

enveloppe
recherche

propositions de programme pour l'année 2001

Conseil ministériel de la recherche
Mission de la recherche et de la technologie

1

SOMMAIRE GÉNÉRAL

VOL. 1

- 2** **Rapport introductif du chef de la mission de la recherche
et de la technologie**
- 6** **Annexes**
Tableaux budgétaires
- 12** **Groupe de programmes n° 1 :**
Patrimoine écrit, documentaire et cinématographique
- 13 Direction du livre et de la lecture
29 Bibliothèque nationale de France
38 Direction des archives de France
51 Centre national de la cinématographique
- 55** **Groupe de programmes n° 2 :**
Patrimoine monumental, archéologique et ethnologique
- 56 Direction de l'architecture et du patrimoine
- 60 Laboratoire de recherche des monuments historiques
77 Sous-direction de l'archéologie
92 Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire
107 Mission du patrimoine ethnologique
- 120** **Groupe de programmes n° 3 :**
Patrimoine muséographique
- 121 Direction des musées de France
- 128 Centre de recherche et de restauration des musées de France
137 Publications scientifiques
140 Musée du Louvre
148 *Liste des abréviations*

(voir le volume 2 pour les autres groupes de programmes)

INTRODUCTION

L'année 2000 marque la fin de la période de quatre années (1997-2000) couverte par le schéma stratégique de la recherche au ministère de la culture élaboré collectivement à partir des orientations débattues lors d'assises qui se sont déroulées en juin 1996.

Après le rappel de la place occupée par la recherche, de ses finalités et de ses formes d'actions, ce schéma stratégique décrit les inflexions qui doivent être données aux relations avec le CNRS et les universités, présente les orientations thématiques prioritaires, explicite les nouvelles mesures à prendre en vue d'améliorer la coordination interne, la valorisation des résultats, l'action internationale et la gestion des ressources humaines.

A la différence des documents de programmation élaborés chaque année, ce schéma a pour but de proposer une vision commune à l'ensemble des travaux scientifiques menés ou soutenus par les directions et les établissements publics sous tutelle du ministère.

En dépit des changements politiques intervenus durant cette période, des réorganisations internes, de la stagnation des crédits et des emplois inscrits au budget civil de recherche et développement (BCRD), les grandes orientations du schéma initial ont pu être maintenues et nombre de recommandations qui y figurent ont été suivies d'effets.

Les principaux mérites de ce schéma ont été de préserver la continuité indispensable aux travaux scientifiques et d'assurer la cohérence des actions financées sur le BCRD. Il a guidé la politique de gestion des ressources humaines et les redéploiements de crédits destinés à lancer les nouveaux programmes.

Il a permis au conseil ministériel de la recherche d'agir concrètement grâce aux travaux et aux initiatives des deux comités scientifiques « analyse, conservation et restauration des biens culturels » et « informatique documentaire et multimédia » créés par arrêté en 1998, du comité de coordination de l'accord cadre avec le CNRS renouvelé en 1998 et du groupe de travail sur la ville associé au comité interministériel « cultures, villes et dynamiques sociales », officialisé en 1999.

Ce schéma n'est pas pour autant toujours parvenu à faire fonctionner de manière satisfaisante le dispositif d'organisation de la recherche mis en place par l'arrêté du 17 janvier 1990 et qui prévoit notamment une articulation entre les conseils scientifiques sectoriels et le conseil ministériel de la recherche pour programmer, évaluer et valoriser les travaux.

Trop lourde à faire fonctionner selon les modalités initialement prévues, cette organisation a besoin d'être revue. Plusieurs conseils scientifiques thématiques importants n'ont plus été réunis par les directions, d'autres n'ont pas assumé complètement leurs missions d'expertise. L'articulation entre les réflexions des différents conseils spécialisés et le conseil ministériel de la recherche est demeurée insuffisante dans certains domaines.

La nomination à la fin de l'année 1999 de huit nouvelles personnalités qualifiées du conseil ministériel de la recherche, choisies parmi des membres des conseils thématiques les plus importants, a eu pour but de redresser cette situation en vue d'établir des relations directes avec les principaux secteurs d'intervention du ministère et d'améliorer l'harmonisation des programmes et des moyens dont ils bénéficient.

LA POLITIQUE DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE

Après de nombreuses années de collaborations mises en oeuvre de manière dispersée, en juillet 1992, le ministère de la culture et le CNRS ont signé un accord cadre qui a permis de fixer les principes de base des relations entre les deux partenaires et de définir les grandes lignes de leur mise en oeuvre.

Réactualisé en 1998, cet accord est resté fructueux tout au long de la décennie. Il a favorisé le renforcement de multiples partenariats scientifiques, la création de nouvelles unités mixtes, la simplification des procédures administratives - l'avenant 2000 à l'accord-cadre prévoit un versement globalisé au CNRS de l'ensemble des subventions aux unités ; et le lancement de programmes pluriannuels intéressant le CNRS, le ministère de la culture et des universités.

Une coordination permanente entre la mission de la recherche et de la technologie et les départements scientifiques du CNRS concernés, tout particulièrement le département des sciences de l'homme et de la société, mais également ceux des sciences chimiques et des sciences pour l'ingénieur, a permis de maintenir la cohérence du dispositif.

En la matière, le bilan du schéma stratégique est particulièrement positif. Ainsi le nombre d'unités et de groupements de recherche communs au CNRS et au ministère est passé en quatre ans de 24 à 28. Des restructurations d'unités ont pu être menées à bien, des initiatives ont été prises pour parvenir à une meilleure couverture du territoire ou pour développer en commun des secteurs disciplinaires fragiles.

En 2001, les collaborations avec le CNRS vont encore s'accroître dans les domaines de l'archéologie préventive, de l'anthropologie, des arts du spectacle ou des applications multimédias de valorisation de la recherche.

LES CINQ ORIENTATIONS PRIORITAIRES DU SCHEMA STRATEGIQUE

Le schéma stratégique 1997-2000 a retenu cinq grands thèmes interdisciplinaires, susceptibles de fédérer les savoirs et mobiliser les équipes de diverses spécialités :

- l'archéologie du territoire national ;
- l'environnement et la préservation des biens culturels ;
- la culture, la ville et l'aménagement urbain ;
- la société de l'information, l'ingénierie informatique et le traitement automatisé du langage ;
- les programmes fédérateurs en histoire de l'art.

Entre 1997 et 2000, ces sujets ont tous fait l'objet de nombreux débats et de développements importants dont certains n'étaient pas envisagés au moment de la rédaction du schéma stratégique. Ils restent particulièrement d'actualité pour 2001.

C'est le cas en archéologie avec la profonde réforme législative qui doit conduire au deuxième semestre 2001 à la création d'un établissement public chargé des fouilles archéologiques préventives, dont les moyens seront garantis par une redevance versée par les aménageurs. Cet établissement devra agir en partenariat avec les laboratoires publics (universités, CNRS, collectivités territoriales, etc.) et mettre en place une politique de publication et de recherche pour laquelle une mesure nouvelle de trois millions de francs a été obtenue en 2001 sur le BCRD.

La création de cet établissement sous tutelle des ministères de la culture et de la recherche va conduire à une profonde réorganisation des services archéologiques du ministère dont les missions principales porteront sur l'établissement de prescriptions pour les fouilles, l'évaluation des travaux, le contrôle et la réalisation de la carte archéologique du territoire.

Le budget 2001 comprend la création d'une première tranche de 35 emplois de fonctionnaires de recherche (financés sur les crédits propres du ministère de la culture et non pas sur le BCRD) qui travailleront à l'établissement de cette carte. Ces emplois sont à distinguer des cinq emplois nouveaux destinés aux services scientifiques qui ont été attribués en 2001 par le ministère de la recherche sur le BCRD.

Dans le domaine de la conservation et de la restauration des biens culturels, les actions prévues dans le schéma stratégique ont pour l'essentiel été menées à bien grâce aux travaux du comité scientifique chargé de ce secteur en relation avec le réseau des laboratoires et des centres spécialisés. Plusieurs programmes collectifs de recherche ont été lancés et se poursuivent, la concertation entre les acteurs du réseau a été permanente afin d'examiner chaque année les programmes prioritaires, les besoins en équipement, l'évolution des métiers des ingénieurs et techniciens travaillant dans les laboratoires, les opérations de valorisation, les publications sur papier et électroniques.

Le centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine de Marseille, décidé lors d'un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) en 1992, a bénéficié chaque année de redéploiements de crédits et d'emplois afin de lui permettre de préparer son ouverture en 2001 sous la forme d'un groupement d'intérêt public culturel.

Comme le demandait le schéma stratégique, un effort particulier a été fait pour accroître les coopérations internationales. C'est pourquoi, la MRT assure, conjointement avec le ministère de l'Équipement, depuis 1998, la fonction de point de contact pour l'action-clé « ville de demain et patrimoine culturel » du 5^{ème} programme cadre de recherche et développement de l'Union européenne. Afin d'affirmer l'intérêt de la France pour ces thèmes de recherche, la 4^{ème} conférence de la Commission européenne sur « la recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel : opportunités pour les entreprises européennes » qui s'est déroulée en novembre 2000 à Strasbourg a été co-organisée par le ministère de la culture et de la communication dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Elle a été l'occasion pour le réseau français des laboratoires de montrer sa diversité, de présenter ses travaux et de nouer de nouveaux partenariats en Europe.

Pour harmoniser les programmes de recherche sur la ville, un groupe de travail du conseil ministériel de la recherche a été institué en 1999. Une journée d'étude a été organisée en juin 2000 au cours de laquelle les sujets suivants ont été abordés : « espaces urbains, espaces de vie », « transmission et patrimoine, langage et mémoire », « de l'art et du citoyen : enjeux sociaux, culturels et politiques ». Les débats entre chercheurs et responsables que ces problématiques ont suscités engagent à poursuivre les efforts pour conjuguer travaux de recherche et évaluer les politiques publiques concernées.

Parallèlement, un comité interministériel (ministère de la culture ; ministère de la jeunesse et des sports ; Plan urbanisme, construction, architecture ; Délégation interministérielle à la ville ; Fonds d'Action Sociale ; Caisse des dépôts) a été créé par convention sur ces sujets. Une consultation de recherche intitulée « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville », couvrant la période 2000-2004 a été lancée par ce comité en juillet 2000. Ces efforts de coordination sont à mettre en parallèle avec ceux de la nouvelle direction de l'architecture et du patrimoine menés dès 1999 en vue d'accroître la cohérence de ses actions internes.

Le quatrième axe du schéma stratégique a porté sur les applications culturelles de l'informatique, il a été coordonné par le comité scientifique "informatique documentaire et multimédia". Ce dernier a impulsé des études et programmes de recherche sur les dossiers électroniques (pour l'inventaire, les archives, les bibliothèques, les centres d'art contemporain, l'archéologie), sur de nouveaux outils de recherche et d'aide à l'indexation. Ces recherches jugées essentielles pour la modernisation des systèmes d'information sur le patrimoine culturel bénéficient au budget 2001 d'une mesure nouvelle de 2 millions de francs.

Ce comité a piloté dès 1997 les plans de numérisation des fonds patrimoniaux (financés sur les crédits inscrits aux chapitres 56.91 et 66.91 hors BCRD).

La numérisation de phototypes et de microformes a fait chaque année l'objet de plusieurs appels à propositions ce qui a permis de numériser plus d'un million de phototypes. La numérisation des bandes sonores a été commencée en 1999 et se poursuivra en 2001. Le comité a également animé la réflexion sur les évolutions induites par les technologies numériques et organisé avec le bureau de la formation de nombreux stages pour les personnels chargés du plan de numérisation. Une journée d'étude annuelle permet depuis 1998 de faire un bilan des actions de l'année et de discuter des priorités à venir.

Les deux comités ont bénéficié de l'appui de l'atelier multimédia de valorisation de la recherche de la MRT pour la réalisation et l'actualisation de leurs sites web « sciences et patrimoine culturel »¹ et « numérisation »². Cet atelier qui travaille pour l'ensemble des services scientifiques du ministère a mis en œuvre une politique ambitieuse de valorisation des résultats des recherches notamment avec la collection sur les grands sites archéologiques en ligne³ ou le guide de l'internet culturel.

Enfin, les premiers appels à propositions du futur institut national d'histoire de l'art (INHA) ont été lancés dès 1998 comme le demandait le schéma stratégique. En 2001, l'établissement public INHA devrait être créé et une dotation d'un million de francs a été obtenue pour ses appels à projets.

QUELLES PRIORITES POUR L'AVENIR ?

Au moment où le Gouvernement a décidé de relancer le processus de décentralisation et de créer de nouveaux établissements publics sous cotutelle des ministères de la culture et de la recherche, la cohérence entre les missions scientifiques des services centraux, à compétence nationale et déconcentrés du ministère de la culture comme leurs tâches respectives ont besoin d'être précisées à nouveau.

Dans ce nouveau contexte, l'analyse stratégique de la recherche au ministère doit être revue afin de mettre en évidence des objectifs tenant compte de la complexité croissante d'un environnement caractérisé par une augmentation des contraintes matérielles, des acteurs externes de plus en plus nombreux, une dynamique européenne de la science et de la technologie, une pression croissante exercée par le monde socio-économique et la nécessité d'accompagner étroitement les politiques culturelles.

Les différents niveaux d'intervention des services comme leurs relations avec les partenaires publics et privés devront être adaptés à ces impératifs. C'est à ce prix que les personnels scientifiques du ministère resteront capables d'assurer leur fonction d'expertise, de recherche et d'interface entre la communauté scientifique, le monde de la culture et le public.

Jean-Pierre DALBERA
Chef de la mission de la recherche
et de la technologie

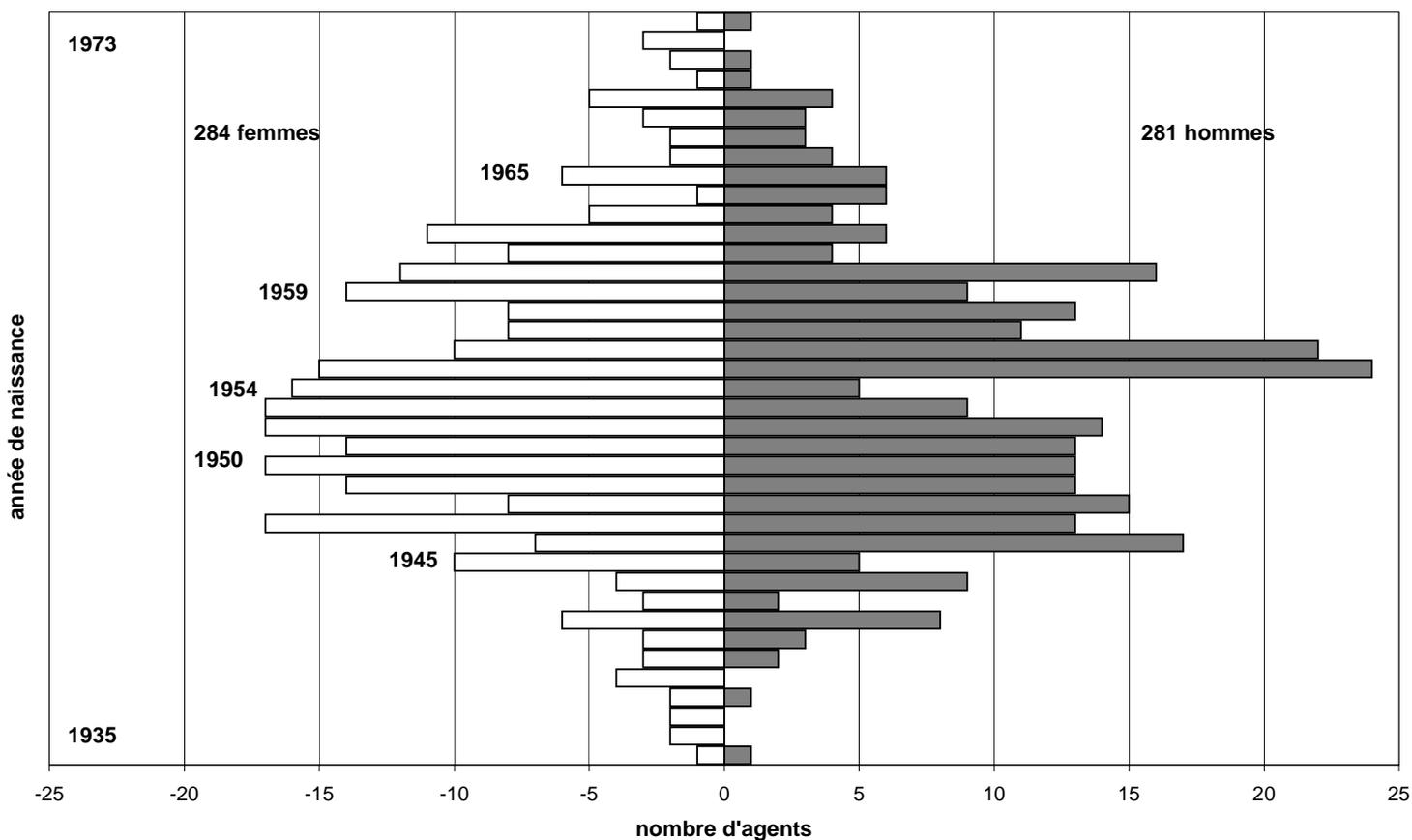
¹ <http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/>

² <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation>

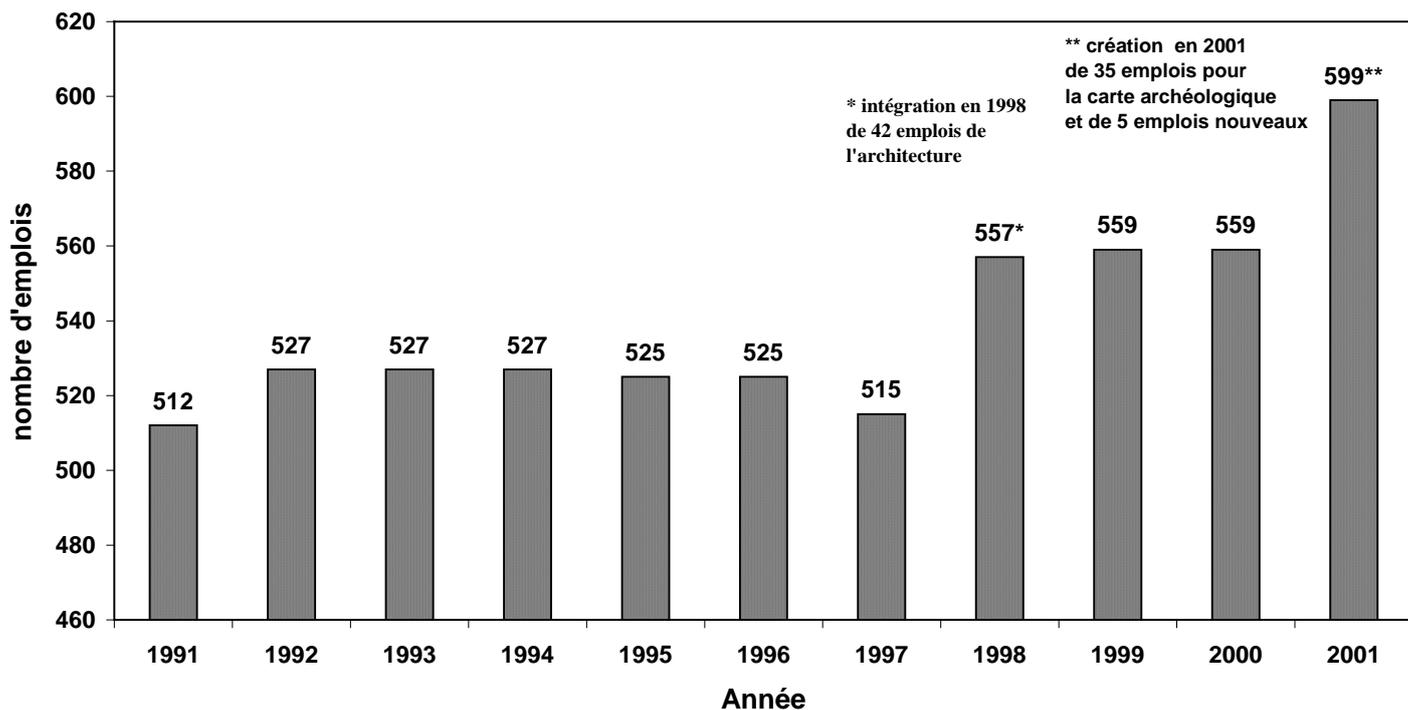
³ <http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/fr/>

**ANNEXES BUDGETAIRES DU RAPPORT INTRODUCTIF
A LA PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE
POUR 2001**

Pyramide des âges des fonctionnaires de recherche en 2000



Variation du nombre d'emplois de titulaires de recherche



EMPLOIS DU MINISTERE DE LA CULTURE INSCRITS AU BCRD

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Désignation											
Ingénieur de recherche hors classe	1	2	2	2	2	2	2	2	2	4	5
Ingénieur de recherche de 1ère classe	8	18	18	18	18	18	18	31	31	33	34
Ingénieur de recherche de 2ème classe	62	52	52	52	52	52	52	64	64	60	65
Ingénieur d'études hors classe							3	4	5	6	12
Ingénieur d'études de 1ère classe	45	45	45	45	45	45	45	46	47	48	49
Ingénieur d'études de 2ème classe	181	190	190	190	190	190	187	193	191	189	201
Assistant ingénieur	71	65	65	65	65	65	62	62	64	64	78
Technicien de recherche de 1ère classe		15	15	10	16					0	0
Technicien de recherche 1er grade nouveau					124	115				0	0
Techn. de rech. 1ère classe 3è grade nouveau				5	10					0	0
Technicien de recherche de 2ème classe	33	37	38	40						0	0
Technicien de recherche de 3ème classe	108	100	99	97						0	0
Techn. de recherche de classe exceptionnelle						15	15	15	15	15	15
Techn. de recherche de classe supérieure						20	33	37	37	37	37
Technicien de recherche de classe normale							95	98	98	98	100
Adjoint admin. des services déconcentrés								1	1	1	0
Dessinateur								1	1	1	0
Attaché de l'INSEE	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
TOTAL EMPLOIS TITULAIRES MRT	512	527	527	527	525	525	515	557	559	559	599
créations/suppressions d'emplois dans l'année	10	15	0	0	-2	0	-10	0	2	0	40
CONTRACTUELS DU MINISTERE (hors cat. A et B)	2										

Emplois de la recherche architecturale inscrits au BCRD transférés au ministère de la culture

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Désignation											
TITULAIRES						2	2	0	0	0	0
CONTRACTUELS (ITA, RIN, cat A)						40	40	0	0	0	0

**Affectations des personnels de recherche au 31/12/2000
dans les services et établissements**

Services centraux et à compétence nationale

Direction de l'administration générale	35	6%
Direction de l'architecture et du patrimoine	87	15%
Direction des musées de France	51	9%
Direction des archives de France	9	2%
Autres directions, départements et services	9	2%
total	191	34%

Services déconcentrés

Directions régionales des affaires culturelles		
<i>services régionaux de l'archéologie</i>	144	26%
<i>services régionaux de l'inventaire</i>	118	21%
<i>conseillers pour l'ethnologie</i>	9	2%
<i>autres</i>	13	2%
Services départementaux de l'architecture et du patrimoine	2	
total	286	51%

Etablissements publics

Ecoles d'architecture	39	7%
Bibliothèque nationale de France	10	2%
Musée du Louvre	8	1%
Autres établissements	5	1%
total	62	11%

Agents mis à disposition

CNRS	17	3%
autres organismes et collectivités	7	1%
total	24	4%

total général au 31/12/2000	563	100%
------------------------------------	------------	-------------

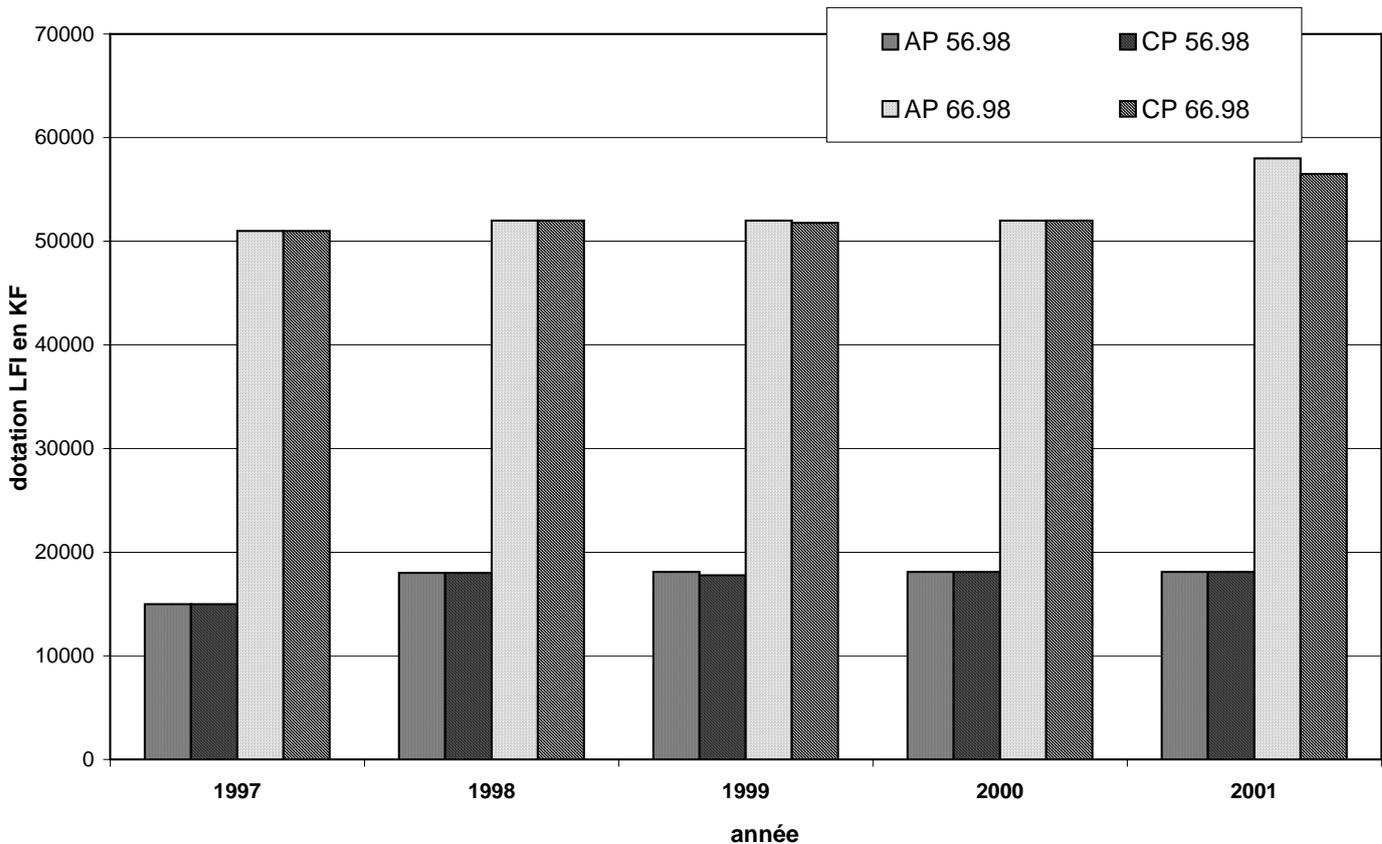
**Affectations des personnels de recherche au 31/12/2000
dans les régions**

REGIONS	nombre d'agents	pourcentage
ALSACE	11	2%
AQUITAINE	29	5%
AUVERGNE	10	2%
BASSE-NORMANDIE	6	1%
BOURGOGNE	12	2%
BRETAGNE	12	2%
CENTRE	19	3%
CHAMPAGNE-ARDENNES	7	1%
CORSE	4	1%
FRANCHE-COMTE	14	2%
GUADELOUPE	2	0,4%
GUYANE	2	0,4%
HAUTE-NORMANDIE	13	2%
ILE-DE-France	225	40%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	18	3%
LIMOUSIN	8	1%
LORRAINE	22	4%
MARTINIQUE	2	0,4%
MIDI-PYRENEES	16	3%
NORD-PAS-DE-CALAIS	10	2%
PAYS-DE-LA-LOIRE	25	4%
PICARDIE	7	1%
POITOU-CHARENTES	11	2%
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	45	8%
RHÔNE-ALPES	33	6%
Total	563	100%

VARIATION DES CREDITS INSCRITS AU BCRD DE 1999 A 2001

crédits BCRD	LFI 99	LFI 2000	LFI 2001	LFI 01-LFI 00	% 01/00
DO MCC	130 061 000 F	132 658 994 F	134 840 400 F	2 181 406 F	1,6%
DO CSI	285 498 000 F	289 780 500 F	290 504 951 F	724 451 F	0,2%
total DO	415 559 000 F	422 439 494 F	425 345 351 F	2 905 857 F	0,7%
AP MCC	70 100 000 F	70 100 000 F	76 100 000 F	6 000 000 F	8,6%
AP CSI	235 000 000 F	237 000 000 F	239 000 000 F	2 000 000 F	0,8%
total AP	305 100 000 F	307 100 000 F	315 100 000 F	8 000 000 F	2,6%
DO+AP MCC	200 161 000 F	202 758 994 F	210 940 400 F	8 181 406 F	4,0%
DO+AP CSI	520 498 000 F	526 780 500 F	529 504 951 F	2 724 451 F	0,5%
total DO+AP	720 659 000 F	729 539 494 F	740 445 351 F	10 905 857 F	1,5%
CP MCC	69 560 000 F	70 101 500 F	74 601 000 F	4 499 500 F	6,4%
CP CSI	235 000 000 F	236 000 000 F	238 500 000 F	2 500 000 F	1,1%
total CP	304 560 000 F	306 101 500 F	313 101 000 F	6 999 500 F	2,3%
DO+CP MCC	199 632 604 F	202 760 494 F	209 441 400 F	6 680 906 F	3,3%
DO+CP CSI	520 498 000 F	525 780 500 F	529 004 951 F	3 224 451 F	0,6%
total DO+CP	720 130 604 F	728 540 994 F	738 446 351 F	9 905 357 F	1,4%

Evolution des crédits d'investissement BCRD (LFI) de 1997 à 2001



**patrimoine écrit
documentaire
et cinématographique**

groupe de programmes n° 1

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Activités de recherche pour 2001

Les grands axes de la programmation de la recherche présentée par la direction des Archives de France s'inscrivent pour l'année 2001 dans les objectifs suivants :

- la conservation à long terme de l'ensemble des archives historiques, qu'elles soient publiques ou privées et quel que soit leur support ;
- l'utilisation des nouvelles technologies pour la production des instruments de recherche et leur accessibilité par le plus grand nombre ;
- la publication de manuels d'archivistique destinés à faire le point sur les dernières évolutions de la réglementation, de la technologie, de la normalisation et de la pratique.

1. La conservation des archives.

En 2000, a été achevé le programme d'étude, entamé en 1997, sur les procédés, papiers et encres à utiliser pour la production et la conservation à long terme des actes authentiques produits par les services publics. Il convient de rappeler que ce programme a pour principal objectif d'obliger les services publics à n'utiliser, pour la conservation définitive des actes authentiques (et à côté de la conservation sur support électronique qui pose encore problème et dont les coûts sont très élevés), que les seules imprimantes et procédés d'impression reconnus fiables.

En 2000 a été menée à son terme la réalisation d'un *Guide d'évaluation des conditions de conservation dans les bâtiments d'archives*, instrument indispensable pour aider les responsables des services d'archives à mieux programmer leurs interventions et à assurer, sur des bases plus solides, la sauvegarde des fonds placés sous leur responsabilité. L'ouvrage sera publié en 2001.

Enfin la troisième phase de l'étude sur la restauration et la conservation à long terme des bulles de plomb a été achevée.

En 2000 a également été lancée une étude pour l'organisation de l'archivage historique des questionnaires numérisés du recensement 1999 de la population, première opération d'archivage de ce type de support menée par les Archives nationales.

Dans le même esprit d'élargissement de la nature des documents archivés, les Archives nationales (Centre des archives du monde du travail) et certains services d'archives départementales ont commencé à collecter des archives techniques industrielles qui posent des problèmes d'interprétation. Afin de mieux appréhender ce type d'archives la direction des Archives de France souhaite lancer en 2001 une étude sur la typologie de ces archives, sur les méthodes à utiliser pour les évaluer en vue d'un tri éventuel et pour les analyser.

2. L'utilisation des nouvelles technologies pour la production des instruments de recherche et leur accessibilité par le plus grand nombre.

L'année 2000 a vu le lancement d'un test d'encodage en langage XML, selon la DTD-EAD de l'état des fonds et de l'état des inventaires du Centre historique des Archives nationales, test destiné à permettre le lancement d'un programme de conversion rétrospective des instruments de recherche existants et à permettre leur accessibilité via Internet. En 2001 la direction des Archives de France souhaite, dans le même but, réaliser un test d'encodage en langage XML, selon la DTD-EAD, qui porterait cette fois sur des instruments de recherche en cours de constitution et sur des fonds d'archives ouverts.

Toujours, dans le but d'ouvrir davantage au public les ressources des archives et d'utiliser à cet effet les nouvelles technologies, la direction des Archives de France souhaite réaliser un portail généalogique, à l'usage du public de généalogistes, qui, rappelons-le, représente 60 à 70 % de la clientèle des services d'archives. Un tel portail permettrait de fédérer les travaux réalisés par :

- les services d'archives territoriales et nationaux (instruments de recherche, numérisation de l'état civil aidée financièrement dans certains cas par la mission de la Recherche et de la Technologie du ministère de la Culture) ;
- les associations de généalogie qui le souhaiteraient (dépouillements d'actes par commune, répertoires de microfilms, sous forme de bases de données ou sous forme papier qui pourraient être numérisées) ;
- le laboratoire de recherche sur les populations de l'INRA. Depuis une dizaine d'années, celui-ci collecte des fichiers électroniques élaborés par des particuliers au sein ou non d'associations généalogiques. Ces fichiers comportent les informations recueillies sur les registres paroissiaux et d'état civil jugées pertinentes et intégrées dans un ordre déterminé dans un modèle de données et un programme informatique baptisé PAGI (Populations anciennes et généalogies informatisées) qui compte actuellement environ 1000 fichiers et 1 500 000 données.
- des particuliers même, qui pour la remise de bases de données informatisées devraient respecter les conditions précises fixées par la direction des Archives de France dans un cahier des charges.

Au cœur du site, serait créée une base de données sur la liste des 36 000 communes françaises, avec des liens menant aux instruments de recherche de l'état civil, du notariat et aux recensements de population, numérisés et en ligne, enfin aux documents eux-mêmes lorsqu'ils sont en ligne. D'autres types de documents pourraient à terme y être ajoutés (base de données sérielles des Archives nationales comme celle sur la Légion d'honneur, sur les dossiers de naturalisation...).

La réalisation d'un tel portail nécessite toutefois une étude préalable de faisabilité sur son contenu, le coût, les conséquences sur la fréquentation des services d'archives, le mode de réalisation, étude que la direction des Archives de France souhaite mener en 2001.

3. Les publications.

En ce qui concerne les publications, sur les crédits Recherche de l'an 2000, a été lancée la publication de l'inventaire des papiers Lefranc (au Centre historique des Archives nationales), de l'inventaire des archives de la Caisse centrale de crédit coopératif (au Centre des archives du monde du travail) et de l'inventaire de la correspondance des consuls de France à Alger (au Centre historique des Archives nationales). Sur les crédits Recherche de l'an 2001, la direction des Archives de France souhaite publier le *Guide d'évaluation des conditions de conservation dans les bâtiments d'archives* réalisés en 2000 et un *Dictionnaire de terminologie archivistique française*.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

SERVICE : TECHNIQUE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90	Fonctionnement		250 000 F
34 98 90	Fonctionnement		
31 90 90	Vacations		86 480 F
		A.P.	C.P.
Titre V : 56 98	Equipement		
	Soutien de base		
	Etudes		
	Total	500 000 F	500 000 F
Titre VI : 66 98	Subventions de recherche	1 100 000 F	1 100 000 F
	Opérations de valorisation		
	Total		

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

SERVICE : TECHNIQUE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 ou 34 98 90 :

(indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
250 000 F	Numérisation d'instruments de recherche ; acquisition de matériel ; traductions en anglais

Autres crédits de fonctionnement :

(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacations	Nature du programme soutenu
3 mois	Préparation de l'enquête statistique annuelle sur l'activité des services d'archives en France
2 mois	Guide des sources de l'histoire de la Pologne en France
5 mois	Base d'orientation et de recherche dans les Archives

Autres crédits de vacations : *(à titre indicatif)*

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

SERVICE : TECHNIQUE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Réalisation de tests d'encodage en langage XML (eXtensible Markup Language) , selon la DTD (Définition de Type de Document) EAD (Encoding Archival Description) d'instruments de recherche en cours de constitution.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Prestataire à définir

DURÉE : 1 an

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		120 000 F	120 000 F
2002			

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

SERVICE : TECHNIQUE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Etude de faisabilité préalable à la réalisation d'un portail généalogique.

Le public de généalogistes représente 60 à 70% de la clientèle des services d'archives territoriaux et même du Centre historique des Archives nationales. Il est par ailleurs très équipé d'outils informatiques comme l'a récemment montré une enquête sur les publics des Archives. Il est très demandeur de produits technologiques et particulièrement sur les réseaux que mettrait en place la Direction des Archives de France. Comme d'autres Archives nationales à l'étranger qui ont créé des services spécifiques pour les généalogistes, la Direction des Archives de France souhaiterait mettre en place un outil de travail et de repérage pour ce public, un portail généalogique.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A déterminer.

DURÉE : 1 an

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		120 000 F	120 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

SERVICE : TECHNIQUE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Etude sur la typologie des archives techniques industrielles.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A déterminer.

DURÉE : 1 an

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	120 000 F	120 000 F	120 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

SERVICE : TECHNIQUE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Publication de manuels d'archivistique et instruments de recherche

Programme prévisionnel :

- Dictionnaire de terminologie archivistique
- Guide d'évaluation des conditions de conservation dans un bâtiment d'archives

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Documentation française

DURÉE : 1 an

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	140 000 F	140 000 F	140 000 F

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE



**CENTRE DE RECHERCHE SUR LA CONSERVATION DES DOCUMENTS
GRAPHIQUES**

Unité mixte

CNRS/Culture/Museum

CENTRE DE RECHERCHES SUR LA CONSERVATION DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

(CRCDG)

En 2000, le CRCDG est resté fidèle aux grands thèmes qui ont orienté ses recherches ces dernières années :

- la caractérisation et l'étude de la dégradation des matériaux, qu'il s'agisse de ceux qui constituent les œuvres (papiers, pigments, cuirs, parchemins, matériaux photographiques, mais aussi supports numériques et films de cinéma) ou de ceux qui sont destinés à les conserver ;
- la mise au point de traitements de conservation-restauration ;
- les questions liées à l'environnement des collections.

Les recherches programmées pour 2001 poursuivent les mêmes objectifs.

1. Caractérisation des matériaux et des agents de détérioration

Étude de la dégradation de la cellulose par chromatographie d'exclusion stérique

Nous avons vérifié qu'il était possible d'utiliser le diméthylacétamide/chlorure de lithium pour dissoudre la cellulose afin d'en analyser la répartition moléculaire par chromatographie d'exclusion stérique. Nous avons d'autre part mis en évidence qu'à la suite du contact prolongé avec ce solvant, la cellulose pouvait se dégrader. Nous avons donc été conduits à établir un mode opératoire très strict pour la solubilisation des échantillons. Ce mode opératoire sera appliqué à différents papiers plus ou moins dégradés, et nous tenterons d'établir une corrélation entre les propriétés mécaniques de ces papiers et la distribution moléculaire de la cellulose. Cette étude fait l'objet d'une thèse de doctorat en collaboration avec l'université de Versailles.

Analyse morphologique des fibres des papiers photographiques

Depuis la fin du XIX^e siècle, les photographies sur papier sont pour une grande part des tirages gélatino-argentiques à développement direct, et il est très difficile de différencier visuellement des photographies produites au début du siècle, de celles des années 30 ou 70. Or la composition fibreuse des papiers a évolué et il est sans doute possible de distinguer les époques selon la nature du support papier, grâce à l'analyse par microscopie optique de sa composition fibreuse. Cette étude entre dans le cadre du programme commun de recherche « Fibres, papiers et filigranes ».

Sulfonation du collagène : mise au point modélisée d'une méthodologie d'analyse structurale et contribution à l'étude de la détérioration des objets patrimoniaux en cuir

Pour mieux comprendre les effets de la pollution atmosphérique sur le cuir, nous étudierons l'action du dioxyde de soufre (SO₂) sur le collagène, constituant majeur du cuir. L'étude sera menée en HPLC/ESI/TOFMS. Il s'agira de déterminer les différents sites du collagène pouvant être impliqués dans la réaction avec le SO₂. A cet effet des hydrolyses enzymatiques incomplètes sur le collagène natif et sous sa forme sulfonée seront réalisées. A des fins comparatives, l'élucidation structurale de ces hydrolysats sera effectuée en mode MS/MS avec un triple quadripôle ou une trappe ionique couplée avec HPLC/ESI. En complément à cette étude, un fragment collagénique sera utilisé pour modéliser la réaction avec le SO₂.

Cette étude permettra de mettre en évidence les éventuelles modifications de conformation vis-à-vis du fragment collagénique de référence. Ce travail fait l'objet d'une thèse de doctorat, en collaboration avec l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI).

Caractérisation des espèces fongiques responsables du « foxing » par des marqueurs moléculaires

Les taches brunes présentes sur le papier, connues sous le nom de « foxing », peuvent être dues à des champignons. Près d'une centaine d'espèces responsables de ces dégradations ont été identifiées par des méthodes culturales classiques. Nous avons mis au point une procédure de caractérisation des espèces par l'analyse de l'ADN, grâce à la méthode de l'amplification enzymatique (PCR). Les premiers résultats de séquençage indiquent la présence dans une tache de foxing d'une souche de *Penicillium*. Afin d'en déterminer l'espèce, il est nécessaire maintenant de recourir à des techniques de clonage. Nous tenterons ensuite de savoir s'il est possible d'associer ce champignon au foxing, en cherchant à l'identifier dans d'autres taches. Cette étude est réalisée en collaboration avec l'INRA.

2. Conservation-restauration

Étude de l'effet à long terme du savon Brecknell sur le cuir

Le savon Brecknell est utilisé pour le nettoyage et l'assouplissement des cuirs de reliure. C'est une préparation commerciale, à base d'un savon alcalin, qui s'apparente au SDS (sodium dodécylsulfate) connu et utilisé pour ses propriétés dénaturantes du collagène. Nous étudierons dans un premier temps l'effet du Brecknell sur la température de dénaturation de cuirs dans différents états de dégradation, et nous mettrons en relation les modifications de ce paramètre avec des pertes de la résistance mécanique du cuir. L'effet sur le long terme sera suivi par des vieillissements artificiels après traitement. Cette étude est réalisée à la demande de la direction du Livre et de la Lecture.

Modification de la formule de la cire 213

Une étude précédente a permis de mettre au point des formules de cire marron, rouge et bordeaux, pour répondre à la demande de restaurateurs et de bibliophiles. Cependant l'ajout des colorants rend l'émulsion instable, et nous devons en redéfinir la composition en agents émulsionnants. Nous écarterons ceux des composés qui pourraient avoir un effet négatif sur le métal, afin d'élargir l'utilisation de cette cire à d'autres types d'objets en cuir, et en particulier les composites cuir-métal. Cette étude est réalisée à la demande de la direction du Livre et de la Lecture.

Effet des traitements aqueux sur les photographies à base de gélatine

Les restaurateurs ont souvent recours à des traitements aqueux pour nettoyer/restaurer les photographies. Or la gélatine est un composé particulièrement hydrophile qui peut subir des transformations physiques et chimiques au contact de l'eau. Cette étude a pour objet de déterminer, au moyen du microscope électronique à balayage, les modifications physiques que l'on peut observer à la surface des photographies restaurées. Cette étude, réalisée grâce à une bourse FIACRE, s'intègre aux programmes de recherche internationaux définis en collaboration avec le « Getty Conservation Institute » et la « Mellon Foundation ».

Restauration et étude de la « presse autochrome »

Le CRCDG a en dépôt le seul exemplaire connu de la presse utilisée par les frères Lumière pour réaliser des autochromes. Cette presse a été restaurée et classée au titre du patrimoine scientifique et industriel. Lors d'une étude précédente, nous avons formulé des hypothèses

sur le rôle joué par cet outil dans la fabrication des plaques. Nous allons pouvoir maintenant vérifier ces hypothèses, et mesurer les effets de l'utilisation de la presse sur les propriétés physiques et optiques des réseaux colorés qui constituent les plaques. Cette étude est réalisée dans le cadre de la préparation d'une exposition au musée Albert-Kahn, qui aura lieu en 2003 pour célébrer le centenaire de l'invention des autochromes.

Désinfection des films cinématographiques par les rayonnements gamma

Le traitement à l'oxyde d'éthylène des films moisissés est très efficace, mais il suppose une longue immobilisation des films puisque la désorption pour une bobine dure plus de trente jours. Le recours à des solutions aqueuses n'est pas non plus pleinement satisfaisant, en raison des risques de dégradation de l'image que peuvent provoquer l'eau ou les produits chimiques. Nous nous proposons donc d'utiliser les propriétés fongicides des rayonnements gamma. Nous déterminerons les doses létales pour les champignons et nous verrons ensuite si ces doses ne sont pas susceptibles de favoriser l'hydrolyse des supports en ester de cellulose. Cette étude est réalisée à la demande du service des Archives du film.

3. Évaluation des conditions de conservation

Développement d'un système d'évaluation de la stabilité des œuvres à la lumière

De nombreux colorants présents dans les œuvres patrimoniales se dégradent très rapidement à la lumière. En s'inspirant d'un appareil américain, le CRCDG a mis au point un prototype destiné à évaluer la sensibilité des matériaux colorés en procédant à des micro-tests de vieillissement artificiel in situ. Cet appareil permet de connaître en quelques minutes à partir de micro-échantillons la sensibilité à la lumière des matériaux colorés, alors que traditionnellement pour obtenir cette information, on a recours à des vieillissements à la lumière en enceintes climatiques sur des échantillons importants et pendant une longue durée. Nous allons appliquer ces mesures à un ensemble de matériaux colorés et comparer le niveau de sensibilité à la lumière donné par cet appareil avec celui que procurent les méthodes classiques. Il semble en effet important de déterminer si un éclairage intense pendant un temps très court produit les mêmes effets qu'un faible éclairage pendant plusieurs mois (réciprocité), une étude récente du CRCDG sur les impressions à jet d'encre ayant montré qu'un vieillissement sous une lumière très intense conduisait à surestimer la stabilité à la lumière de certains colorants.

Évaluation de l'agressivité de l'air dans les musées, centres d'archives et bibliothèques

Avec pour objectif d'évaluer l'agressivité de l'air dans les établissements de conservation, le CRCDG se propose de soumettre des coupons métalliques à des concentrations connues de SO₂, NO₂, H₂O et de suivre la cinétique de croissance de la couche corrodée en fonction de ces différents facteurs. Il sera alors possible d'établir une équivalence entre le niveau de la corrosion et le taux de pollution et d'humidité dans l'atmosphère des bâtiments. Cette étude est réalisée en collaboration avec le C2RMF.

Résistance à la pollution du cuir tanné à l'alun comparée à celle du cuir de tannage végétal

Le cuir tanné à l'alun est réputé très résistant à la pollution atmosphérique. Afin de pouvoir mieux conseiller sur l'utilisation de ce cuir cette propriété doit être vérifiée.

Des échantillons de différents tannages seront soumis à des cycles de pollution accélérée pollution-chaud et des analyses (mesure de Td, dosage des sulfates) seront effectuées régulièrement afin d'établir des comparaisons.

Influence de l'adhésif sur le comportement dans le temps des DVD

Le DVD ou disque numérique polyvalent est un nouveau support optique qui a une capacité de stockage pouvant aller jusqu'à 17 Go. Le DVD existe soit sous forme de disque d'édition (ou pressé) soit sous forme enregistrable. Dans les deux cas, il est constitué de deux disques de polycarbonate (ou PMMA) collés dos à dos. L'étape de collage dans le processus de fabrication du DVD est délicate et génère souvent des phénomènes de voile du produit final. La substance adhésive est généralement une résine acrylique directement appliquée sur un des disques ou bien formée par réticulation sous l'action de rayonnement UV à partir d'un mélange de monomères et d'oligomères. L'étude portera sur deux points : d'une part la comparaison de la tenue des différents types d'adhésifs à un vieillissement artificiel (chaleur humide, gaz polluants) ; d'autre part l'incidence de la dégradation des adhésifs sur la lecture des informations (modification de l'indice de réfraction, altération de la couche métallique réfléchissante voire semi réfléchissante dans le DVD 9). Cette étude est réalisée dans le cadre du programme commun de recherche « Conservation des disques DVD ».

Analyse de matériaux destinés à la conservation

Avec l'objectif de déterminer quels sont les matériaux utilisables pour la conservation et la restauration du patrimoine culturel, le CRCDG continuera de les soumettre aux tests normalisés. Il expérimentera par ailleurs la technique d'espace de tête/microextraction en phase solide (SPME) couplée à la chromatographie en phase gazeuse pour analyser les composés organiques volatils.

Contrôle de la viabilité des contaminants fongiques par le dosage des nucléotides adényliques

Parmi les techniques de détection des micro-organismes qui ont été élaborées ces dernières années, nous nous sommes intéressés à l'ATPmétrie, utilisée pour détecter les levures et les bactéries, en nous demandant s'il était possible de l'adapter aux champignons. Cette technique est fondée sur les propriétés de l'adénosine triphosphate (ATP), marqueur essentiel de la viabilité d'une cellule : présente dans toutes les cellules vivantes, l'ATP se dégrade très rapidement dès que celles-ci meurent. Nous sommes parvenus à extraire l'ATP de souches fongiques mises en culture au laboratoire. Nous avons également mis au point une méthode de dosage de l'ATP par bioluminescence. Il s'agit maintenant d'appliquer cette méthode *in situ*, avec un double objectif : non seulement évaluer la contamination des documents, mais également mesurer l'efficacité d'une désinfection.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

SERVICE : TECHNIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Recherches sur la conservation des documents graphiques, contribution au soutien de base du CRCDG, unité mixte de recherche associant le CNRS, le Museum national d'histoire naturelle et le ministère de la culture.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (CRCDG)
36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75005 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		1 100 000 F	1 100 000 F

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

(voir aussi le groupe de programmes n°5)

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Activités de recherche pour 2001

En 2001, les recherches pilotées par la direction du livre et de la lecture (DLL) seront organisées autour de deux grandes thématiques :

- le patrimoine écrit et graphique d'une part,
- les nouveaux usages de lecture d'autre part.

Pour l'une comme pour l'autre, la DLL s'appuiera sur les collaborations déjà mises en oeuvre durant les années précédentes : avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), partenaire scientifique indispensable pour la valorisation du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques sur tout le territoire français, et qui dispose par ailleurs d'une compétence reconnue dans le domaine de la recherche appliquée ; avec le Ministère chargé de la recherche (laboratoires du CNRS) et celui de l'éducation nationale (Sous-direction chargée des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, Chancellerie des universités de Paris) ; enfin, avec la Bibliothèque publique d'information (BPI), dont le service « études et recherche » possède une autorité incontestable dans le domaine de la recherche sociologique sur la lecture.

1) Patrimoine écrit et graphique

- Le programme pluriannuel d'inventaires mené en collaboration avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) : constitution d'une filmothèque et photothèque de manuscrits médiévaux sera poursuivi en direction des bibliothèques publiques relevant du contrôle technique du ministère de la culture et de la communication, ainsi que des bibliothèques universitaires (en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Dans le cadre du plan de numérisation du ministère de la culture et de la communication (MCC), 40.000 photographies d'enluminures sont en cours de numérisation. Elles seront accessibles d'ici à la fin de l'année 2001 sur le site internet du ministère.

- Seront également poursuivis :
 - les catalogues régionaux d'incunables établis avec le concours scientifique du Centre d'études supérieures sur la Renaissance, unité mixte du CNRS, de l'Université de Tours et du ministère de la culture et de la communication;
 - le catalogue du patrimoine musical régional établi en collaboration avec la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS) et la BNF, dont les 23 premiers volumes ont été publiés avec le soutien financier de la DLL ; autres volumes sont actuellement en préparation.
- En outre la DLL continuera de financer en 2000 sur ses crédits d'intervention (titre IV) sa participation à la constitution du répertoire national des manuscrits littéraires français du 20^{ème} siècle, qui représente la subvention la plus importante versée à ce programme.

Ce programme interministériel bénéficie également du soutien de la MRT (sous forme de

crédits de vacation), et, depuis 1999, d'une subvention du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Une campagne systématique de prospection lancée en 2000 auprès des institutions susceptibles de détenir des documents dans le champ défini ainsi que la prospection sur place de très riches régions (PACA, Rhône-Alpes, Ile-de-France) ont permis une avancée importante de ce programme, qui devrait s'achever en 2003.

- Enfin, le projet du répertoire des arts du spectacle est en cours d'achèvement

Constitué conjointement par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, la Direction des archives de France, la Direction des musées de France, la mission de la recherche et de la technologie, le Centre national du théâtre, la Bibliothèque nationale de France et la Direction du livre et de la lecture qui en assure le pilotage, ce répertoire a permis de recenser l'ensemble des fonds relatifs au théâtre et aux arts du spectacle conservés dans les institutions françaises publiques et privées, opération aujourd'hui terminée. Il comprend d'ores et déjà une base de données de 500 notices installée avec le soutien du département des systèmes d'information sur une base MISTRAL depuis janvier 2000. Le programme restant comporte la saisie complémentaire de 2000 notices ; enfin, est à l'étude l'ajout de vignettes photographiques aux notices, qui permettront de renouveler l'iconographie théâtrale et de faire découvrir des fonds souvent méconnus.

- Par ailleurs, une étude sera réalisée en 2001 avec le soutien de la MRT en vue de la conversion rétrospective du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, instrument essentiel pour la recherche en sciences humaines. Il s'agit en effet du seul outil de travail recensant et décrivant l'ensemble des manuscrits conservés dans les bibliothèques françaises, exception faite de la BNF.

2) Nouveaux usages de lecture

La DLL pilote des recherches fondées sur des études de terrain (qualitatives et/ou quantitatives) afin de rendre compte des évolutions et des comportements des différents publics de lecteurs, ainsi que de leur rapport à l'offre documentaire. Ces recherches se sont orientées naturellement depuis quelques années sur les nouveaux usages de lecture liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le prolongement d'une recherche menée en 2000, le programme piloté par la DLL et par le service « études et recherche » de la BPI portera ainsi en 2001 sur les schémas personnels d'interprétation et d'appropriation dans les usages des supports écrits numériques. En outre, un colloque virtuel - dont les textes circuleront par l'internet - organisé par la BPI et le CNRS, avec le soutien de la MRT, permettra de contribuer à une réflexion sur développement des nouvelles technologies de l'information et les effets de cette transformation sur l'écrit et ses usages dans notre société.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations		175 392 F
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de base Etudes Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	950 000 F	950 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34.97, art. 12	250.000 F	Poursuite de la publication du Catalogue du patrimoine musical régional
Titre IV	43.20, art. 10	300.000 F	Poursuite du Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains
Titre III DAG	34.97, art. 67	100.000 F	Etude en vue de la conversion rétrospective du catalogue général des manuscrits
Titre VI MRT	66.98, art. 80	150.000 F	Colloque virtuel sur les usages des supports numériques (avec BPI)

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 31 90 90

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME :

Répertoire des arts du spectacle : ce répertoire, constitué conjointement par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, la Direction des archives de France, la Direction des musées de France, la Direction de l'administration générale(mission recherche), le Centre national du théâtre, la Bibliothèque nationale de France et la Direction du livre et de la lecture qui en assure le pilotage, est actuellement en cours d'achèvement.

Il a permis de recenser l'ensemble des fonds relatifs au théâtre et aux arts du spectacle conservés dans les institutions françaises publiques et privées, opération aujourd'hui terminée. Il comprend d'ores et déjà une base de données de 500 notices installée sur une base MISTRAL du DOSI depuis janvier 2000. Le programme restant comporte la saisie complémentaire de 2000 notices, souvent précédée de contacts avec les détenteurs des fonds en vue d'en obtenir des précisions. En outre, il a paru souhaitable au comité de pilotage du projet (séance du 6 octobre 2000) d'illustrer chaque notice par une vignette photographie, destinée à renouveler l'iconographie théâtrale de fonds souvent méconnus ; cette résolution nécessite le reprise de contacts systématiques auprès des institutions détentrices.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France (direction des collections/département des arts du spectacle)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DMDTS, DAF, DMF

DUREE DU PROJET : 1 an

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacations	Nature du programme soutenu
12 mois	Manuscrits littéraires
9 mois	Arts du spectacle

Autres crédits de vacations : (à titre indicatif)

FICHE DE PROGRAMMATION DES CREDITS D'ETUDE

CHAPITRES 34 97 67

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

SERVICE : DEPARTEMENT DES POLITIQUES DOCUMENTAIRES ET PATRIMONIALES

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME :

Etude de faisabilité pour l'informatisation du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*.

Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* est à ce jour le seul outil de travail recensant et décrivant l'ensemble des manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques françaises (exception faite de la BNF). La série in octavo publiée entre 1885 et 1993 comprend 104 volumes (soit 47.836 pages et 164.071 notices) dont de nombreux suppléments, mais elle est dépourvue d'index général ce qui rend la consultation mal aisée ; une informatisation et une mise en ligne faciliterait la consultation en même temps qu'elle résoudrait la question des inévitables mises à jour.

Avant d'entreprendre une rétroconversion, une étude préalable est indispensable pour en déterminer les modalités. L'objectif de cette étude est de déterminer le format le plus approprié (intermarc ou EAD) à une informatisation des notices et de proposer une programmation, notamment budgétaire, pour la réalisation du catalogue informatisé, tout en prenant en compte les futures mises à jour.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Direction du Livre et de la Lecture

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Un partenariat pourrait être envisagé avec le ministère de l'Education nationale qui a en charge une dizaine de bibliothèques patrimoniales dont les fonds, décrits dans le *Catalogue général*, n'ont pas encore été informatisés.

DUREE DU PROJET :

L'étude de faisabilité aurait lieu en 2001. A l'issue du rapport il sera jugé des moyens à mettre en place pour une rétroconversion du catalogue qui pourrait commencer en 2002.

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 67 :

Répartition des crédits : 100.000 F
--

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 31 90 90

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME :

Répertoire des manuscrits littéraires français du 20^{ème} siècle

Recensement des manuscrits littéraires français du 20^e siècle conservés dans les institutions publiques (bibliothèques municipales et départementales de prêt, archives municipales et départementales, musées, établissements publics à caractère culturel, administrations, universités) et privées (sociétés savantes, associations)

Une campagne systématique de prospection lancée en 2000 auprès des institutions susceptibles de détenir des documents dans le champ défini ainsi que la prospection sur place de très riches régions (PACA, Rhône-Alpes, Ile-de-France) ont permis de collecter environ 20.000 notices (soit la moitié du volume actuel des notices collectées depuis 1995).

La saisie de ces données dans la base Palme (sous-base d'OPALINE, base de données des documents spécialisés de la BnF) doit être effectuée dans un délai rapide avec l'aide d'une équipe renforcée de vacataires.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS, MEN, IMEC, BnF

DUREE DU PROJET :

Fin du programme prévue en 2003 ou 2004

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacations	Nature du programme soutenu
133.760 F	Prospection, catalogage

Autres crédits de vacations : (à titre indicatif)

**SUBVENTION DE LA RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

SERVICE :DEPARTEMENT DES POLITIQUES DOCUMENTAIRES ET PATRIMONIALES

TITRE ET RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE :

Constitution d'une filmothèque et d'une photothèque reproduisant les manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques publiques françaises (à l'exception de la Bibliothèque nationale de France)

Cette campagne systématique, en cours depuis 1979, a pour objectif de rendre accessible ce très riche corpus tant textuel qu'iconographique, en constituant, aussi bien dans les bibliothèques qui détiennent les manuscrits qu'à l'Institut de recherche et d'histoire des textes, une collection exhaustive de microfilms de conservation et de photographies susceptibles d'être exploités sous diverses formes par les chercheurs. Cette opération se déroule dans le cadre fixé par une convention tripartite quinquennale Education nationale / Culture / IRHT, signée en 1997.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS - Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), 40, avenue d'Iéna –
75116 PARIS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- Bibliothèques municipales (préparation et mise à disposition des manuscrits originaux)
- Ministère de l'éducation nationale (pour le financement de la reproduction des seuls manuscrits conservés par les bibliothèques universitaires)

DUREE DU PROJET :

Jusqu'en 2002 pour le microfilmage des manuscrits ; l'achèvement de la campagne de reproduction des seules enluminures devra nécessiter un délai plus long.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC	ch. 66.98 art 12	A. P.	C. P.
2001	600.000 F	600.000 F	600.000 F

**SUBVENTION DE LA RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

TITRE ET RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE :

Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques de France

Cette recherche a pour but de permettre l'accès de la communauté scientifique à l'ensemble des collections d'incunables français. Ces fonds, notamment ceux conservés dans les petits établissements, sont encore largement méconnus, sous-exploités et menacés du fait de mauvaises conditions de conservation ou de l'inexistence de personnel qualifié. Dans la plupart des pays européens, des catalogues collectifs d'incunables ont été mis en chantier afin de faciliter les recherches des historiens du livre. Ce catalogage doit s'effectuer au niveau régional, où sont désignés des responsables scientifiques, notamment conservateurs des bibliothèques. Ce programme est placé, au niveau national, sous la direction de M. Pierre Aquilon, maître de conférences à l'Université François-Rabelais de Tours. Il prend la forme d'une série de catalogues sur support papier et pourrait passer à l'avenir sur support numérique.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre d'études supérieures de la Renaissance (CERS), UMR 9913 (CNRS / Université François-Rabelais de Tours)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DRAC CENTRE (50 000 F)
Edition Klincksieck (édition papier)

DUREE DU PROJET :

Au moins jusqu'en 2003.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC	ch. 66.98 art 12	A. P.	C. P.
2001	50.000 F	50.000 F	50.000 F

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

Activités de recherche pour 2001

L'activité de la recherche au sein de la Bibliothèque nationale a été constante dans son histoire, mais il a fallu attendre le décret du 22 mars 1983 pour qu'elle soit inscrite parmi les missions de l'établissement et ainsi institutionnalisée. Cette mission a été réaffirmée dans le décret de création de la Bibliothèque nationale de France du 3 janvier 1994.

La Mission scientifique et notamment le pôle recherche ont été créés pour donner un cadre et un support administratif et financier à cette activité.

La recherche porte essentiellement sur les collections de la bibliothèque mais elle prend souvent une dimension nationale, voire internationale, qui repose sur un réseau de partenaires publics et privés.

Les programmes de recherche ont été regroupés selon six axes :

- Supports, usages et circulation de l'écrit (histoire du livre et autres supports d'information, étude matérielle de ces supports, histoire des pratiques et des lieux de lecture)
- Conservation (recherche de nouveaux procédés de conservation aussi bien des supports « papier », numériques, microformes, etc. que de leurs contenants, à savoir boîtes d'archivage, pochettes...)
- Bibliographie (productions d'outils pour la recherche : inventaires, catalogues raisonnés, répertoires)
- Numismatique (études sur les collections de monnaies, camées, intailles du département des Monnaies, Médailles et Antiques, mais aussi sur les trésors découverts dans les régions françaises)
- Patrimoine musical (création de catalogues thématiques et de répertoires, recensement de sources musicales)
- Nouvelles technologies (mise au point d'outils de structuration des documents sur le web en lien avec la Bibliothèque numérique Cf. « Gallica »).

Evolution actuelle

Depuis 1995, les programmes à la Bibliothèque nationale de France s'inscrivent dans le cadre de plans triennaux.

L'année 2000 voit se clore le deuxième plan triennal (1998-2000) pour s'ouvrir sur le troisième plan qui a été validé le 17 octobre 2000 par le Comité de Recherche de la BnF. La réunion de ce comité a aussi été l'occasion d'un bilan concernant les six dernières années écoulées et a permis d'avoir une bonne visibilité de la recherche dans l'établissement.

1 - Présentation du bilan

Depuis 1995, se dégagent plusieurs tendances :

- la conjonction des financements permet d'assurer à la recherche un budget significatif (variant suivant les années de 2,6 à 3,2 MF)
- l'évolution des programmes est forcément contrastée mais s'équilibre globalement
- les partenariats et les cofinancements se développent ; plusieurs conventions de coopération sont signées, au premier chef avec le CNRS, mais aussi avec d'autres organismes de recherche
- les vacances pèsent à hauteur de 60 % sur le budget de la recherche.
- la part consacrée à l'édition de résultats stagne, et le recours à l'édition électronique reste insuffisant.

Les évolutions envisageables à court terme sont notamment :

- l'implication du Conseil scientifique dans la définition de la politique de recherche de l'établissement
- l'élaboration d'un bilan global, incluant les actions de recherche non subventionnées, pour une visibilité d'ensemble de la recherche à la BnF
- la valorisation de la recherche, en particulier sur le site web
- le développement de nouveaux axes tels que
 - la conservation des données numériques
 - la recherche autour des collections spécialisées
 - l'étude des usages des collections, au-delà d'enquêtes ponctuelles auprès du public

La mise en place de plans triennaux a permis de définir des critères de recherche, à savoir un échéancier qui indique clairement les étapes de la recherche, une obligation de résultats en termes de production ou de diffusion, et la recherche de partenariat. Ces critères sont actuellement appliqués systématiquement à tous les programmes.

2 - Le plan triennal 2001-2003

Le comité a étudié 17 demandes de reconduction de programmes et 18 nouveaux projets. Le total de ces 35 propositions représentait 4,171 MF alors que le budget disponible se montait à 2,970 MF.

- 14 programmes ont été validés ;
- 3 seront soumis au conseil scientifique ;
- 11 programmes nécessitent une instruction complémentaire .

Au fil de l'examen des dossiers, ont été formulées quelques indications d'ordre général :

- tout programme doit se doter d'une instance de pilotage et fournir des bilans réguliers
- les bases de données produites dans le cadre de programmes de recherche doivent être accessibles de l'extérieur, compatibles avec les normes en vigueur et cohérentes par rapport aux autres bases de données de la BnF.

Enfin, deux directions de recherche ont été suggérées :

- le développement d'actions du type « *Le Rêve de Zola* » autour d'autres écrivains
- la formalisation de projets concernant la conservation des documents numériques

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90	Fonctionnement		
34.98 90	Fonctionnement		
31.90 90	Vacations		
36.60.95	6 contrats BCRD		1.376.000 F
		AP	CP
Titre V : 56 98	Equipement		
	Soutien de programme		
	Etudes		
	Total		
Titre VI : 66.98	Subventions de recherche	870.000 F	870.000 F
	Opérations de valorisation		
	Total	870.000 F	870.000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III		2.000.000 F	Budget de l'établissement
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

CORELI

Production d'un outil de gestion automatisé des collectivités religieuses françaises. Ce projet fait suite au programme COFAR (Collectivités Françaises de l'Ancien Régime), achevé en mars 1996 (création de 850 notices d'autorité dans la base OPALE par le Bureau des Autorités - collectivités du Service de la coordination bibliographique). Partant des données de la conversion rétrospective qui concernent les institutions religieuses, leurs dénominations successives, leur hiérarchie, leur structure, il vise à élaborer des notices d'autorité sur les collectivités comprenant des éléments historiques attestés ainsi que des données démographiques. Les partenaires apportent des compléments issus de leurs propres travaux et croisent leurs informations avec celles recueillies à la BnF.

Depuis le démarrage de cette action en 1999, les notices ont été traitées (saisie, dédoublement et vérification) Ces corrections ont été faites en liaison avec les partenaires, par échanges de bordereaux et corrections réciproques et par enquêtes ponctuelles auprès de partenaires locaux (pour les diocèses.) Le programme sera prolongé sur la durée du plan triennal 2001-2003 pour l'achèvement des lots de notices restantes.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS, Bibliothèque du Saulchoir, EHESS (*Apport scientifique pour la cohérence et la validité des informations collectées*), Ecole Pratique des Hautes Etudes, Centre National de Pastorale Liturgique, Bibliothèque de l'Institut catholique de Paris.

DUREE DU PROJET : 3 ans (1999-2001). Reconduction sur le plan triennal 2001-2003

Coût total de la recherche ou de l'opération :		140.000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		28.000 F	28.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

CONSERVATION DES DOCUMENTS SONORES ET AUDIOVISUELS

Réunir toutes informations pour préconiser les mesures préventives de conservation les mieux adaptées - conditions de stockage, prévention des risques, restauration des supports... Évaluer la qualité initiale des supports d'enregistrement numérique et leur comportement dans le temps. Élaborer des outils de lecture des enregistrements anciens et des outils de restauration d'enregistrements sonores dégradés. Mettre en oeuvre des unités de transfert de l'enregistrement depuis tout type de support et format vers des supports/systèmes de conservation et de communication.

En 1997, une nouvelle convention a été passée avec le LAM (Laboratoire d'acoustique musicale) de Paris VI. Ce programme s'intéresse maintenant aux nouveaux supports CD, CDR et une proposition d'ouverture vers le DVD a été faite en 1999. La convention avec le LAM a pris fin en 2000.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Université Paris VI/CNRS. *Apport technique et locaux*

Partenaires pressentis en fonction des analyses à mener : LNE, CNET, INRIA, CRCDDG

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		150 000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		150 000 F	150 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

IMPRIMERIE PARISIENNE AU XVI^e SIECLE

Édition des papiers de Philippe Renouard, légués en 1952 à la Bibliothèque nationale de France et constitués en deux grandes séries.

- 1°) Les imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle : bibliographie par ordre alphabétique d'imprimeurs et de libraires.
- 2°) L'inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle : recensement chronologique de la production.

En 1999, le travail de préparation du volume 1535-1540 a été achevé. Le fichier sur disquette sera remis à l'imprimeur et la publication prise en charge par le Comité des travaux historiques de la Ville de Paris.

Le volume V de la série chronologique est en cours de publication.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Commission des Travaux Historiques de la Ville de Paris

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		55.000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		52.440 F	52.440 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

INCUNABLES FRANCAIS ILLUSTRES

Inventaire et analyse des illustrations des incunables français. Enquête iconographique et bibliographique. Recensement chronologique des bois gravés et de leurs occurrences, relevé des sujets et des descripteurs iconographiques. Inventaire des matériels utilisés par les imprimeurs et étude de leur diffusion. En 1999, transfert de la base sous ACCESS et plan de publication d'un volume sur les Livres d'Heures ; à terme, constitution d'un produit sur support numérique.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Partenaire pressenti en fonction des analyses à mener : INHA

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel. A l'étude pour reconduction.

Coût total de la recherche ou de l'opération :		120.000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		58.650 F	58.650 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

MANUSCRITS ENLUMINES OCCIDENTAUX

Recensement et catalogage, en fonction de leur origine géographique, des manuscrits à peintures conservés à la Bibliothèque nationale de France. Une mission complémentaire s'est ajoutée depuis 1989 : celle de constituer une base de données enregistrant le matériel iconographique contenu dans les manuscrits enluminés de la Bibliothèque nationale de France. En 1999, travail sur les manuscrits enluminés florentins en vue de la publication du volume en 2001.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Partenaire pressenti en fonction des analyses à mener : IRHT (articulation avec le programme IRHT/MRT/DLL)

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		140.000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		138.000 F	138.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

MANUSCRITS ENLUMINES ORIENTAUX

Indexation iconographique dans Mandragore de toutes les peintures des manuscrits persans de la Bibliothèque nationale de France (achevée en février 1993 avec plus de 6000 images indexées) puis de 25 manuscrits orientaux de la collection Smith-Lesouëf, des manuscrits coptes (achèvement en novembre 1993), des manuscrits syriaques (achèvement janvier 1995), des manuscrits géorgiens (idem). L'indexation des manuscrits arabes (160 manuscrits représentant 6000 images) a commencé également en 1993-1994. Les indexations des manuscrits arméniens, éthiopiens, turcs et hébreux ont été achevées ; le programme devrait se poursuivre par les manuscrits indiens et sanskrits.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Partenaire pressenti en fonction des analyses à mener : IRHT (articulation avec le programme IRHT/MRT/DLL)

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		100.000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		27.600 F	27.600 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

REPertoire INTERNATIONAL DES SOURCES MUSICALES

Inventaire et description des manuscrits musicaux de la période 1570-1800 conservés dans les bibliothèques françaises. Il s'inscrit dans le cadre d'un programme international conçu en 1957 sous l'égide de la Société internationale de musicologie et de l'Association internationale des bibliothèques musicales. Depuis 1987, il fait aussi partie du projet Recensement du patrimoine musical patronné par le Ministère de la Culture (Direction de la Musique et Direction du Livre) et la BnF. La création de l'IRPMF (UMR 200) a permis de donner un développement supplémentaire à ces actions de recherche dont le débouché en 1999 est la parution du volume du Catalogue des manuscrits musicaux avant 1800 (Lettres A & B). L'UMR a été évaluée en juin 1999 et reconduite à la demande de tous les partenaires.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

IRPMF

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		340.000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		257.600 F	257.600 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

TRESORS MONETAIRES

Étude scientifique et publication de trouvailles de monnaies faites en France, récemment ou autrefois, déposées ou simplement signalées au Département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France.

Publications régulières sous forme de volumes qui constituent une série : TXVI publié en 97, tome XVII publié en 1998/99 et tome XVIII en 1999/2000. La publication du volume XIX est prévue pour la fin de l'année 2000.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel.

Présentation du plan de travail et de l'ensemble du programme au prochain Conseil scientifique.

Coût total de la recherche ou de l'opération :		250.000,00 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		124.000 F	124.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

NUMISMATIQUE ORIENTALE

Etude et publication de monnaies arabo-islamiques provenant de fouilles et de trouvailles ainsi que de collections privées ou publiques (principalement celles de la Bibliothèque nationale de France) Monnaies islamiques de diverses fouilles et collections provinciales. Études menant à une participation à des ouvrages collectifs, à la rédaction de comptes rendus, à la vulgarisation, à l'animation et à des traductions.

Fouilles à Balis (Syrie), à Istabl Antar (Égypte), Marseille,...

Publications : *Les monnaies de Balis*, Damas 1978, 120p., XI pl., 4° - Catalogue des monnaies orientales : *Archives de la ville de Marseille, Marseille*, 1983. - Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale de France : *Asie pré mongole, les Salguqs et leurs successeurs*, 1985.

Tome 4 du Catalogue des monnaies et médailles musulmanes de la BnF (Asie pré-mongole, dynasties diverses).

En 2000 : Préparation de la réédition du volume I de Lavoix (monnaies omeyyades et abbassides). Rédaction du volume V,1 (Asie pré-mongole-Iran).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque nationale de France

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		70.000 F	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		34.500 F	34.500 F

CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE

CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE

Activités de recherche pour 2001

Le CNC a engagé depuis 1996 un travail d'inventaire et de catalogage des films français.

A la suite de ce travail, une deuxième tranche a été engagée en 2000 sur les films des années 1956 à 1978. Est ainsi inventoriée la partie la plus fragile de la production cinématographique française sur laquelle porte prioritairement l'effort de restauration engagé par le Ministère de la Culture.

Ce travail de recherche concerne les collections des longs métrages français « acétate » du service des archives du film et du dépôt légal du CNC soit environ 7000 bobines. Au cours de l'année 2000, environ 3000 bobines ont été cataloguées. Les données ainsi recueillies ont été enregistrées sur une base de données afin de pouvoir réaliser des analyses précises.

En 2001, le CNC continuera ces travaux dans le cadre du plan pluriannuel qu'il a engagé jusqu'en 2002 (inclus).

Ces travaux permettent d'avoir une connaissance approfondie des collections, d'en déterminer le contenu, l'état physique et ainsi d'opérer des choix de restauration et de valorisation particulièrement dans le cadre du projet de Maison du cinéma.

Ces travaux pourront ainsi guider les choix de valorisation engagé dans le cadre de ce projet. Il pourront également donner lieu à la publication de catalogues.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION : CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations recherche 36 60 95 Subventions aux établissements		
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">Total</div>		
Titre VI : Subventions de recherche Opérations de valorisation Opération nationale AMS/C14 <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">Total</div>	300 000 F	300 000 F
	300 000 F	300 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Inventaire et catalogage des films français de 1956 à 1978. Cet inventaire concerne les collections de longs métrage « acétate » du service des archives du film et du dépôt légal du CNC. Il permettra d'avoir une connaissance approfondie de ces collections, d'en déterminer le contenu, l'état physique et d'opérer des choix de restauration et de valorisation dans le cadre notamment du projet de Bercy.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre national de la cinématographie
12 rue de Lubeck 75 784 Paris Cedex 16

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel lancé en 2000 pour s'achever en 2002 (inclus).

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		300 000 F	300 000 F

**patrimoine monumental
archéologique
et ethnologique**

groupe de programmes n° 2

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**

SOUS-DIRECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Activités de recherche pour 2001

A -ETUDES, RECHERCHES

Dans le cadre du programme 2001, on voit les activités de recherche du LRMH se concentrer plus encore que les années précédentes sur ses missions fondamentales : la recherche sur l'impact des méthodes de restauration sur la conservation des matériaux du patrimoine.

Les études sur les nettoyages ou sur le comportement des adhésifs sur tous supports se multiplient, en fonction des demandes qui émanent directement du terrain, des restaurateurs, des architectes et des conservateurs.

Sur les crédits de subvention (ch. 66.98), le LRMH doit poursuivre plusieurs recherches engagées l'année précédente ou depuis deux ans. Il s'agit en particulier des deux thèses sur les inhibiteurs de corrosion appliqués au béton armé et à la pierre (en co-direction avec le LCPC et l'ENSAIS de Strasbourg), qui s'achèveront l'année prochaine et seront soutenues début 2002. Deux autres thèmes sont aussi repris et approfondis, les recherches sur le jaunissement apparent de la pierre sous l'effet du nettoyage laser, et l'étude sur les coulis d'injection utilisés pour la consolidation des peintures murales. Les études proposées sur les grottes de Lascaux et H. Cosquer sont également des travaux d'approfondissement des connaissances sur le comportement de ces cavités, lié à des aménagements réalisés ou prévus.

Parmi les thèmes nouveaux figurent une étude sur le comportement des colles animales dans le cadre du traitement des textiles par congélation, ou encore sur l'utilisation de la thermographie infrarouge pour évaluer le comportement thermique des doubles verrières utilisées en conservation préventive des vitraux anciens et donc leur efficacité.

Sur les crédits d'étude (ch. 56.98) des contrats de recherche, impliquant le plus souvent des restaurateurs ou des sociétés privées extérieures seront passés. Dans ce cadre le LRMH engagera deux programmes nouveaux, l'un sur les produits débroussaillants et leur impact sur la pierre, car les demandes sur ce thème sont récurrentes, pour le traitement de sites archéologiques ou de monuments en ruine, fortifications etc., l'autre sur la détection de la corrosion des armatures métallique dans le béton et la pierre, par émission acoustique. Cette dernière technique est en effet prometteuse, car le laboratoire ne dispose pour le moment que de méthodes permettant la localisation de ces armatures sans possibilité d'étude de la corrosion.

B - ACQUISITIONS

Comme la plupart des gros équipements du LRMH ont été renouvelés dans les 5 dernières années et que les effectifs ne nous permettent pas de développer de nouvelles techniques d'analyses ou d'observation, l'enveloppe réservée aux acquisitions sera employée au renouvellement ou à l'achat de petits équipements (métalliseur pour le MEB, appareil de mesure de la vitesse du son, etc.).

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Titre III : 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations recherche 36 60 95 Subventions aux établissements		1 740 000 F 76 000 F
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">Total</div>	252 000 F 1 300 000 F 598 000 F 2 150 000 F	
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Equipement informatique <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">Total</div>	 900 000 F	

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 98 90 et 31 90 90

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34 98 90 :

(indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
555 000 F	Matériel et fournitures
371 000 F	Achats de service et autres dépenses
339 000 F	Entretien et agencement des locaux
105 000 F	Véhicules
280 000 F	Déplacements temporaires
90 000 F	Informatique et télématique

Autres crédits de fonctionnement :

(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
76 000 F	Saisie de données scientifiques

Autres crédits de vacances : *(à titre indicatif)*

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**

SOUS-DIRECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

CONTRATS D'ETUDES ET EQUIPEMENT

(chapitre 56.98)

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Étude de l'efficacité des produits désherbants-débroussaillants et de leur impact sur la pierre

Le LRMH est de plus en plus souvent sollicité sur l'efficacité et l'innocuité pour le matériau support des différents produits désherbants – débroussaillants vendus dans le commerce.

Une telle étude nécessite l'association d'un restaurateur afin de tester des produits sur un site déterminé (remparts de Blaye, 33) :

- cartographie des recouvrements
- application des produits
- suivi de l'efficacité et de la rémanence
- analyse de l'évolution des résidus dans la pierre
- analyse du comportement du matériau

L'exploitation sera faite par le LRMH, en liaison avec le restaurateur.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Mme Rosalie GODIN, restaurateur
« Labellie » - 33420 LUGAIGNAC

DURÉE : 12 mois

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		100 000 F	100 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Mise au point de protocoles de refixage de grisailles et d'émaux altérés sur verre de vitrail

En atelier, la pratique du refixage de peintures montre qu'un même produit n'imprègne pas la grisaille de la même manière, que ce soit sur un trait écaillé, un aplat épais écaillé ou un lavis pulvérulent.

L'efficacité du refixage dépendant en grande partie des états de dégradation, il s'ensuit qu'une seule et même méthode ne peut convenir à tous les cas de figure. Il devient alors nécessaire de mieux adapter les traitements aux types d'altération les plus fréquemment observés.

Des éprouvettes seront réalisées en reproduisant les facteurs mis en cause dans l'altération des peintures (composition, nature des liants, conditions de cuisson, qualité de l'application) afin d'obtenir les différentes formes de dégradation (écaillages, pulvérulences, etc.).

Ensuite, plusieurs produits de refixage, de nature organique et inorganique, seront testés sur chaque sorte d'altération, en faisant varier : le solvant, la concentration et le mode d'application.

Le LRMH prendra en charge la caractérisation des différents types de dégradation des peintures, avant et après application des produits, et ensuite après vieillissement artificiel, de façon à apprécier le comportement du fixatif et de la peinture pour chaque genre d'altération reproduit.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Madame Isabelle BAUDOIN, restaurateur de vitraux
19 avenue Alexandre Dumas – 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

DURÉE : 12 mois

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		50 000 F	50 000 F

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

**Poursuite du programme sur la consolidation des peintures murales : étude des coulis
d'injection (2^{ème} phase)**

La première phase, achevée en 2000, a permis de tester les propriétés des différents produits utilisés pour injection en vue de raccrocher au mur les enduits de peintures murales (coulis).

La suite du programme permettra, à partir des produits sélectionnés dans la première phase, d'effectuer des tests physiques sur les produits en question (arrachage essentiellement) ; ils seront menés par le CRITT de Strasbourg (qui a déjà assuré la première phase de sélection) sur des échantillons représentant les paramètres semi-réels des conditions d'injection (c'est-à-dire mortier avec détachement du support), ainsi que réels (murs expérimentaux du CSTB, puis essais *in situ*). Ces échantillons seront fabriqués par un restaurateur.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT-Matériaux)
19 rue Saint Junien – BP 23 – 67305 SCHILTIGHEIM CEDEX

DURÉE : 12 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	100 000 F	100 000 F	60 000 F
2002			40 000 F

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Gestion du site Internet du LRMH et alimentation des banques de données

Cette étude comprendra :

1. La gestion du site Internet et sa mise à jour régulière ainsi que le suivi des relations extérieures le concernant.
2. La mise en valeur sur l'Internet de la banque d'images du LRMH
3. La poursuite de l'indexation du fonds photographique du LRMH pour alimenter la banque d'images scientifiques du Laboratoire, en particulier les diapositives se rapportant à une étude n'ayant pas donné lieu à un rapport ainsi que les négatifs en noir et blanc illustrant les rapports d'étude du Laboratoire.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

DURÉE : 12 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	278 000 F	278 000 F	54 000 F
2002			224 000 F

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Détection de la corrosion d'armatures dans le béton et la pierre par émission acoustique

La détection de la corrosion d'armatures que ce soit dans la pierre ou dans le béton pose actuellement problème. Dans les canalisations (pipelines...) comme dans les bassins métalliques, le suivi de la corrosion est couramment réalisé par émissions acoustiques.

Des essais préliminaires ont été réalisés sur des éprouvettes de béton armé au LRMH et ont montré que cette technique de suivi de la corrosion pourrait être appliquée au béton armé.

Il est utile de développer la technique (mise au point des conditions d'expérimentation...), pour la détection de la corrosion d'armatures dans le béton, mais aussi de la tester sur des pierres armées.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Euro Physical Acoustics
Leader Club 120
94373 SUCY EN BRIE Cedex

DURÉE : 12 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		70 000 F	50 000 F
2002			20 000F

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**

**SOUS-DIRECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES
LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES
SUBVENTIONS DE RECHERCHE
(chapitre 66.98)**

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Le traitement des structures métalliques dans les maçonneries anciennes (3^èe tranche)

Ce programme d'étude, qui s'inscrit dans le cadre d'une bourse CIFRE avec l'ENSAIS de Strasbourg, programmé sur trois ans, a pour but de mettre au point un procédé de traitement des fers sans ouverture de la maçonnerie (par application de surface ou par injection d'inhibiteurs de corrosion) et de définir les conditions, les moyens de mise en œuvre, ainsi que les méthodes de contrôle.

Cette subvention correspond au financement de la 3^{ème} année de thèse.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg (ENSAIS)
24 boulevard de la Victoire
67084 STRASBOURG CEDEX

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 200 000 F TTC			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	120 000 F	120 000 F	72 000 F
2002			48 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Essai d'application de la technique de métrologie thermique infrarouge à la mesure des températures des systèmes de protection des vitraux par double verrière

Depuis la première tranche de cette étude, un banc expérimental a été construit dans le but d'étudier l'efficacité des verrières de protection installées à l'extérieur de verrières anciennes dans de nombreux édifices.

Dans le cadre des 2^e et 3^e tranches de ce programme, quatre lancettes ont été équipées de panneaux de vitrail ainsi que de deux types de verrière de protection (verre thermoformé et verre blanc mis en plomb).

Les données acquises jusqu'à ce jour ne faisant apparaître que de faibles différences de température entre les systèmes, la technique de métrologie thermique infrarouge, plus précise que les thermocouples utilisés actuellement, sera employée.

Cette étude se fera en collaboration avec l'équipe de l'Ecole Centrale qui achève la troisième tranche de leur programme (optimisation des systèmes de protection des vitraux par double verrière, sur banc expérimental).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'Est
11 rue Jean Mentelin – BP 9 – 67035 STRASBOURG CEDEX 2

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 110 000 F TTC			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	66 000 F	66 000 F	66 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Mise au point de protocoles de refixage de grisailles et d'émaux altérés sur verre de vitrail

En atelier, la pratique du refixage de peintures montre qu'un même produit n'imprègne pas la grisaille de la même manière, que ce soit sur un trait écaillé, un aplat épais écaillé ou un lavis pulvérulent.

L'efficacité du refixage dépendant en grande partie des états de dégradation, il s'ensuit qu'une seule et même méthode ne peut convenir à tous les cas de figure. Il devient alors nécessaire de mieux adapter les traitements aux types d'altération les plus fréquemment observés.

Des éprouvettes seront réalisées en reproduisant les facteurs mis en cause dans l'altération des peintures (composition, nature des liants, conditions de cuisson, qualité de l'application) afin d'obtenir les différentes formes de dégradation (écaillages, pulvérulences, etc.).

Ensuite, plusieurs produits de refixage, de nature organique et inorganique, seront testés sur chaque sorte d'altération, en faisant varier : le solvant, la concentration et le mode d'application.

Le LRMH prendra en charge la caractérisation des différents types de dégradation des peintures, avant et après application des produits, et ensuite après vieillissement artificiel, de façon à apprécier le comportement du fixatif et de la peinture pour chaque genre d'altération reproduit.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Madame Isabelle BAUDOIN, restaurateur de vitraux
19 avenue Alexandre Dumas – 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

DURÉE : 12 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	50 000 F	50 000 F	50 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Caractérisation des résidus de nettoyage par laser de la pierre

Aujourd'hui, la technologie laser est couramment utilisée pour le nettoyage de la pierre. La plupart des pierres calcaires et des marbres peuvent être nettoyés de façon optimale, mais dans certains cas des changements de couleur ont été observés. Par exemple, le marbre de Carrare et certains pigments noircissent, et le laser est accusé par certains usagers de jaunir la pierre. Un tel jaunissement peut avoir plusieurs causes :

1. Mise au jour de couches superficielles jaunâtres présentes sous les croûtes noires (patines d'oxalates, couches de sulfatation, couches imprégnées de matières organiques)
2. Interaction entre le laser et certains composés présents sous les croûtes noires, puis dépôt de ces produits à la surface de la pierre
3. Interaction entre le laser et certains composés présents dans les salissures, puis dépôt de ces produits de réaction à la surface de la pierre
4. Association de ces divers processus.

L'étude proposée vise à explorer les différentes hypothèses grâce à une étude expérimentale basée sur des échantillons de pierre calcaire naturellement salis, et sur quelques éprouvettes salies artificiellement.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Instituto de Recursos Naturales y Agrobiologia
Superior de Investigaciones Cientificas, Avenida de Reina Mercedes 10 - Apartado. 1052
41080 Seville - Espagne

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 12 mois

Ce projet s'inscrit dans un programme bisannuel. La présente subvention correspond à la deuxième année de financement du projet.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 284 000 F TTC			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	170 000 F	170 000 F	102 000 F
2002			68 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Consolidation d'éléments de charpente par des résines. Rédaction d'un cahier de prescriptions à l'usage des maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvres et entreprises

Dans le cadre d'un projet d'étude sur la consolidation d'éléments de charpentes par des résines, dont le financement est partiellement assuré par les entreprises de consolidation de charpente et par le Laboratoire de rhéologie du bois de Bordeaux, un cahier de préconisations à l'usage des maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre et entreprises, doit être rédigé. Ce cahier reprendra les résultats de l'étude. Il répondra à un cahier des charges défini par le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques en concertation avec la compagnie des architectes en chef des monuments historiques.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Laboratoire de rhéologie du bois de Bordeaux
69 route d'Arcachon - 33610 CESTAS - tél : 05 57 7 91 00 - fax : 05 56 84 58 75

Correspondants : Pierre MORLIER (directeur) ; Philippe GALIMARD (maître de conférence)

DUREE DU PROJET :12 mois

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 84 000 F TTC			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	50 000 F	50 000 F	50 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Déplaquage des marqueteries par des enzymes

Les colles traditionnellement utilisées en ébénisterie sont des colles de protéines d'origine animale réversibles. Grâce à un apport d'eau et de chaleur, on peut les fluidifier et décoller le placage pour pouvoir restaurer le bâti. Dans la pratique, certaines déposes sont difficiles et on peut être amené à chauffer de manière soutenue la colle pour réussir à la décoller. C'est pourquoi, il est nécessaire de développer des techniques de dépose plus douces et plus respectueuses du bois. L'utilisation d'enzymes apparaît comme une solution intéressante.

Les premières expériences réalisées à l'ENSTIB ont montré que l'utilisation d'une protéase (enzyme catalysant l'hydrolyse des protéines) permettait de diminuer le temps nécessaire au décollage d'un placage. Les premiers résultats ont permis de comprendre que l'efficacité de la dépose enzymatique dépend de plusieurs paramètres : la nature de la colle animale et des additifs, la nature de l'enzyme, la température, le pH, les essences de bois au contact de la colle et la diffusion de la solution enzymatique à travers le placage de bois.

L'étude proposée comprendra :

- sélection d'une enzyme ou d'un mélange d'enzymes purifiées,
- analyse chimique de colles animales anciennes et de colles animales actuelles,
- mise au point d'un essai mécanique permettant de quantifier la facilité de décollage d'un placage,
- étude de l'inhibition de l'enzyme par certaines essences de bois,
- étude de la diffusion de la solution enzymatique à travers une feuille de placage de différentes essences.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

ENSTIB (Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois)
27 rue du Merle Blanc – BP 1041 – 88051 EPINAL CEDEX 9
Contact : Marie-Christine Triboulot

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 84 000F TTC			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	50 000 F	50 000 F	50 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Amélioration des techniques d'assemblage d'éléments de pierre rompus ou désolidarisés

La recherche fait suite à une précédente étude visant à évaluer la durabilité de collages de pierre et à mettre en évidence les principaux paramètres mécaniques responsables de la fissuration de la pierre lors de goujonages fixés à l'araldite.

La présente étude doit permettre de résoudre des problèmes majeurs et fournir des méthodes et des produits utilisables à une échelle artisanale. La pose de goujons sera optimisée pour :

- une masse de scellement organique (époxyde, élastomère) ;
- une masse de scellement minérale (liants hydrauliques).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Expert-Center pour la Conservation du patrimoine bâti.

MX-G Ecublens

CH – 1015 Lausanne

A. Queisser, directeur

F. Girardet, responsable du projet

DUREE DU PROJET : 16 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 284 000 F TTC			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	170 000 F	170 000 F	102 000 F
2002			68 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE

Etude microhydrogéologique des parois de la grotte de Lascaux, effets pour la conservation

En dépit de la présence d'un niveau imperméable, quelques infiltrations sont observables en quelques points de la grotte de Lascaux ; elles se matérialisent par de petits dépôts de calcite. Les conditions micro climatiques dans la cavité subiront à partir de 2001, les modifications liées aux travaux importants qui se déroulent à l'entrée de la caverne (changement de la toiture recueillant les eaux d'infiltration, impact d'une nouvelle machine régulant le climat souterrain). Dans ces conditions le suivi de l'évolution des flux d'eaux superficiels et sous-cutanés est nécessaire pour apprécier la qualité des mesures prises pour garantir la conservation des décors de la grotte.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre de développement des géosciences appliquées (CDGA).
Bâtiment de Géologie. Université BORDEAUX 1 - 33405 TALENCE

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :100000 F TTC			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	60 000 F	60 000 F	36 000 F
2002			24 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

**Caractérisation de la dynamique des transferts dans les galeries de la grotte H.Cosquer.
Conséquences pour la conservation**

Cette recherche nécessite la collecte et l'enregistrement de données physiques dans le milieu souterrain et à l'extérieur : variations du niveau de l'eau de mer, pression atmosphérique, température de l'air et vitesse de circulation de l'air dans les galeries.

Les résultats devront définir des consignes permettant d'assurer l'équilibre du milieu

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre de développement des géosciences appliquées (CDGA).
Bâtiment de Géologie.
Université BORDEAUX 1 - 33405 TALENCE

DUREE DU PROJET : 12 mois

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 100 000 F TTC			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	60 000 F	60 000 F	36 000 F
2002			24 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : LABORATOIRE DE RECHERCHE DES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Caractérisation des propriétés physico-chimiques des colles animales utilisées en restauration

La congélation est une méthode utilisée pour traiter les textiles infestés. Pour pouvoir appliquer cette méthode à l'ensemble des collections textiles et notamment sur les accessoires, objets composites souvent collés, l'inocuité de la méthode doit être vérifiée sur les différents matériaux.

Une première étude sur « l'effet de la congélation sur les colles animales » a montré que le traitement de congélation semblait induire une modification des caractéristiques adhésives. Les tests de pelage qui ont été réalisés après congélation (48h à -30°C) sur des éprouvettes encollées (colle de peau) montrent une augmentation de la force d'arrachage. Afin de mieux comprendre le phénomène observé, il nous semble important d'étudier les caractéristiques physico-chimiques des colles animales.

L'étude portera sur les différentes colles animales utilisées en restauration : colle de peau, colle d'os, et colle de poisson :

- la caractérisation des propriétés intrinsèques des colles animales en fonction de la température par Analyse Thermique Différentielle.
- la réalisation de tests d'arrachage

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Toulouse
118 route de Narbonne
31077 Toulouse Cedex 4

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 100 000 F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	60 000 F	60 000 F	36 000 F
2002			24 000 F

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**



SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

Activités de recherche pour 2001

Le dernier trimestre de l'année civile est prioritairement consacré par les conservateurs régionaux de l'archéologie à la préparation de la programmation de la recherche pour l'année à venir. Cette programmation scientifique s'inscrit dans la politique générale définie par le C.N.R.A. (cf C.N.R.A. - La recherche archéologique en France 1990 -1994. Editions des sciences de l'homme, 1997). Elle est arrêtée par les préfets de région, sur proposition du conservateur régional, après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (C.I.R.A.) compétente.

Compte tenu des contingences de délais fixées par la loi du 27 septembre 1941, validée, pour l'examen des demandes annuelles d'autorisations de fouilles la programmation est arrêtée à la fin du premier trimestre 2001.

Pour la première année, à l'instar des réunions de programmation budgétaire organisées par la sous-direction des monuments historiques, des réunions ont eu lieu avec chaque conservateur régional de l'archéologie et responsable des centres nationaux afin de tirer le bilan de l'année écoulée et d'exposer la programmation budgétaire de l'année 2001.

Les six commissions interrégionales de la recherche archéologique, créées par les décrets n^{os} 94-422 et 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale, examinent l'ensemble des projets de recherche envisagés dans leur territoire de compétence - à l'exclusion des sites « d'intérêt national » du ressort du CNRA -, qu'il s'agisse de fouilles de terrain, de projets collectifs de recherche ou de publications.

Durant l'année 2000 le CNRA a connu une activité sans précédent (quatorze réunions : séances plénières, délégation permanente, comités et commissions). Cette activité a été nourrie par les débats autour du projet de loi sur l'archéologie préventive et la création du futur établissement public auquel seront confiées les fouilles d'archéologie préventive. C'est dans ce cadre qu'ont pu être abordés le devenir des actuelles unités mixtes de recherche (CNRS, Université, Culture) et l'émergence de pôles scientifiques destinés à mettre en place un maillage cohérent du territoire en matière de ressources au plan archéologique. Une réunion de la commission des fouilles sous-marines placée en son sein (4 avril) a été consacrée à l'attribution de récompenses aux inventeurs de biens culturels maritimes prévues dans le cadre de la loi de 1989.

Le conseil a également rendu trois avis dont on retiendra surtout que le premier suggérait des amendements au projet de loi sur l'archéologie préventive et le deuxième soulignait la place importante des services archéologiques territoriaux.

L'année se termine au sein du Conseil par un débat autour du projet d'un nouvel avis, le cinquième de ce nouveau CNRA, portant sur les pôles scientifiques ; enfin la réflexion sur une révision du décret de 1994 qui avait mis en place les organismes consultatifs en matière d'archéologie (CNRA et CIRA).

En 2001 le CNRA orientera sa réflexion sur la place à donner, en son sein, à ses comités et commissions spécialisées ainsi que les nouvelles procédures qui découleront de la mise en place de l'établissement public.

Afin de connaître le détail des actions de recherche menées dans les régions, des bilans scientifiques régionaux sont publiés chaque année. Au 15.11.2000, 193 numéros ont été publiés depuis 1992, rassemblant 25 000 pages de textes et illustrations. Les résultats scientifiques significatifs de chaque région sont regroupés dans le bilan d'activité de la sous-direction de l'archéologie.



En 2001 les grandes orientations du budget de la recherche en matière d'archéologie porteront sur les points suivants :

1/ Chapitre 66.98

1-1 Pour permettre la réalisation de la campagne de fouilles programmées par des subventions versées aux titulaires d'autorisation de fouilles.

Les titulaires des autorisations sont des chercheurs du CNRS, des universitaires ou des enseignants de l'enseignement secondaire, des bénévoles ou encore des archéologues des collectivités territoriales, et enfin des personnels scientifiques des services régionaux de l'archéologie.

En 1999, le nombre des opérations d'archéologie programmée s'est élevé à 428 (en 1998 : 413) dont 231 chantiers de fouilles, le solde étant constitué des relevés d'art rupestre (32), des prospections thématiques (85) et des projets collectifs de recherche (80).

En 2001 le montant des crédits déconcentrés pour ce type de recherche sera légèrement augmenté (de 11 667 000 F à 11 690 000 F). Des augmentations de faible ampleur - de 15 000 F à 70 000 F - ont été apportées dans la répartition des crédits, grâce à des demandes de crédits inférieures à celles de l'année antérieure pour quelques régions.

Afin de contribuer à l'équilibre de l'aménagement du territoire, tout en luttant contre le saupoudrage des crédits sur des opérations faiblement dotées financièrement, le projet de lancer un appel d'offres scientifique national se fait jour.

Sera sélectionné à titre expérimental un projet pluriannuel présenté par les régions qui ne disposent pas de chercheurs résidents (universitaires, CNRS, collectivités territoriales...) dans la spécialité chronologique du projet de recherche proposé dans l'appel d'offres. Pour cet objectif une somme de 310 000 F est réservée cette année en crédits de catégorie 1, ce qui montera la dotation consacrée à la recherche programmée à 12 000 000 F.

1-2 Les fouilles urgentes en 1999 ont concerné 535 opérations (*) et en 2000 (chiffre provisoire) 335 opérations (*). La dotation pour 2000 était de 7,933 M.F.

(*) Nota bene : source DRACAR

Le projet de loi sur l'archéologie préventive prévoit la création d'un nouvel établissement public de l'archéologie préventive (EPA). Cet établissement devra prendre en charge l'ensemble des opérations préventives, y compris les fouilles urgentes (F.U.) auparavant gérées par l'AFAN. En raison de la mise en place prévue de l'établissement en juillet 2001, il a été réservé 3,38 M.F. sur le chapitre 66-98 pour assurer ces fouilles urgentes afin d'assurer la "soudure" avec l'EPA.

Enfin, une dotation spéciale de 3 M.F. sera attribuée au titre du lancement de l'aide à la recherche du nouvel établissement public de l'archéologie préventive.

2/ Chapitre 56.98

2-1 poursuivre la politique de conservation du matériel archéologique dans les dépôts de fouilles archéologiques.

En 2000 l'effort consacré à la stabilisation du matériel métallique issu des fouilles archéologiques a été poursuivi et a atteint un montant de 1,4 MF.

La prise en charge de travaux d'étude, d'analyse et de stabilisation de mobilier archéologique doit aussi s'appliquer à la consolidation et l'étude des peintures murales gallo-romaines par l'association Pro Pictura Antiqua de Soissons et le CNRS. L'association procède au nettoyage des peintures fragmentaires, à l'assemblage et au collage sur un support, aux photographies et à des dessins sur calque.

2-2 Le ministère dispose d'un navire de recherches archéologiques sous-marines, l'Archéonaute, basé à Marseille (13).

Ce bâtiment, en service depuis 1967, est armé d'un équipage civil par le ministère de la culture et de la communication qui a passé un marché d'armement (2,15 MF sur le chapitre 34-97).

En 2000, à la suite d'une grave avarie, l'Archéonaute a nécessité une importante opération de réparation puisqu'il a fallu changer les deux moteurs (coût global moteur et main d'œuvre : 1, 549 M.F. sur le chapitre 56-98). Cette réparation a lourdement pesé sur la programmation des activités de recherche puisque le bateau a été immobilisé pendant plusieurs mois.

Pour ce qui concerne la côte atlantique, le ministère dispose désormais d'une barge qui lui permet des interventions légères. Sa mise en conformité a été assurée par des crédits de recherche.

Enfin pour l'archéologie subaquatique, le DRASSM participe à plusieurs programmes sur les lacs alpins (le Bourget et Annecy) et notamment le programme CLIMASILAC sur le bassin versant du lac d'Annecy qui associe de nombreux partenaires scientifiques (CNRS, Universités...).

2-3 Expertises archéologiques pour les anciennes concessions minières ("mines orphelines")

En complément du programme faisant l'objet d'une convention entre le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et la SDA (qui fait l'objet d'un co-financement, pour la SDA sur le chapitre 66-20), des expertises archéologiques sont confiées à des experts indépendants ou appartenant à des structures associatives afin d'évaluer le potentiel patrimonial des anciens sites miniers abandonnés.

Les deux chapitres du B.C.R.D. constituent la principale source de financement de la recherche archéologique et des actions qui l'accompagnent. Toutefois d'autres sources de financement qui proviennent des crédits propres au ministère de la culture et de la communication et qui concourent au développement de la recherche doivent être mentionnées ici.

3/ Autres sources de financement

3-1. Chapitre 66-20

3.1.1 - réalisation de la carte archéologique

En 2001, du fait de la création du nouvel établissement public et surtout en raison de l'affirmation dans le projet de loi relatif à l'archéologie préventive que la réalisation de la carte archéologique relève de la compétence du ministère : 35 emplois seront créés au titre du budget 2001 dans les corps de fonctionnaires de recherche avec un profil "carte archéologique " (35 nouveaux postes seront demandés au titre du budget 2002).

Ils seront affectés dans les services régionaux de l'archéologie. Dans l'attente des recrutements que permettront ces créations de postes, une dotation spécifique sur le chapitre 66-20 sera réservée pour permettre la rémunération des personnels AFAN affectés à cette tâche dans les services de l'Etat.

Ce programme permet de réaliser une base de données, fondée sur un inventaire scientifique du patrimoine archéologique national, de manière à constituer un instrument de gestion et de connaissance efficace.

Au premier janvier 1999, 279.000 sites étaient enregistrés sur les bases régionales constituant Dracar, soit une augmentation de 7 % en un an.

Bien qu'hors crédits BCRD elle aussi, la nouvelle application PATRIARCHE se substituera progressivement à la base de données DRACAR dès la mi-année 2001. Plusieurs maquettes ont déjà été présentées qui montrent le nouvel environnement de la base des données couplée à un système d'information géographique (SIG) et à une ergonomie plus conviviale.

Par ailleurs la collaboration avec l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres permet depuis 1992 de mettre en oeuvre un pré-inventaire archéologique de la Gaule. Près de soixante-dix volumes sont parus. Du fait là encore de la disparition programmée de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), c'est la Maison des sciences de l'homme (MSH) qui assurera la coordination, l'édition et la diffusion des prochains volumes de la "carte archéologique de la Gaule" dans le cadre d'une nouvelle convention entre les ministères chargés de la recherche, de la culture, l'académie des inscriptions et belles lettres et la MSH.

3.1.2 - actions de partenariat sur la recherche

De nombreux chantiers de fouilles programmées sont menés en partenariat entre le ministère de la culture et de la communication et les collectivités territoriales. Les moyens déconcentrés mis en place en 2001 s'élèveront à 10 MF.

3-2. Chapitre 43-20

Différentes actions de diffusion de la recherche sont financées sur ce chapitre.

3.2.1 - politique des revues et d'aide à l'édition

La sous-direction de l'archéologie apporte son aide au CNRS/Editions pour ses propres revues à hauteur de 0,300 MF. La même dotation sera réservée au CNRS en 2001.

La sous-direction de l'archéologie contribue au fonctionnement d'un réseau de revues interrégionales avec lesquelles elle a passé des contrats quadriennaux aux termes desquels elle s'est engagée, sous réserve d'un cahier des charges scientifique établi en concertation, à apporter à chacune d'entre elles une aide financière (0,910 MF en 2000).

Par ailleurs, de nombreuses aides sont apportées aux chercheurs pour leur permettre d'éditer les résultats de leurs recherches (0,222 MF en 2000).

3.2.2 - « Documents d'archéologie française » (DAF)

Créée en 1985 par les ministères de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le CNRS, et éditée par la Fondation de la maison des sciences de l'homme, la collection a pour mission de publier des travaux scientifiques de différentes natures (monographies de fouille, travaux universitaires, actes de colloque, ouvrages de synthèse, manuels) concernant tous les aspects de la recherche archéologique nationale. Les ouvrages de cette collection s'adressent en priorité aux chercheurs, mais ils peuvent également toucher un public de passionnés d'archéologie désireux de mieux connaître une période, une région ou une technique. Le montant de la participation de chaque institution partenaire était de 0,2 MF en 2000 et devrait être reconduit en 2001.

Au sein de la collection, la série « Archéologie préventive » est réalisée en partenariat avec l'AFAN.

A la fin 2000 la collection comprendra 83 volumes.

3.2.3 - aides à préparation de publications

En amont de l'édition et afin de produire des manuscrits publiables, la sous-direction de l'archéologie accorde des subventions sous forme d'aides à préparation de publication à des chercheurs.

Après avis des conservateurs régionaux de l'archéologie, des commissions inter-régionales de l'archéologie et du comité des publications placé auprès du sous-directeur, les projets ont bénéficié depuis 1994 d'une enveloppe de 2,5 MF par an sur le chapitre 66-20.

En 1999 des crédits du titre IV ont également été mobilisés (4,2 MF) afin de résorber le retard pris en la matière.

En 2000 il a été décidé pour des raisons d'orthodoxie budgétaire et comptable, de ne plus faire appel aux crédits du titre VI. Le montant de l'aide de l'Etat sur le titre IV en la matière a été en 2000 de 4,110 MF.

3.2.4 - valorisation de la recherche

La sous-direction de l'archéologie contribue à cette action de valorisation en subventionnant des colloques, tables rondes, congrès ou encore expositions d'intérêt national. Le montant de cet apport a été de 0,190 MF en 2000. Cette action sera poursuivie en 2001.

3.2.5 - collaboration avec le CNRS et les universités

La participation du ministère de la culture au fonctionnement des unités mixtes de recherche qu'il soutient en archéologie est depuis 1999 imputée sur le chapitre 43-20. Les centres suivants sont concernés :

- 1) à Bordeaux, l'UMR 58-08, "milieux, techniques et cultures préhistoriques" dirigée par J. Ph. RIGAUD, directeur du centre national de la préhistoire ;

- 2) à Dijon, l'UMR 55-94, "Archéologie, cultures et sociétés : La Bourgogne et la France orientale du Néolithique au moyen Age".
- 3) à Rennes, l'UMR 65-66, "Anthropologie et paléoenvironnement des civilisations armoricaines et atlantiques - archéosciences".
- 4) à Bordeaux, l'UMR 58-09, "Laboratoire d'anthropologie des populations du passé".
- 5) à Toulouse, l'UMR 56-08, "Unité toulousaine d'archéologie et d'histoire".
- 6) à Aix-en-Provence, l'UMR 66-36, "Economies, sociétés et environnements préhistoriques".
- 7) à Montpellier-Lattes, l'UMR 154 "sociétés de la protohistoire et de l'antiquité en France méditerranéenne". Elle associe le CNRS et le ministère de la culture.

Ces six UMR associent le CNRS, le ministère de la culture et l'Université.

- 8) En outre une convention de recherche a été signée en 2000 entre le ministère de la culture et l'UMR 77-41 René Ginouvès de Nanterre. Elle engage des personnels de sept services régionaux de l'archéologie du bassin parisien pris au sens large aux côtés des trois équipes de cette UMR oeuvrant sur le territoire métropolitain dans une collaboration sur l'acquisition des matières premières et la mise en compatibilité des banques de données avec la carte archéologique du MCC.

Pour 2001 ces associations se poursuivront. Dans un souci d'équilibrage le ministère de la culture recherche par ailleurs les voies et moyens permettant la constitution d'une structure mixte de recherche au nord de la France.

La réflexion engagée au sein du CNRA sur les pôles scientifiques contribuera à cet aspect de l'aménagement du territoire en favorisant émergences d'équipes et mises en réseaux.

Suivant la date de mise en place de l'établissement public pour l'archéologie préventive, il n'est pas exclu que dès 2001 le financement de l'aide aux UMR dont le montant s'est élevé en 2000 à 0,813 MF se fasse sur le chapitre 66.98-20 sur l'enveloppe précédemment affectée aux fouilles urgentes et désormais sans objet en raison de la redevance.

3.2.6 - « Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France » (DEPAVF)

L'édition et la diffusion de la collection "Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France" réalisée sous l'égide du Centre national d'archéologie urbaine (C.N.A.U.), service rattaché à la sous-direction de l'archéologie, ont été confiées depuis janvier 2000 aux Editions du patrimoine du Centre des monuments nationaux (MONUM). L'année 2000 a été notamment marquée par la parution de deux volumes consacrés à Compiègne et à Parthenay. L'an 2001 verra la sortie de 3 volumes dont celui de Béthune.

Jusqu'en 2000 le financement de cette collection était assuré sur le chapitre 56.98. A compter de 2001 ce financement relèvera du financement global par la DAPA du secteur éditorial du CMN (Editions du Patrimoine, Monum).

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L' ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III :	34 97 90	Fonctionnement (SDA/CNAU)		250.000 F
	34 98 90	Fonctionnement (DRASSM)		3.355.000 F
	31 90 90	Vacations BCRD		335 710 F
	31 90 90	Vacations BCRD / CIRA		200 000 F
	PM	autres vacances CIRA		800.000 F
			A.P.	C.P.
Titre V :	56 98	Equipement	1.000.000 F	
		Soutien de base	2.500.000 F	
		Etudes et analyse	1.400.000 F	
		Total	4.900.000 F	
Titre VI :	66 98	Subventions de recherche	22.600.000 F	
		Opérations de valorisation		
		Total	22.600.000 F	

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE : (en MF)

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV	43-20 art 13	(à déterminer)	Aide à l'édition et à la publication- récompenses biens maritimes
Titre V	56-20 art 70	AP : 21 M.F.	Equipements, achats de réserves archéologiques et de dépôts
Titre VI	66-20 art 50	AP : 48,53 M.F.	Partenariat avec les collectivités pour les opérations de fouilles

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRE 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L' ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA CREATION

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34 97 90

(indiquer si les crédits sont déconcentrés)

3,805 MF

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
34.97.90	SDA,CNAU,CNP: 250.000 F
34.98.90	DRASSM (y compris Archéonaute) 3.355.000 F

Autres crédits de fonctionnement :

(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 : 0,45 MF

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
800 000 F (vacations non BCRD) 200 000 F (vacations BCRD) <i>(en cours de répartition)</i>	CIRA
193 110 F 142 600 F	Vacataires permanents Vacataires occasionnels

Autres crédits de fonctionnement :

(à titre indicatif)

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA CREATION

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Programme d'expertises et d'études archéologiques sur les anciennes concessions minières.

Le programme national mis en place par l'Etat (secrétariat d'Etat à l'industrie -DRIRE) pour la mise en sécurité des concessions minières orphelines concerne des sites archéologiques miniers et industriels dont l'intérêt patrimonial peut être très important. Il s'agit souvent de sites exploités depuis la plus haute antiquité, n'ayant jamais fait l'objet de recherches, ni d'études avant leur fermeture définitive.

L'objectif de cette opération est de réaliser un diagnostic patrimonial complet et de définir des critères scientifiques qui permettront d'établir une banque de données destinée à hiérarchiser les sites miniers en vue de leur protection, de leur étude ou de leur valorisation.

Cette opération pourrait être intégrée dans le site Internet du ministère de la culture et de la communication sur le patrimoine minier (en projet).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Différentes structures publiques (CCSTI) et associatives (PYRENE, ERMINA, GEMA...). Une collaboration dans le domaine de la géologie et de la minéralogie est apportée en appui à ce programme par le Bureau de Recherches géologiques et minières (BRGM) dans le cadre de la convention SDA/BRGM.

DURÉE : 2 ans

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC : Corse (15KF), Auvergne (55KF), Languedoc (50KF), Midi-Pyrénées (40KF), Bretagne (20KF)

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		180 000 F	
2002		180 000 F	

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA CREATION

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Équipement :

- Poursuite de la conservation du matériel archéologique dans les dépôts de fouilles
l'équipement des dépôts (1 MF)
- Travaux d'analyse et d'étude et du mobilier et de sites archéologiques (1,4 MF)

Soutien de base :

- Achats de petits équipements, de fluides et entretien du matériel des centres nationaux
(1,8 MF)
- Acquisition de fluides pour le centre de documentation et pour les dépôts archéologiques
de la sous-direction (0,5 MF).
- Réalisation de l'annuaire et de la base documentaire du CNAU(0,085MF)

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS

Laboratoires du CNRS, laboratoires associatifs.

DUREE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Total du chapitre

Coût	Ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001		4,9 MF	

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA CREATION

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Sondages, diagnostics, fouilles archéologiques des sites découverts lors d'opérations d'aménagement nécessitant une procédure dite de sauvetages urgents (fouilles urgentes)

Par convention-cadre, l'Etat a confié à l'A.F.A.N. la réalisation de fouilles sites de sauvetages urgents exécutés dans le cadre du titre II de la loi du 27 septembre 1941 (fouilles exécutées par l'Etat).

Ces fouilles donnent lieu à la publication d'un document final de synthèse (D.F.S.) qui rend compte des résultats essentiels de la fouille (opération de « post-fouille »).

Pour l'année 2001, qui est une année exceptionnelle, puisque le nouvel établissement public de l'archéologie préventive devrait prendre en charge le 1^{er} juillet 2001 l'ensemble des opérations de fouilles préventives. Cependant durant les six premiers mois de l'année, l'A.F.A.N. devra pouvoir intervenir comme auparavant. La dotation, en raison de sa modicité, sera conservée en centrale et déconcentrée au fur et à mesure des demandes des régions..

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Association pour les fouilles archéologiques nationales (A.F.A.N.), 7 rue de Madrid
75008 PARIS

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : non .

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 16,5 M.F.			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 20	A. P.	C. P.
2001		7,6 M.F.	7,6 M.F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA CREATION

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Fouilles archéologiques programmées (comprenant relevés d'art rupestre, prospections thématiques et projets collectifs de recherche), autorisées par le ministère et exécutées après examen des dossiers par la commission interrégionale de la recherche archéologique ou le CNRA pour les sites d'intérêt national.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Détenteurs de l'autorisation de fouilles (chercheurs du CNRS, enseignants du supérieur ou du secondaire, bénévoles ..).

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

La plupart des opérations sont financées à 100 % par le ministère de la culture sur cette ligne budgétaire.

DUREE DU PROJET :

La majeure partie des opérations de fouilles programmées bénéficient d'autorisations pluriannuelles d'une durée habituelle de 3 ans.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 12MF			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		12 MF	

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA CREATION

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

En juillet 2001, le nouvel établissement public de l'archéologie préventive (EPA) sera mis en place et se substituera à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (A.F.A.N.) qui disparaîtra.

Doté d'un conseil scientifique, l'EPA sera en mesure de lancer des programmes de recherche, notamment dans les domaines de la méthodologie des fouilles, de l'amélioration des techniques de fouilles ainsi que la valorisation des fouilles préventives.

Le ministère chargé de la recherche a souhaité qu'une dotation spécifique permettant d'initier de tels programmes de recherche soit réservé pour le nouvel EPA.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Etablissement public administratif de l'archéologie préventive (*EPRAP*)
7, rue de Madrid 75008 PARIS)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : non .

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 3 M.F.			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 20	A. P.	C. P.
2001		3 M.F.	3 M.F.

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**

**SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION
ET DE L'INVENTAIRE**

SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INVENTAIRE

Activités de recherche pour 2001

I. Les programmes de recherche transversaux de la DAPA

Parmi les quatre propositions de programmes de recherche transversaux aux différents services de la DAPA, deux ont été élaborés pendant l'année 2000 et déboucheront en 2001 sur de programmes opérationnels.

Les programmes de recherche transversaux à la DAPA sur la modélisation

Le plus important est celui qui liera les programmes des laboratoires de recherche sur la modélisation des formes architecturales et urbaines menés dans les laboratoires des écoles d'architecture et les programmes concernant l'utilisation des nouvelles technologies menés dans les services patrimoniaux. Un séminaire itinérant, organisé par l'UMR MAP et réunissant des représentants de toutes les sous-directions de la DAPA, a permis au long de l'année de présenter les programmes des écoles aux services patrimoniaux et réciproquement. De nombreux rapprochements ont été ainsi possibles et une mise en commun des recherches sera entreprise dès 2001.

Ainsi les logiciels de modélisation mis au point par les écoles d'architecture seront applicables aux recherches patrimoniales concernant les calculs de covisibilité. Les recherches terminologiques déjà avancées dans les services patrimoniaux pourront servir au développement de logiciels de recherches formelles architecturales et urbaines. Un nouveau « dictionnaire de l'architecture » sur cédérom, enrichi de modèles interactifs, de recherches par reconnaissance des formes et de mosaïques d'images pourrait d'ores et déjà être entrepris, pour renouveler le volume « architecture » de la collection « Principes d'analyse » publié par l'Inventaire général.

La recherche sur les « espaces intermédiaires »

Un autre programme commun a été entrepris à l'initiative de la Mission du patrimoine ethnologique concernant un appel d'offre sur les « espaces intermédiaires ». Un séminaire ouvert à toutes les sous-directions de la DAPA, aux écoles d'architecture et à de nombreux membres extérieurs s'est également déroulé en plusieurs séances en 2000 permettant d'envisager un appel d'offre en 2001.

Les recherches sur la cartographie

Les recherches communes sur la cartographie ont été préparées par l'élaboration d'un dossier exhaustif sur les pratiques cartographiques des différents services de la DAPA, accompagné d'exemples, et d'une étude prospective sur les besoins des services, tant au niveau central que déconcentré (DRAC et SDAP). Quatre groupes de travail seront organisés en 2001 qui déboucheront vraisemblablement sur des programmes de recherche communs à plusieurs services de la DAPA, peut-être en coopération avec l'IGN ou avec différents établissements d'enseignement de cartographie.

Association de la DAPA aux programmes du PUCA et de la MRT

Les programmes du PUCA sont régulièrement suivis par les services concernés de la DAPA. Le programme « les échelles de projet », qui intéresse particulièrement les services patrimoniaux a connu un retard qui n'a pas encore permis d'en tirer les leçons. En revanche la DAPA a participé au programme interministériel de la MRT sur « la ville et les dynamiques sociales » qui s'est traduit par un appel d'offre et se poursuivra en 2001.

II. Les programmes de recherche de l'Inventaire général

1. La gestion électronique des dossiers d'inventaire

En ce qui concerne l'Inventaire général, le programme principal est la poursuite des travaux sur les dossiers électroniques, parvenu, à la suite des recherches menées avec la MRT, à une phase opérationnelle en Bretagne (inventaire préliminaire d'Ille et Vilaine, inventaire de la ville de Rennes) et bientôt en Rhône-Alpes (inventaire de la ville de Lyon). L'objectif sera de généraliser progressivement à toutes les régions la pratique de l'Inventaire électronique et de sa restitution aux collectivités sous forme des cédéroms. Des crédits à hauteur de 2 MF ont été obtenus fin 2000 par le Ministère, au titre du Fonds pour la Réforme de l'Etat, et il appartiendra au DOSI de développer les outils de production et de diffusion génériques qui permettront de généraliser à l'ensemble des services du ministère la démarche entreprise par les services de l'Inventaire.

Le programme de recherche doit, quant à lui, permettre de travailler sur l'élaboration de DTD permettant de généraliser l'usage de la norme XML à tous les domaines patrimoniaux. Il s'agira également de mettre au point les DTD transversales permettant un accès unique à la documentation patrimoniale, dans la lignée des travaux de recherche réalisés en 2000 avec le CNAM sur l'interrogation conjointe de bases de données hétérogènes, et d'étendre progressivement l'usage de la norme XML aux données partagées par les services du ministère, notamment les bases d'images, les bases bibliographiques et les bases cartographiques. Le couplage des dossiers électroniques avec l'accès cartographique devra également être étudié ("DTD géoréférencement"). Les actions qui seront inscrites en 2001 dans le Schéma directeur informatique de la DAPA devraient favoriser ces recherches nouvelles.

2. Le « plan de numérisation »

Il apparaît que la numérisation des phototypes (plus de 3 millions de clichés à l'Inventaire) est un programme moteur pour le passage au dossier électronique et le développement des bases sur le WEB. Entrepris désormais dans la majorité des services régionaux, il continuera en 2001 et visera à une généralisation sur l'ensemble du territoire. L'effort devra également porter sur la diffusion des données numérisées dans le cadre du plan national, par leur versement sur la base nationale Mémoire et le lien avec les bases d'oeuvre.

En complément des dotations budgétaires de ce programme piloté par la mission de la recherche et de la technologie au sein du comité « informatique documentaire et multimédia », il s'agira de s'interroger sur les moyens nécessaires pour pallier le manque de gestionnaires de bases de données dans de nombreuses DRAC. En effet, les agents capables de maîtriser les procédures du dossier électronique et de la gestion des banques d'images numériques sont en nombre insuffisant.

3. L'atlas de l'architecture et du patrimoine

La sous-direction souhaite mettre en oeuvre l'atlas de l'architecture et du patrimoine, outil de production et de diffusion transversal de la documentation produite par les services de la DAPA (architecture, archéologie, inventaire et monuments historiques). Des moyens importants seront à prévoir pour la mise à disposition des matériels, logiciels (SIG) et fonds cartographiques nécessaires auprès de tous les services patrimoniaux, en complément et en coordination avec les moyens prévus en 2001 pour le déploiement de Patriarche dans les services de l'archéologie.

Les programmes de recherche devront porter sur le couplage avec le dossier électronique, sur l'utilisation du XML comme format d'échange entre l'atlas et les différents systèmes d'informations des services (notamment Patriarche), sur l'intégration XML-SIG et sur les serveurs de diffusion de données géoréférencées, alliant interrogation sémantiques et géographiques.

4. Les programmes méthodologiques

Les travaux de mise au point des outils méthodologiques entrent dans une deuxième phase. Après la rénovation et la publication des outils existants : systèmes descriptifs, thésaurus architecture et objets mobiliers, sources du patrimoine industriel, livret Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général, le Bureau de la recherche et de la méthodologie prépare, pour l'année 2001, des ouvrages nouveaux, tous liés à la méthodologie de l'étude du patrimoine : la monographie d'architecture, les monographies d'objets, les études urbaines et un livret sur la photographie.

Il poursuit ses travaux de recherche terminologique : après la publication du Thésaurus multilingue des objets religieux du culte catholique en 1999 et du vocabulaire des jardins en 2000, le vocabulaire de la céramique sera publié en 2001. Sont également en cours d'élaboration : le vocabulaire des espaces urbains, le vocabulaire de la peinture et le vocabulaire de l'ornement d'architecture.

Il va entreprendre la préparation d'outils de références illustrés : corpus d'oeuvres datées en matière d'objets mobiliers, illustration du thésaurus de l'architecture.

Les chercheurs et conservateurs du patrimoine du Bureau de la recherche et de la méthodologie participent en outre activement aux différents programmes de recherche conduits dans le cadre du Laboratoire mixte de recherche CNRS/Inventaire général (voir ci-dessous), et plus particulièrement dans les domaines de l'étude de l'architecture de la villégiature, du patrimoine industriel, du vitrail et des études urbaines.

III. Le Centre de recherche des monuments historiques

Le Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, service de la Médiathèque de l'Architecture et du patrimoine, est rattaché à la Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire. Il bénéficie de crédits d'étude pour des analyses dendrochronologiques qu'il réalise dans le cadre de ses recherches sur le second œuvre des édifices anciens et notamment sur les charpentes.

Ce service a entrepris, avec la collaboration de l'Université de Liège, la publication de l'évolution de la typologie des charpentes françaises. Un premier volume est en cours d'impression aux Editions du Patrimoine.

Le second volume portera sur le Grand Ouest de la France. C'est pourquoi ce service a inscrit à son programme pour 2001 une recherche sur les charpentes des régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

IV. Le Centre d'études supérieures de la renaissance

La sous-direction a noué depuis longtemps, grâce à des crédits de la MRT, des liens de travail avec les programmes du Centre d'études supérieures de la Renaissance, section d'histoire de l'art, notamment pour la publication de colloques et pour effectuer les recherches en dendrochronologique. Depuis un an un ingénieur du ministère de la culture, spécialisé dans l'art de la Renaissance, a été mis à disposition du CNRS pour mener à bien, sous la direction de Jean Guillaume et dans le cadre du Centre d'études supérieures de la Renaissance, un « Vocabulaire de l'ornement » qui viendra mettre à profit les études déjà engagées tant par l'Inventaire général que par le C.S.E.R. sur ce sujet. Une publication est prévue dans la collection des « Principes d'analyse » aux Editions du patrimoine.

V. Le Laboratoire de recherche sur le patrimoine français (UMR 22)

Le laboratoire de recherche sur le patrimoine français (unité mixte de recherche CNRS/ Direction du patrimoine et de l'architecture) a pour mission de conduire des recherches documentaires fondamentales pouvant servir aux enquêtes topographiques de l'Inventaire général et de mener des études thématiques destinées à approfondir les enquêtes de terrain conduites par l'Inventaire général.

L'UMR 22, dont le directeur est Claude Mignot, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, a été renouvelée au 1^{er} janvier 1998. Le conseil de laboratoire et le conseil scientifique de l'UMR d'une part, les sections 32 et 33 du CNRS d'autre part en ont approuvé les orientations pour les années 1998-2001.

Les sept programmes sur lesquels le laboratoire travaille actuellement associent des conservateurs et des ingénieurs de l'Inventaire et des chercheurs du CNRS, en général sous la responsabilité conjointe d'un conservateur du patrimoine et d'un spécialiste extérieur. Des liens ont été noués en outre avec les écoles doctorales de certaines universités dont les jeunes chercheurs travaillent en association avec le Laboratoire.

1. Recensement des vitraux anciens de la France (Corpus vitrearum).

Ce Programme est placé sous la direction de Mme Fabienne Joubert, professeur à l'université de Paris IV et de M. Michel Hérold, conservateur du patrimoine, habilité à diriger des recherches, avec le concours de M. Jean-François Luneau, conservateur du patrimoine, et de Mmes Martine Callias-Bey, Véronique Chaussé, Françoise Gatouillat, ingénieur du ministère de la culture ; ainsi que de Mme Christiane Riboulleau, (Inventaire Picardie).

Engagé en 1972, à l'initiative de Jean Taralon et de Louis Grodecki, le *Recensement des vitraux anciens de la France*, publié sous la direction du Comité international d'Histoire de l'art et sous le patronage du *corpus vitrearum* et de l'Union académique internationale, est aujourd'hui un des programmes de l'UMR 22. Il a abouti à la publication de cinq volumes (1978, 1981, 1986, 1992, 1994).

Le manuscrit du volume VI, *Les Vitraux de Haute-Normandie*, est achevé depuis plus de deux ans, la mise en oeuvre de la publication dans une coédition des éditions de Patrimoine et des éditions du CNRS doit s'engager en novembre 2000.

La préparation des volumes suivants : tomes VII et VIII, sur la Basse-Normandie et la Bretagne, sont en cours et devraient aboutir à un manuscrit dans les deux ans.

L'entreprise du *Recensement* dont l'intérêt et la qualité ont été unanimement salués ne saurait sans grand dommage être interrompu avant le terme de sa course ; ces volumes s'inscrivent dans un programme scientifique international, où la France était chef de file.

Les moyens attribués à ce programme devront être réévalués pour qu'il se poursuive dans de bonnes conditions.

Au terme de ces recherches, et notamment après le recensement de la Champagne et de la Normandie, il paraît souhaitable de faire paraître un volume thématique sur le vitrail du XVI^e siècle, qui ferait le bilan de vingt-cinq ans de recherches et de découvertes.

Par ailleurs, un volet sur les vitraux du XIX^e et XX^e siècle se met en place avec le concours de V. Chaussé, de J.F. Luneau, et de Christiane Riboulleau. Un volume thématique est à l'étude aux éditions du patrimoine et pourrait aboutir dans les trois ans.

L'UMR 22 s'est attachée à développer ses relations avec les autres chercheurs du champ, français et étrangers, notamment à l'occasion des colloques internationaux du *Corpus vitrearum*, auxquels les membres de la cellule vitrail de l'UMR 22 participent très régulièrement.

2. Emaux méridionaux, catalogue international de l'Oeuvre de Limoges (Corpus smaltorum).

Ce programme est sous la direction de Mme Danielle Chopin-Gaborit, conservateur général au département des objets d'art au Musée du Louvre, avec le concours notamment de Mlle Geneviève François, ingénieur CNRS, de E. Antoine et E. Delahaye, conservatrices du patrimoine, ainsi que de V. Notin, conservatrice du musée de l'évêché à Limoges.

Créé et animé par Mme Marie-Madeleine Gauthier, le "corpus des émaux méridionaux" fut rattaché à l'UMR 22 en 1986. La documentation rassemblée (11.000 dossiers descriptifs, historiques et bibliographiques assortis de photographies à 90%) installée dans un local prêté par le musée de Cluny, est tenue à jour par Mme G. François, ingénieur CNRS. Après la publication du premier volume, *Corpus des émaux méridionaux, l'époque romane* (1987), la préparation de la publication du tome II, *L'école de Limoges (1195-1215)*, fut interrompue par le récent décès de Mme Gauthier.

Sous la direction de Mme Gaborit, une relance du projet est en cours avec le concours des collectivités locales et notamment de la ville de Limoges et du Musée de l'Evêché.

Un regroupement de la documentation est sans doute souhaitable à terme autour du centre sur les Emaux qui doit s'y monter, auquel le laboratoire pourrait être associé.

3. Dictionnaires des poinçons de l'orfèvrerie française.

Ce programme est sous la direction de M. Francis Muel, conservateur du patrimoine et de Mme Catherine Arminjon, CMN, avec le concours de Mme Michèle Bimbenet-Privat, Archives nationales, de Mmes Denise Dufief, Elisabeth Reveillon.

L'intérêt d'un catalogue systématique (des origines au XIXe siècle) des poinçons pour l'étude de l'orfèvrerie française n'est plus à démontrer. Sous l'impulsion de Pierre Verlet, quatre volumes étaient parus de 1977 à 1986 avec le concours du CNRS. L'UMR poursuit cet effort.

Après la publication de huit volumes de "Cahiers du patrimoine", *Les orfèvres de Nantes* (1989), *Dictionnaire des Poinçons de fabricants d'or et d'argent de Paris et de la Seine, 1798-1838 (t. I, 1991 ; t. II, 1994)*, *Les poinçons des orfèvres de Lyon, 1795 à nos jours*, (1993), *Les Orfèvres de Basse Bretagne* (1994), *Les Orfèvres d'Anjou* (1998), *Les orfèvres de Bourgogne* (1999), *Les Orfèvres de Lyon (XV-XXe)* (2000), en 2001 devrait paraître le tome III du *Dictionnaire des poinçons de fabricants d'or de Paris*, dont le manuscrit est prêt.

Des recherches sont en cours sur les « Orfèvres de Haute-Bretagne » par Melle Sophie Vergne, doctorante et allocataire de recherches au CNRS, rattachée au laboratoire, ainsi que sur les « Orfèvres de Montpellier » et de « Lille » par des chercheurs indépendants associés au laboratoire.

4. Peintures murales

En 1998 s'est mis en place un nouveau programme de recherches sur les peintures murales sous la direction de Mme Marie-Pasquine Subes-Picot, conservateur du patrimoine, sa nomination comme maître de conférences à l'université de Paris IV a conduit à suspendre ce programme.

Cependant en juin 2000, M. Christian Davy, contractuel en Pays de Loire, a mis sur pied un projet de publication d'un cahier du patrimoine sur «La création matérielle de l'oeuvre en peinture murale ».

5. Architectures de la villégiature balnéaire.

Ce programme est placé sous la direction de MM. Bernard Toulhier, conservateur du patrimoine et Claude Mignot, avec le concours des conservateurs et ingénieurs de l'Inventaire et autres.

Lancé en 1989, le programme touche aujourd'hui toutes les côtes françaises avec des états d'avancement différents. Le laboratoire a constitué et informatisé une base de données établie à partir du dépouillement de 500 recueils d'architecture et des principales revues spécialisées. Avec le concours de contrats d'étude du ministère de la culture ou des municipalités ou régions intéressées, il a initié une série d'enquêtes sur des stations exemplaires.

Pour la Côte d'Opale, deux volumes sont parus en collaboration avec l'IFA (éditions Norma). Pour la côte normande, après les études sur Sainte-Adresse, Houlgate, Arromanches-les-Bains, Lion et Hermanville-sur-Mer ("Itinéraire du patrimoine" n° 8, 42 et 125), ainsi que sur Luc-sur-mer (maîtrise de l'université de Tours, 1997), l'étude de Deauville, (contrat municipal) devrait aboutir à une publication en 2002 ou 2003 ("Cahier du patrimoine").

Pour la Bretagne, deux thèses de doctorat de l'université de Haute-Bretagne, sur la Côte d'émeraude et la Côte de granit rose conduites de concert avec l'UMR et soutenues vont conduire à la publication d'un "Cahiers du patrimoine" (à paraître en 2001).

Après la publication sur *Hossegor* ("Cahier du patrimoine", 1993), un Cahier du patrimoine sur la côte basque est en préparation pour une publication prévue en 2002 tandis que pour la Côte d'Azur les enquêtes sont en cours (Antibes, Cap-d'Antibes, Villefranche-sur-mer).

Pour les années à venir, nous prévoyons la poursuite des enquêtes, la publication d'une synthèse sur « L'architecture des bains de mer », confiée à Bernard Toulhier.

6. La forme de la ville.

Ce programme est sous la direction de Bernard Gauthiez, architecte urbaniste, avec le concours des chercheurs de l'Inventaire engagés sur des terrains urbains, Rennes, Lyon, Montpellier, Toulouse, Riom, etc, de chercheurs contractuels doctorants (M. Eric Cron à Saumur), ainsi qu'en collaboration avec l'université de Versailles/ Saint-Quentin et l'Ecole d'architecture de Versailles.

Un vocabulaire des espaces urbains est en cours d'élaboration, il paraîtra dans la collection des « Principes d'analyse » de l'Inventaire.

7. Patrimoine industriel.

Ce programme est placé sous la direction M. Jen-François Belhoste, ingénieur Culture, et de M. Denis Woronoff, professeur à l'université de Paris I, avec le concours de Mme Geneviève Marion, ingénieur CNRS.

Après les études sur la sidérurgie française, qui ont donné lieu à de nombreuses publications, de *La métallurgie normande XIIIe -XVIIe siècles. La révolution du haut-fourneau*, (1991) à *La métallurgie du Maine* (à paraître) et sur les cultures verrières, en collaboration avec la Mission du patrimoine ethnologique, qui a produit un rapport "*le souffle et la marque : la circulation des savoirs et la formation des cultures verrières*", un programme de recherches sur "les matériaux de construction : production et usages (1450-1850) (fer, verre, terre cuite)", engagé en 1992, se poursuit dans le cadre de deux séminaires en association avec l'I.D.H.E. (UMR 8533).

La publication d'un Cahier du patrimoine sur "La pierre à bâtir à Paris (XVIe-XVIIIe siècle)" à partir d'une étude post-doctorale de Mme Ania Guini, rattachée au laboratoire, avec le concours de l'Inventaire Ile-de-France, est envisagée pour l'an 2000.

VI. Perspectives européennes et internationales

L'Inventaire confirme le développement de ses relations avec les pays étrangers, en liaison avec le Bureau des affaires internationales de la DAPA.

Il poursuit la collaboration déjà engagée avec la Bolivie dans le cadre de l'inventaire des objets mobiliers et accueille en stage la directrice du Centre national de catalogage du patrimoine artistique.

Il encadre la mise en place d'un inventaire des lieux de mémoire communs entre le Québec et la France et participe au comité scientifique créé à cet effet.

Il est partenaire de l'opération l'Europe de l'air, architectures de l'aéronautique avec l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Il intervient dans plusieurs réunions et colloques internationaux. Au Royaume-Uni, à Londres pour l'Association internationale sur le patrimoine industriel et à Bristol pour le vitrail. En Irlande, dans le cadre de l'International Institute for Conservation, pour les techniques de la peinture. En Italie, dans le cadre du Comité pour l'architecture et le patrimoine. En Belgique en relation avec l'Institut Royal du Patrimoine Artistique. En Grèce et en Belgique pour le patrimoine maritime et fluvial.

**FICHE DE PROGRAMMATION
D'ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE**

(CHAPITRE 34 97)

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

**SERVICE : SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE
L'INVENTAIRE MEDIATHEQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU
PATRIMOINE**

CENTRE DE RECHERCHES SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE DE L'ETUDE :

Expertises dendrochronologiques :

- Saint-Savin (Vienne), église
- Terce (Vienne), église Saint-Crépin et Saint-Crépinien, nef
- La Chapelle-Bertrand (Deux-Sèvres), château

CONTRACTANT :

Université de Liège, Laboratoire de dendrochronologie, M. Hoffsummer
Quai Roosevelt 1B 4000 LIEGE

CALENDRIER :

avril-octobre 2001

RESUME ET PHASAGE :

Le Centre de Recherches sur les Monuments Historiques a mis en place un programme de recherche sur l'évolution des charpentes anciennes du XIe au XIXe siècle pour l'ensemble du territoire français en collaboration étroite avec l'université de Liège.

Cette recherche a déjà donné lieu à un premier ouvrage consacré aux charpentes du Nord de la France qui paraîtra aux Editions du Patrimoine en 2001.

Le second volume en chantier concerne le Grand Ouest de la France, de la Bretagne aux Pyrénées. L'étude 2001 concerne les régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire.

Il s'agit de poursuivre les campagnes d'analyses dendrochronologiques indispensables pour la datation de ces charpentes.

Coût de l'étude	Titre III		
50 000 F	Etude scientifique		

**FICHE DE PROGRAMMATION
D'ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE**

(CHAPITRE 34 97)

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

**SERVICE : SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE
L'INVENTAIRE MEDIATHEQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU
PATRIMOINE**

CENTRE DE RECHERCHES SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

TITRE DE L'ETUDE :

Expertises dendrochronologiques :

- Pontigné (Maine-et-Loire), église, nef XIIe siècle
- Blaison-Gohier (Maine-et-Loire), église de Blaison, XIIIe siècle
- Chenillé-Change (Maine-et-Loire), salle du Prieuré, XIVe siècle

CONTRACTANT :

Archéolabs
Le Chatelard 38340 Saint-Bonnet-de-Chavagne

CALENDRIER :

avril-octobre 2001

RESUME ET PHASAGE :

Le Centre de Recherches sur les Monuments Historiques a mis en place un programme de recherche sur l'évolution des charpentes anciennes du XIe au XIXe siècle pour l'ensemble du territoire français en collaboration étroite avec l'université de Liège.

Cette recherche a déjà donné lieu à un premier ouvrage consacré aux charpentes du Nord de la France qui paraîtra aux Editions du Patrimoine en 2001.

Le second volume en chantier concerne le Grand Ouest de la France, de la Bretagne aux Pyrénées. L'étude 2001 concerne les régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire.

Il s'agit de poursuivre les campagnes d'analyses dendrochronologiques indispensables pour la datation de ces charpentes.

Coût de l'étude	Titre III		
50 000 F	Etude scientifique		

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INVENTAIRE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement		
31 90 90 Vacations		545.200 F
	AP	CP
Titre V : 56 98 Soutien de programme (matériel - marché - microfiches)		600.000 F
Etudes		200.000 F
Total		800.000 F
Titre VI : 66.98 Subventions de recherche Opérations de valorisation	1.050.000 F	1.050.000 F
Total		

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV	43.20/13	406.000	Ministère de la culture : études, séminaires, revues et publications
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34.97 90, 34.98 90 et 31.90 90

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INVENTAIRE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 ou 34.98 90 :

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement

Autres crédits de fonctionnement :
(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90 90 : 545.200 F

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
398 000 F	Vacataires permanents
147 200 F	Vacataires occasionnels

Autres crédits de vacances (à titre indicatif) **1.000.000 F (31.90/20)**

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE,
ACQUISITION DE MATERIEL, SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INVENTAIRE

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU
NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE**

Constitution de fonds documentaires (numérisation des dossiers d'inventaire)	(300.000 F) (CP)
Acquisition de pochettes en terphane destinées à préserver les négatifs des photos	324.000 F
Matériel technique	100.000 F
2 Etudes sur le patrimoine industriel	205.000 F x 2 = 410.000 F

CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- Numérisation des dossiers d'Inventaire (procédure des marchés publics et cours)
- S.E.R.C. (pochettes « terphane »)
- Topo-Center et Photo Service July (matériel technique)
- Association pour le développement de l'Inventaire des richesses artistiques dans la région Rhône-Alpes (ADIRA)
- Association pour la généralisation de l'Inventaire régional de Picardie

DUREE : 1 an

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.

Coût	Ch. 56.98 Art.	A.P.	C.P.
2001	800.000 F	800.000 F	800.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SOUS-DIRECTION DES ETUDES, DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INVENTAIRE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Repérage du patrimoine industriel

Ce projet a pour but d'inventorier et de documenter chaque site abritant ou ayant abrité une activité industrielle, en établissant un bordereau et un dossier documentaire par site. L'ensemble de ces informations donne naissance à des microbases régionales, basculées ensuite dans la base architecture Mérimée de la Direction de l'architecture et du patrimoine.

La recherche est menée au niveau départemental et aboutit à un corpus de 300 sites en moyenne par département.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Associations type loi 1901 (voir adresses en annexe), communautés urbaines, syndicats de communes....

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Associations subventionnées à hauteur de 80 %

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel : oui

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC	Ch. 66.98 Art.	A.P.	C.P.
2001		1.050.000 F	1.050.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

- ANNEXE -

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES

- **Etude du patrimoine auvergnat (EPA)**
34 rue Bansac
63000 CLERMONT-FERRAND

- **Association pour la promotion et le développement de l'inventaire comtois (ASPRODIC)**
DRAC Franche-Comté
9 bis, rue Charles Nodier
25043 BESANCON Cedex

- **Association Connaissance du patrimoine de Haute-Normandie**
2, rue Maladrerie
76000 ROUEN

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**



MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

Activités de recherche pour 2001

L'année 2000 se situe en matière de recherche dans le prolongement des années 1998-1999, puisque l'appel d'offres de recherche sur l'ethnologie de la relation esthétique a été prolongé. Après avis du conseil du patrimoine ethnologique (séances du 10 mai et du 28 juin 2000), douze projets de recherche ont été retenus, pour un total d'aide de 991 960 F.

Dans le cadre de la préparation d'un futur appel d'offres de recherche consacré à l'ethnologie urbaine, prévu par le conseil du patrimoine ethnologique (séance du 9 mars 1999), plusieurs recherches préalables ont été menées en 2000 sur : les composantes urbaines ; les transformations de la ville et les vécus des citadins ; la notion de quartier dans la production de la ville (opération "Seine-Rive-Gauche") ; les caractéristiques de la loge de concierge ; la différenciation du tissu urbain (la Plaine-Saint-Denis). A ce titre, est également en cours le lancement de recherches sur les villes pavillonnaires.

Le troisième aspect principal des activités de recherche de la mission du patrimoine ethnologique concerne le renouvellement des ethnopôles qui allient, en régions, recherche ethnologique, valorisation et action culturelle.

Un projet de "charte" est soumis au conseil du patrimoine ethnologique du 7 novembre 2000 dans ses deux versions (brève et explicitée).

De nouvelles conventions triennales sont en cours avec deux ethnopôles existants (0,9 MF d'autorisations de programme) : "le groupe audois de recherche et d'animation ethnologique - G.A.R.A.E." à Carcassonne (Aude) et le "Conservatoire ethnologique de Haute-Provence" de Salagon.

Enfin, le directeur de la DAPA a approuvé la participation au projet d'une Unité mixte de recherche (UMR) intitulée "Laboratoire d'anthropologie : l'institution de la culture" formé par Daniel Fabre, ancien vice-président (1993-1997) et membre du conseil du patrimoine ethnologique.

Orientations pour 2001

Comme prévu dès 1999 et préparé en 2000 par un groupe de travail, l'année 2001 verra le lancement d'un appel d'offres de recherche d'ethnologie urbaine intitulé : "Entre privé et public : la vie dans les parties communes des immeubles résidentiels" (1,5 MF).

En raison de l'importance de ces thèmes pour la DAPA, des recherches d'actualité sont prévues (renouvellement urbain et démolitions programmées, architectures contemporaines vécues 0,30 MF).

La politique des ethnopôles pourra, en 2001, prendre place dans de nouvelles formes de coopération, dans un cadre territorial, avec les collectivités locales ; elle sera donc poursuivie.

Aux deux ethnopôles confirmés en 2000, s'ajoutera le conventionnement avec l'ethnopôle, également existant, de la "Maison du Rhône" à Givors (Rhône) pour 0,45 MF sur trois ans.

De nouveaux projets sont en cours ou se font jour : en région Pays-de-la-Loire avec l'association "Estuarium" (projet estuaire de la Loire et zones humides) ; en Nord-Pas-de-Calais (projet "pays minier"); en Bourgogne autour du Creusot (projet "métallurgie et art du feu") ; en Franche-Comté avec Arc-et-Senans (projet "anthropologie de l'architecture").

Compte tenu de leur avancement très variable, certains de ces projets pourront être examinés et mis en œuvre en 2001 (0,40 MF).

A la collaboration avec la future UMR "LAIC", à laquelle il est prévu de consacrer 0,25 MF nouvellement attribuées en 2001 à la mission du patrimoine ethnologique, pourra s'ajouter un nouveau conventionnement avec l'IDEMEC (0,10 MF).

Enfin, les projets de recherche d'ethnologie de la musique, en partenariat avec la DMDTS, prévus en 2000, sont reportés en 2001. Ils porteront sur la musique électronique urbaine et sur les musiques traditionnelles (0,15 MF).

De même, une recherche sur proposition régionale, initialement prévue en 2000, portera sur la reconversion des friches industrielles en lieux culturels (0,15 MF).

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement		
34 98 90 Fonctionnement		40 000 F
31 90 90 Vacations		
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement		
Soutien de base		
Etudes		
Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche		
Opérations de valorisation		
Total	3 300 000 F	

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 OU 34 98 90 :

(indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
40 000 F	Fournitures, matériel, déplacement des membres du Conseil, prestations de service

Autres crédits de fonctionnement :

(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu

Autres crédits de vacances : *(à titre indicatif)*

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE**

MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE ET D'OPERATIONS DE VALORISATION

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Appel d'offres de recherche d'ethnologie urbaine : « Entre privé et public :
la vie dans les parties communes des immeubles résidentiels (« espaces intermédiaires »)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		1 500 000 F	600 000 F
2002			600 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Recherches d'ethnologie sur le renouveau urbain, l'architecture contemporaine vécue.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		300 000 F	100 000 F
2002			200 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Recherches en ethnopôles existants (1) et en projet (2)

(1) Garaé ; Salagon ; Maison du fleuve à Givors.

(2) Estuarium en Pays-de-la-Loire ; « Pays minier » en Nord-Pas-de-Calais ;
métallurgie et art du fer au Creusot ; « anthropologie de l'architecture » à
Arc-et-Sénans

ORGANISME SUBVENTIONNE :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		850 000 F	500 000 F
2002			350 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Création de l'Unité mixte de recherches

« Laboratoire d'anthropologie : l'institution culturelle »

et

intégration du conventionnement avec l'UMR 85 55

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		250 000 F	250 000 F
2002			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Poursuite de la politique de partenariat avec le CNRS

Contractualisation avec l'IDEMEC

ORGANISME SUBVENTIONNE :

DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		100 000 F	100 000 F
2002			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Recherche d'ethnologie de la musique : musique électrique, musique traditionnelle

ORGANISME SUBVENTIONNE :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		150 000 F	50 000 F
2002			100 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Recherche sur la reconversion des friches industrielles en lieux culturels

ORGANISME SUBVENTIONNE :

DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		150 000 F	50 000 F
2002			100 000 F

**patrimoine
muséographique**

groupe de programmes n° 3

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE



CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE

(C2RMF)

UMR 171

Le C2RMF service à compétence nationale, développe depuis sa création le 16 décembre 1998, une politique de recherche appuyée par la tutelle, la Direction des Musées de France et soutenue par la MRT et le CNRS (UMR 171).

Le rôle du C2RMF en matière de recherche a été clairement défini : il met en place des programmes sur les matériaux et les techniques des œuvres conservées dans les musées ou susceptibles d'y entrer.

A l'aide de moyens techniques et scientifiques dont il dispose, et grâce aux méthodes qu'il développe, il approfondit ainsi la connaissance des œuvres au bénéfice de l'histoire de l'art et des civilisations.

Il mène des études sur les mécanismes de vieillissement et de dégradation des matériaux des œuvres, les méthodes de prévention, les matériaux et techniques de restauration. Il met au point à l'aide des technologies modernes, des systèmes de saisie et de traitement de l'image scientifique dans le cadre de programmes européens.

Le C2RMF affiche sa vocation de mener ses programmes de recherche avec les autres institutions similaires du Ministère de la Culture : LRMH, CRCDG, laboratoire de la BNF en particulier et avec des partenaires universitaires ou territoriaux. Des contrats d'études accordés par la MRT à plusieurs de ces institutions facilitent certains développements scientifiques nécessaires à assumer les missions du C2RMF.

1 – Programmes scientifiques du C2RMF

Parmi les missions de recherche confiées au C2RMF, quelques secteurs prioritaires ont fait l'objet d'attention particulière en 2000 et seront développés en 2001.

1.1- Mise au point d'appareils d'analyses non destructives

Le perfectionnement par adaptation à l'étude élémentaire des différents matériaux du patrimoine se poursuit dans le cadre du réseau COST des laboratoires européens. Les éléments légers en particulier (C, O₂, S) sont reconnus pour l'étude des patines de bronze.

La microfluorescence X portable mise au point en 2000 pour l'étude in situ, dans les musées pour les œuvres fragiles ou de grandes dimensions, dans les sites archéologiques ou les monuments historiques pour les peintures murales, doit être testée pour préciser les capacités et les limites de l'appareil.

L'appareil Raman acheté en collaboration avec le Ladir, est également transportable. L'achat d'une fibre optique devrait permettre d'adapter la méthode à tout objet patrimonial, en matière minérale ou organique.

Les possibilités mêmes de la radiographie médicale ou industrielle intéressent l'approche non destructive du C2RMF et l'un des contrats d'étude concerne ce sujet.

1.2 - Matériaux archéologiques de synthèse, exemple de recherche sur les matériaux du patrimoine

Les cosmétiques antiques et les résidus alimentaires néolithiques sont des produits de transformation. Les uns et les autres se trouvent en d'infimes quantités dans des récipients conservés dans les musées ou sur les sites archéologiques. Ils résultent tous les deux d'une chaîne de préparation et sont impliqués dans des domaines comme la pharmacie ou l'alimentaire. Ils posent l'un et l'autre les problèmes fonctionnels des récipients présentés et non plus seulement ceux de la beauté de leurs formes.

Parmi les autres matériaux retenus comme point de départ d'une recherche d'identification, d'évaluation du « vieillissement », d'appartenance à un atelier, citons les peintures à la cire des portraits du Fayoum, les terres glaçurées de Della Robbia, les pigments de Corot, etc...

1.3 - Les matériaux de la conservation préventive et de la restauration

Avec la mise en place d'un département de prévention, un nouvel intérêt est apparu pour les problèmes d'environnement et en particulier les poussières : l'étude préalable au chantier de l'Orangerie des Tuileries avec les Nymphéas de Monet devait prévoir les risques de vibration et d'empoussièrement des célèbres peintures. Les poussières acides sont identifiées et plusieurs tests sont établis pour calculer les effets sur telle ou telle partie des toiles. Des propositions sont attendues pour limiter l'action nocive de ces poussières.

Les produits utilisés par les restaurations et en particulier les vernis sont répertoriés avec leurs caractéristiques physiques et chimiques. L'effet de jaunissement des vernis est le thème d'un contrat d'étude avec l'université de Clermont Ferrand. Une cellule du laboratoire fonctionne à proximité des restaurateurs pour aborder de manière scientifique les problèmes spécifiques des restaurateurs.

1.4 - Les méthodes de l'information

A partir de la riche expérience des programmes européens qui se sont succédés depuis le programme Narcisse terminé depuis 10 ans, pour la constitution des bases de données réalisées pour accéder aux résultats des recherches réalisées au C2RMF, le programme SIDON (Système de suivi informatique Documentaire des dossiers d'Oeuvres Numérisées) est lancé avec l'aide du DOSI. Le cahier des charges va permettre de recruter en début 2001 la société chargée de réaliser l'étude et d'entreprendre la maquette de ce projet prévu pour les travaux internes aussi bien qu'externes.

2 - Contrats d'étude

Sept contrats d'étude sont proposés en 2001 ; ils s'intègrent aux grandes options du programme du C2RMF adopté par le conseil scientifique du Centre :

2.1 - L'image scientifique

- L'étude des possibilités de traitement d'images appliqué aux clichés radiographiques d'œuvres d'art impliquera l'INSA de Villeurbanne et s'inscrit dans le besoin de perfectionner des méthodes radiographiques devenues traditionnelles qui fonctionnent bien mais que l'expérience d'autres utilisateurs pourra sans doute optimiser.

2.2 - La protection des surfaces chimiques

- La caractérisation des gels de nettoyage des plâtres est un exemple récent d'un intérêt nouveau pour des produits rendus indispensables pour la conservation des plâtres qui devraient être mis en valeur ou protégés en raison de leur intérêt historique reconnu.
- L'étude des moyens de prévention des dégradations des vernis utilisés pour la protection des peintures est un problème difficile de chimie analytique, débattu depuis longtemps ; les processus de transformation de ces vernis en fonction des constituants de la couche picturale et des effets de photochimie dus à la lumière sont étudiés à l'université de Clermont-Ferrand qui pensent pouvoir aborder les moyens de prévention.

2.3 – La consolidation des bois

- La nouvelle section commune au LRMH et au C2RMF, sur l'étude des bois, oriente son activité sur le test d'une nouvelle matière première qui consolide les bois dégradés et dont la formule est mise au point par l'institut du pin à Bordeaux.

2.4 – La déchloruration des objets de fer est un thème suivi depuis quelques années

- La déchloruration des objets de fer par plasma d'hydrogène se fait au LAM de Jarville où la MRT a aidé à l'achat d'une nouvelle source pour cette méthode intéressante mais qui doit être validée.
- La déchloruration des objets de fer en bains chimiques est la spécialité d'Arc Antique de Nantes qui applique cette méthode aux vestiges subaquatiques.

2.5 – Le nettoyage de matériaux différents et rassemblés

- Arc Antique à Nantes a entrepris une recherche très particulière sur le nettoyage des textiles et des fils métalliques. Ce thème rejoint une autre recherche sur les bulles papales en plomb attachées au parchemin par des fils textiles (étude C2RMF et Archives nationale).

3 – Programmes MRT

Le C2RMF joue un rôle significatif dans deux programmes MRT, le programme papier et le programme datation AMS. Il propose un nouveau programme « micro-climat ».

3.1 – Le programme papier est piloté par Jean-Louis BOUTAINE

3.2 – Le programme datation 14C est national : il associe le Ministère de la Culture (MRT), le CNRS, le CEA.

Si la convention d'achat est sur le point d'être signée et l'achat de la machine prévu en 2001, les réunions des utilisateurs vont mettre au point la convention d'usage. La participation du C2RMF devrait être outre le suivi archéologique des datations des échantillons des musées, la mise à disposition d'un chercheur spécialisé dans les accélérateurs (Aglaé) pendant la période de rodage de la machine puis pendant les temps d'utilisation de la machine pour ces datations (à raison d'une semaine par mois ?).

3.3 – Le programme « micro-climat »

Ce programme est une nouvelle proposition issue d'une concertation entre le LRMH, le CRCDG et le C2RMF, pour mieux coordonner les études microbiologiques menées par le LRMH et le CRCDG.

Les demandes d'intervention, pour des infestations microbiologiques faites par les responsables des monuments historiques des musées, des bibliothèques et des archives, s'accroissent.

Pour renforcer les capacités d'études en microbiologie du LRMH et du CRCDG, une meilleure organisation impliquant le C2RMF et le CICRP de Marseille pourrait être rapidement efficace si un poste commun de technicien « climaticien » qui n'existe pas jusqu'à présent au sein du Ministère de la Culture pouvait définir les conditions environnementales des infestations, comprendre la relation entre micro climat et microbiologie.

Le climaticien devrait aussi intervenir sur des problèmes aussi cruciaux que ceux des poussières déjà étudiées au laboratoire du C2RMF. Ce technicien chercheur pourrait être localisé pour ces raisons d'étude, dans le laboratoire du Carrousel et travailler comme le spécialiste textile et le spécialiste bois, en relation étroite avec ses collègues des autres institutions.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90	Fonctionnement	1 050 000 F (à définir dans dotation DMF)	
31.90 90	Vacations BCRD		
		AP	CP
Titre V : 56 98	Equipement	945 000 F 1900 000 F 705 000 F 3 550 000 F	3 550 000 F
	Soutien de programme		
	Etudes		
	Total		
Titre VI : 66.98	Subventions de recherche	120 000 F	120 000 F
	Opérations de valorisation		
	Total		

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34 98 44 DMF	3 300 000 F	Entretien des bâtiments, fonctionnement général du service laboratoire
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

**SERVICE : CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE
FRANCE**

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 OU 34 98 90 :
(indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
400 000 F	Petits équipements techniques et scientifiques
160 000 F	Fournitures et produits de laboratoire
200 000 F	Gaz
200 000 F	Entretien et réparation de matériel
90 000 F	Abonnements et documentation

**Autres crédits de fonctionnement : Crédits de fonctionnement DMF 34 98 44 s'élevant en 2000 à
pour l'ensemble à : 3 300 000 F**

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
(à déterminer)	Programme du secteur image numérisation
(à déterminer)	Pour soutien ponctuel aux équipes de recherche

Autres crédits de vacances : (à titre indicatif)

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE

CONTRATS D'ETUDES

(chapitre 56.98)

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE (C2RMF)

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS
OU SOUTIEN DE PROGRAMME

	<u>Equipement</u>	<u>Soutien de programme</u>	<u>Etudes</u>
• 225 000 F pour le programme documentation :			
Bibliothèque		50 000 F	
Numérisation d'images et base de données		175 000 F	
• 1 195 000 F pour le programme AGLAE et méthodes d'analyse			
Amélioration des lignes d'analyse			
sur l'accélérateur de particules	235 000 F	285 000 F	
Méthodes d'analyses structurales		100 000 F	
R&D photographie scientifique		575 000 F	
• 450 000 F pour le programme Pierre, arts du feu			
Pierre, céramique, verre, datation	110 000 F	150 000 F	
Métal		90 000 F	
Radiographie		50 000 F	50 000 F
• 825 000 F pour le programme Matière picturale, arts graphiques			
Colorimétrie	30 000 F	50 000 F	
Méthodes d'analyses organiques	120 000 F	145 000 F	
Métalliseur carbone MEB	100 000 F	50 000 F	
Réfectographie IR		300 000 F	
Arts graphiques		30 000 F	
• 100 000 F pour le programme Conservation préventive			
Instrumentation		30 000 F	
Analyses		70 000 F	
• 100 000 F pour le Laboratoire de proximité de Versailles			
Matériels et équipements	50 000 F	50 000 F	
• 655 000 F pour le programme de Recherche en restauration			
3 études confiées au réseau des ateliers laboratoires régionaux			360 000 F
Etude des consolidants du bois (en association avec le LRMH)			90 000 F
Etude prévention jaunissement vernis			125 000 F
Etude nettoyage platres			80 000 F
Sous total	945 000 F	1 900 000 F	705 000 F

<i>Total général</i>	<i>3 550 000 F en AP 2001</i>
----------------------	-------------------------------

DURÉE : 1 an

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	A. P.	C. P.
2001	3 550 000 F	3 550 000 F dont 1 600 000 F pour AP 2000 et 1 950 000 F pour AP 2001
2002		1 600 000 F pour AP 2001

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE (C2RMF)

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME :**

**Etude des possibilités de traitement d'images appliqué aux clichés radiographiques d'œuvres
d'art**

Le C2RMF pratique différents examens des œuvres d'art qui lui sont confiées, en particulier par des techniques photographiques (lumière réfléchi conventionnelle, lumière rasante, infrarouge - film argentique et caméra électronique sensible à l'infrarouge lointain, fluorescence sous ultraviolet) et / ou radiographiques (radiographie X conventionnelle, émissiographie, bêtagraphie).

La lecture et la comparaison de tous les clichés d'une même œuvre s'effectuent jusqu'à présent uniquement de façon visuelle.

L'objectif de la recherche est d'examiner ce qu'une "boite à outils" d'opérateurs de traitement d'images développés et utilisés pour la radiographie industrielle (aérospatial, nucléaire) pourrait apporter comme amélioration dans le diagnostic.

On utilisera quelques clichés d'objets test (palettes de peintures sur toile, objets de forme simple en bois et en métal) d'une part, et les clichés de quelques œuvres significatives sur lesquelles le C2RMF possède des dossiers complets d'autre part.

L'étude portera sur l'utilisation d'opérateurs de traitement disponibles, allant des plus simples (combinaison d'images de nature différente, rehaussement de contours, squelettisation, mise à plat...) au plus évolués (morphologie mathématique).

En cas de résultats satisfaisants une seconde phase pourrait porter sur l'adaptation de tels outils à un emploi dans les laboratoires d'examen des œuvres.

Le choix du Laboratoire repose sur sa compétence concrète dans la physique de la radiographie, le traitement d'images et sa pratique de la recherche sur contrat dans ces disciplines.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

INSA – VILLEURBANNE – Laboratoire d'essais non destructifs

DURÉE : 1 an, avec, éventuellement seconde phase sur 2 ans en cas de réussite de cette première phase.

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel début de l'étude en 2001

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		50 000 F	50 000 F correspondant à AP 2001
2002			

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU NATURE des ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME:**

Caractérisation des gels de nettoyage des plâtres

Depuis une quinzaine d'années, les méthodes de nettoyage des plâtres par l'utilisation de gels ou de pâtes pelables sont devenues d'usage courant. Toutefois, l'utilisation de ces produits a toujours suscité des réticences en raison d'une efficacité trop spectaculaire ou d'un usage insuffisamment maîtrisé (plâtres « trop blancs », volumes et reliefs écrasés, disparition de nuances). Les avis sur la composition et le dosage des constituants ne sont pas toujours concordants, la pratique est essentiellement empirique; les documents de référence manquent aux responsables scientifiques pour apprécier les propositions de restauration et le détail des traitements.

Le projet vise à caractériser scientifiquement ces procédés en définissant à l'aide d'indicateurs d'évaluation (pénétration, effets secondaires, incidence sur la surface, étude cristallographique), des préconisations précises en matière de traitement.

Il sera dirigé par un comité de pilotage interdisciplinaire et permettra un travail commun entre historiens de l'art, restaurateur et laboratoire.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS:

Contractant: un restaurateur et un laboratoire (mise en concurrence)

Partenaires:

- conservateurs spécialisés dans les plâtres (Edouard Papet, musée d'Orsay)
- Groupe de recherche sur le plâtre dans l'art (GRPA)

DUREE: DEUX ANS

N.B: Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel:

Coût:	CH. 56.98 ART.	A.P.	C.P.
2001		80 000 F	
2002		150 000 F	

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME:

Etude des moyens de prévention des dégradations des vernis utilisés pour la protection des peintures

Cette étude, initiée en 1998 par le CNEP, a débuté en 1999. Elle s'est appuyée sur une vingtaine d'échantillons de résines naturelles et synthétiques qui lui ont été remises par le C2RMF, afin de faire le point sur le vieillissement de celles-ci, dans les conditions de laboratoire. Un premier bilan a été rendu à la fin de l'année 1999.

Sur cette base, il a été convenu de lui donner une nouvelle orientation qui prenait en compte des vernis sortis de leur contexte d'utilisation. Dorénavant, il s'agit, dans un premier temps, d'étudier des vernis d'âge connu, prélevés dans un contexte bien défini lui aussi ; dans un second temps, de mener une étude sur des combinaisons de stabilisants destinés à ralentir le processus de vieillissement de ces vernis.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Contractant: CNEP

Partenaires: C2RMF : Isabelle CABILLIC, Nathalie BALCAR

DUREE : Un an, pour ce contrat qui s'inscrit dans un programme pluriannuel.

N.B: Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel:

Coût:	CH. 56.98 ART.	A.P.	C.P.
2001		125 000 F	
2002			125 000 F

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE (C2RMF)

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME :**

Etude d'un nouveau produit de consolidation du bois dégradé

Lorsque les conditions de conservation sont mauvaises, ce qui est le cas en particulier dans des vieux édifices abandonnés et laissés fermés ou de réserves mal gérées, les bois sont soumis à de nombreuses attaques biologiques : micro-organismes et insectes (lyctus, vrillettes).

Lors de programmes de restauration-conservation, des oeuvres en bois très altérées doivent subir des consolidations.

Dans les cas des bois très altérés, qui " ne se tiennent plus ", différents produits sont actuellement utilisés. Ces produits permettent d'assurer une certaine pérennité à l'œuvre mais ne sont pas satisfaisant pour différentes raisons (rétractabilité au séchage, mise en œuvre aléatoire, ...).

Le produit à définir devra répondre au cahier des charges établi en commun par le LRMH, le C2RMF et des restaurateurs au sein du " groupe bois " organisé au sein du département conservation-restauration du C2RMF. L'étude devra intégrer une comparaison entre ce produit et ceux classiquement utilisés dans cette application. Le produit devra, en particulier, conférer au bois altéré 50 % (ou plus) de ses propriétés mécaniques initiales. L'idée est d'explorer les potentialités d'un nouveau produit collant à base de protéines.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Institut du pin - Université de BORDEAUX

DUREE :1 AN

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel début de l'étude en 2001

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		90 000 F	90 000 F correspondant à AP 2001
2002			

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE (C2RMF)

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME :**

Etude de procédés de nettoyage de composites fils métalliques / textiles (2ème phase)

Poursuite du programme initié en 2000, ayant fait l'objet d'un rapport d'études.

Etude destinée à proposer des solutions fiables au problème fréquent posé par la restauration de tissus contenant simultanément des fibres textiles et des fils métalliques, du fait des comportements physico-chimiques souvent antagonistes de ces deux classes de matériaux.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoire ARC - ANTIQUE - NANTES

DURÉE :2 ans

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel début de l'étude en 2001

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		250 000 F	250 000 F correspondant à <i>AP 2001</i>

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE (C2RMF)

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME :**

Etude de la déchloruration d'objets ferreux en bains chimiques

Poursuite du programme de recherche mené dans le cadre du PCR «déchloruration des métaux », en collaboration avec l'ICMCB - BORDEAUX et ARC ANTIQUE et destiné à comprendre, à l'aide d'éprouvettes synthétiques représentatives des divers produits de corrosion, les mécanismes physicochimiques mis en oeuvre, lorsqu'elles sont traitées en bain de sulfite alcalin.

L'état d'oxydation sera suivi par spectrométrie Mössbauer directement sur les cellules électrochimiques.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoire d'archéologie des métaux - Jarville

DUREE :1 AN

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel début de l'étude en 2001

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		60 000 F	60 000 F correspondant à AP 2001
2002			

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSEES DE FRANCE (C2RMF)

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE
PROGRAMME :**

Etude de la déchloruration d'objets ferreux par plasma d'hydrogène

L'étude proposée a pour but d'effectuer une série d'essais avec le banc à plasma du laboratoire d'archéologie des métaux remis en service en 2000 grâce à un financement du ministère de la Culture, sur une série d'éprouvettes synthétiques représentatives des divers produits de corrosion du fer et sur quelques objets archéologiques significatifs.

Différentes méthodes physiques de caractérisation seront mises en oeuvre sur les objets, avant et après traitement.

Des essais d'analyse du milieu réactif par spectrométrie d'émission optique seront réalisés.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoire d'archéologie des métaux - Jarville

DURÉE :1 an

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel début de l'étude en 2001

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		50 000 F	50 000 F correspondant à AP 2001
2002			

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE



PUBLICATIONS

(chapitre 66.98)

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ET INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

(Bureau de l'informatique et de la recherche)

Les crédits de subvention de recherche sont utilisés pour participer au financement des publications spécialisées éditées par la Réunion des musées nationaux et de plusieurs revues d'histoire de l'art auxquelles collaborent les équipes scientifiques des musées.

C'est ainsi qu'un soutien régulier est apporté aux publications suivantes : Antiquités nationales (musée national des antiquités nationales), Arts asiatiques (Ecole française d'Extrême-Orient), Paleo (musée national de Préhistoire), Revue de l'art (C.N.R.S), Techné (Centre de recherche et de restauration des musées de France).

Le bureau de l'informatique et de la recherche poursuit par ailleurs un travail permanent de normalisation et de mise au point de vocabulaires (céramique, domaine maritime, notamment au cours de l'année 2000) pour consolider les méthodes utilisées pour la constitution des bases documentaires nationales.

Ce travail s'est accompagné, au cours de l'année écoulée, d'activités importantes dans le domaine

- de la formation des personnels des musées régionaux et nationaux pour l'apprentissage des normes documentaires et techniques (numérisation des images),
- de la mise au point de passerelles d'export de données (textes et images) avec les sociétés qui développent des outils informatiques de gestion/documentation des collections afin de faciliter et d'accélérer l'enrichissement des bases nationales,
- de l'expérimentation (en collaboration avec la délégation aux arts plastiques et la mission de la recherche et de la technologie) en matière de dossiers électroniques d'artiste aux normes XML (élaboration d'une DTD).

Ce travail fait l'objet d'une concertation régulière au plan international. A ce titre, le bureau de l'informatique et de la recherche a participé à un programme européen (EMII, Institut d'information sur les musées européens) dont l'objectif était de préfigurer la mise en place d'un centre permanent de ressources (en ligne) pour les professionnels sur les normes techniques utilisées en matière de documentation informatisée et de numérisation.

Enfin, le bureau assure avec la MRT le suivi de l'utilisation des vacations BCRD attribuées aux programmes de recherche des musées (352.000 F en 2001).

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

SERVICE : BUREAU DE L'INFORMATIQUE ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Soutien aux publications scientifiques

- Subvention aux revues : *Antiquités nationales, Arts asiatiques, Ethnologie française, Paleo, Techné, Revue de l'art (convention CNRS).*
- Financement de programmes d'édition électronique.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Réunion des musées nationaux, Ecole française d'Extrême Orient, Associations.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 32	A. P.	C. P.
2001		600.000 F	600.000 F

MUSEE DU LOUVRE

MUSEE DU LOUVRE

Département des antiquités égyptiennes

(URA 1064 Louvre-CNRS)

Activités de recherche en Egypte en 2001

Il convient de rappeler tout d'abord que les actions qui ont été entreprises avec des partenaires français et étrangers relèvent d'engagements à long terme, réalisés par tranches annuelles.

Au RAMESSEUM (à Louxor en Egypte), le programme des prochaines années est tracé par les opérations déjà engagées.

Les travaux archéologiques porteront dans le temple proprement dit :

- sur la poursuite de l'étude des colosses royaux et notamment de celui qui, dans la première cour, doit être l'objet d'une restitution en trois dimensions ;
- sur l'achèvement de la fouille de la partie ouest du temple, en vue de retrouver et de restituer le plan du sanctuaire et des salles-annexes ;
- sur l'enregistrement informatisé des éléments dispersés de l'architecture pour compléter les corpus en cours.

A la fin de la mission d'automne 1999-2000, la fouille et le relevé architectural du palais royal, attendant à la première cour du Ramesseum devraient être achevés. A l'étude de ce monument viendra s'ajouter, par la suite, celle des appartements royaux situés juste derrière le palais.

Dans le complexe économique du temple et à sa périphérie, d'autres opérations seront poursuivies ou mises au programme. Il s'agira :

- de continuer la fouille archéologique du secteur sud et d'étendre ces recherches aux autres dépendances du temple ;
- de procéder à l'enlèvement des cavaliers de déblais, côtés sud, nord-ouest et ouest, dans la perspective de retrouver le mur d'enceinte du temple et le tracé de la grande voie processionnelle ;
- d'achever les relevés du complexe dit "de la reine blanche", et d'explorer les puits funéraires localisés en sous-oeuvre qui doivent enrichir notre connaissance du site aux époques antérieures au Nouvel Empire.

Les enquêtes relatives à l'histoire tardive du temple, concernant les propriétaires des tombes de la Troisième Période Intermédiaire et les occupants de l'époque chrétienne restent soumises au rythme des fouilles et des relevés.

Pour leur part, les recherches géologiques et géophysiques, au Ramesseum, comprendront les interventions suivantes :

- la prospection électrique des zones situées au Sud-Est du premier pylône (extension de la carte déjà réalisée, dans la mesure où les autorités égyptiennes autoriseront l'équipe à prospecter cette zone cultivée en permanence) ;
- l'étude des relations éventuelles entre l'orientation de constructions pharaoniques et la configuration astronomique de l'époque. Cette étude pourrait permettre d'expliquer des variations de l'orientation de certaines constructions. En effet, un renouvellement de la période sothiaque (1460 ans) s'est produit peu avant le début du règne de Ramsès II ;
- une contribution aux actions de sauvegarde du temple. Ces actions, qui ressortent pour l'essentiel de la valorisation de la recherche, s'appuieront sur les résultats des prospections géologiques et géophysiques. Dans la mesure où les moyens financiers correspondants seront dégagés, une étude inclinométrique et sismométrique sera réalisée sur le premier pylône du temple.

Dans la TOMBE DE RAMSES II, les principales actions à prévoir sur les plans archéologique et épigraphique, sont :

- la poursuite de la fouille des grandes annexes qui communiquent directement avec la salle du sarcophage ;
- le déblaiement de la "salle du char" ainsi que du puits ;
- le relevé architectural (plan, élévations et axonométrie) ;
- les relevés et l'étude du décor des salles à présent dégagées, comprenant notamment l'ensemble des grands recueils funéraires : *Livre des Portes*, *Livre de l'Amdouat*, *Livre des Morts*, *Livre de la Vache du Ciel* et *Rituel de l'Ouverture de la bouche* ;
- la poursuite de l'enregistrement informatisé de tous les fragments dispersés du décor dont certains se raccordent.

L'étude de l'ensemble de la sépulture ne peut se concevoir sans un travail préalable de conservation et de restauration qui se fait déjà au fur et à mesure des dégagements.

Les recherches envisagées sur les plans géologique et géophysique inclueront :

- l'analyse des sédiments au fur et à mesure des déblaiements ;
- l'analyse de mortiers et agrégats utilisés dans la tombe (suite de l'étude antérieure) ;
- des prospections géophysiques éventuelles (suivant résultats des mesures gravimétriques actuelles et en fonction du déblaiement des annexes) ;
- la modélisation numérique des structures (suite de l'analyse architectonique) et comparaisons avec les tombes de Séthi Ier, Mérenptah, Ramsès III (cf. degré de technicité des constructeurs) ;
- la représentation tridimensionnelle de la tombe et de son cadre naturel grâce à l'informatique graphique. Cette restitution, basée sur la numérisation de la topographie et des contours de la tombe elle-même, permettra de présenter l'essentiel des résultats de nos recherches sur ce secteur ;
- une expertise dans le cadre de la sauvegarde et de la restauration de la structure (projet soutenu par la Fondation Elf-Aquitaine)

Dans la VALLEE DES REINES, des prospections supplémentaires en matière de géologie et de géophysique seraient souhaitables si les moyens financiers mis à notre disposition le permettent. Il s'agirait de procéder à :

- une recherche de structures souterraines. Une rapide prospection microgravimétrique a été réalisée il y a quelques années dans un secteur restreint de la Vallée, celui des tombes de Nefertari et de Touy, mais les résultats en sont difficilement exploitables ; il serait donc nécessaire de procéder à une prospection systématique et sans a priori du fond de la Vallée, en tenant compte des cavités connues. Cette prospection ne pourra se concrétiser que dans la mesure où le financement correspondant se dégagerait (location d'un microgravimètre ou mécénat technologique). Elle sera, le cas échéant, couplée avec des mesures thermographiques (infrarouge) réalisées à partir de caméras placées sur les hauteurs dominant la Vallée.

- une analyse de sédiments quaternaires. Cette analyse des niveaux quaternaires fossilifères (fragments d'objets d'époque pharaonique) de la Vallée des Reines serait réalisée à des fins de comparaisons avec des sédiments analogues remplissant certaines tombes de la Vallée des Rois (notamment le puits de la tombe de Ramsès II et une partie de la tombe KV5).
- une étude stratigraphique, sédimentologique et géomorphologique, pourrait être conduite sur les formations quaternaires et les surfaces d'érosion de la Montagne thébaine et sur les relations entre ces entités et les glaciers de l'Ouadi Bariya. L'étude des corrélations entre sédiments quaternaires et surface(s) d'érosion nous paraît en effet nécessaire pour tenter de préciser l'évolution géomorphologique, voire tectonique, de la région à l'aube des temps pharaoniques.

II – Bibliographie de la mission archéologique du Louvre à Saqqara

1) Publications scientifiques

- Une chapelle funéraire de l'Ancien Empire, le mastaba d'Akhethetep, éditions RMN 1993, 238 p.
- "A la recherche du mastaba d'Akhethetep : rapport préliminaire sur la mission archéologique du Musée du Louvre à Saqqara", La Revue du Louvre, 1993, n°2
- Youssef Ragib, "Sauf conduits d'Egypte omeyyade et abbasside", Annales islamologiques, 1997, p. 143-168
- "Les statues d'Akhethetep, propriétaire de la chapelle du Louvre", Revue d'Egyptologie 48, 1997, p. 228-245
- "La mission archéologique du Musée du Louvre à Saqqara. Résultats de quatre campagnes de fouilles de 1993 à 1996", Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire n° 97, 1997, p. 269-292
- Orientalia 61/3 (1992) p. 244 ; Orientalia 62/3 (1993) p. 205-206 ; Orientalia 63/3 (1994) p. 380 Orientalia 64/3 (1995) p. 260 fig. 19 ; Orientalia 65/3 (1996) p. 271-272 fig. 21
- BIFAO 91 (Le Caire – 1991) p. 340 n° 26 ; BIFAO 92 (Le Caire – 1992) p. 264 n° 30 ; BIFAO 93 (Le Caire – 1993) p. 494 n° 32 ; BIFAO 95 (Le Caire – 1995) p. 612 n° 40 ; BIFAO 96 (Le Caire – 1996) p. 583 n° 38 ; BIFAO 97 (Le Caire – 1997) p. 393 n° 38
- "La mission archéologique du Louvre à Saqqara. Dernières découvertes", CRAIBL janvier-mars 1997 (Paris, 1998)
- "Cinq campagnes de fouilles à Saqqara (1993-1997)", BSFE, Paris, n° 139, p. 5-17
- "L'art égyptien au temps des pyramides" (Paris, 1999), p. 122-123 et 134-135
- "Egyptian Art in the age of pyramids" (New York, 1999), p.133-139

2) Publications diverses grand public

- "Le berceau de la chapelle d'Akhethetep conservée au Louvre a été localisé", Le Monde, 29/01/97, p.18
- "A la recherche de la beauté disparue, les fouilles de Saqqara", Air France Madame, juin 97
- "Saqqara, histoire d'une redécouverte", Muséart, octobre 1997
- "Saqqara, depuis sept ans, le Louvre fouilles la ville des morts", Géo, n° 226, décembre 1997, p. 104-107
- "Saqqara", Egyptian Archaeology 8, Londres, 1996
- "Pharaon assassiné", Sciences et Avenir n° 575, janvier 1995, p. 95
- "Saqqara", Egyptian Archaeology 11, Londres, 1997
- "Le mastaba d'Akhethetep mis au jour par le Louvre", Archéologia n° 333, avril 1997, p.7
- "Enquête dans les sables d'Egypte", Notre Histoire n° 16, dossier septembre 1996, p. 28

- “ Un tombeau sorti des sables ”, Sciences et Avenir, février 1997, p. 10

3) Audiovisuel

- La marche du siècle, émission du 1^{er} janvier 1997, Antenne 2 (avec J-Marie Cavada, J.P. Corteggiani, C. Desroches-Noblecourt, J. Lacouture, P. Vernus, C. Ziegler)
- Les fouilles du Louvre à Saqqara, Journal télévisé, TF1, 1^{er} janvier 1997
- Les fouilles du Louvre à Saqqara, Journal télévisé, ARTE, janvier 1997
- “ Les héritiers de Champollion ”, film d’Y. de Peretti, diffusé sur ARTE, décembre 1997

4) Conférences

- “ Les fouilles du Louvre à Saqqara, bilan et perspectives ”, communication à l’Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 21 janvier 1997
- “ Les fouilles de Saqqara ”, auditorium du Louvre, 20 janvier 1997
- “ Les nouvelles fouilles de Saqqara ”, UNESCO, 20 mai 1997
- Cours d’été de l’Ecole du Louvre, “ Saqqara, le chantier du Louvre ”, 23/07/98
- Les fouilles du Louvre à Saqqara et le complexe de Saint Jérémie, Le Caire, Institut Français d’Archéologie Orientale, 7 novembre 1999.
- “ Les fouilles du Louvre à Saqqara, les nouveaux coptes ”, Paris, Institut Culturel Finlandais, ARMMA, 1999

5) Expositions

- “ Egyptologie, le rêve et la science ”, Paris, Espace Electra, dans le cadre de l’année France-Egypte, 22 janvier-30 avril 1998
- “ L’art égyptien au temps des pyramides ” Paris, avril-juillet 1999 ; New York, septembre-décembre 1999.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION : MUSEE DU LOUVRE

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ANTIQUITES EGYPTIENNES, AUTRES
DEPARTEMENTS**

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90	Fonctionnement		
31 90 90	Vacations BCRD (dep. Egypt.)	16 704 F	
36 60 95	5 contrats BCRD		1.742.489 F
		A.P.	C.P.
Titre V : 56 98	Equipement		
	Soutien de base		
	Etudes		
	Total		
Titre VI : 66 98	Subventions de recherche	570 000 F	570 000 F
	Opérations de valorisation		
	Total		

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : MUSEE DU LOUVRE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ANTIQUITES EGYPTIENNES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Contribution à l'histoire du site de Saqqara, de l'Ancien Empire à l'époque copte, en liaison avec l'étude des collections du Louvre.

- 1) Analyse sur le terrain : fouilles archéologiques, épigraphie, analyses architecturales du complexe funéraire d'Akhetetep dont une chapelle est conservée au musée du Louvre.
- 2) Publications scientifiques ou destinées au grand public, réalisations audiovisuelles, valorisation sur internet et par le biais de colloques et expositions.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Mission archéologique du Louvre à Saqqara

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 8 ans (programme pluriannuel)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	420 000 F	420 000 F	420 000 F
2002			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : MUSEE DU LOUVRE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ANTIQUITES EGYPTIENNES

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Contribution à l'histoire et à la reconstitution des modes et du cadre de vie des anciens égyptiens du nouvel Empire à la basse Epoque sur la rive occidentale de Thèbes.

1) Analyses sur le terrain : fouilles archéologiques, épigraphie, analyses architecturales à partir de deux sites principaux :

- le Ramesseum auquel il faut adjoindre les tombes des fonctionnaires contemporains ayant occupé une charge dans la fonction royale
- La tombe de Ramsès II dans la Vallée des rois

2) Publications scientifiques ou destinées au grand public, réalisations audiovisuelles.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Laboratoire d'archéologie et d'histoire Thébaines (LATHES)
URA 1064 Louvre-CNRS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel (8 ans)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 3 200 KF sur 8 ans			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	150 000 F	150 000 F	150 000 F
2002			

VOL. 2

- 2** **Groupe de programmes n° 4 :**
Création artistique et musicologie
- 3 Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
17 Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM)
23 Délégation aux arts plastiques
- 32** **Groupe de programmes n° 5 :**
Socio-économie de la culture, études et prospective
- 33 Département des études et de la prospective (DAG)
52 Direction du livre et de la lecture
- 58** **Groupe de programmes n° 6 :**
Axes prioritaires et programmes transversaux
- 59 Mission de la recherche et de la technologie
114 Institut National d'Historie de l'Art
118 Délégation générale à la langue française
124 Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
- 141** **Groupe de programmes n° 7 :**
Recherche architecturale
- 142 Direction de l'architecture et du patrimoine
151 *Liste des abréviations*

(voir le volume 1 pour les autres groupes de programmes et l'introduction à la programmation 2001)

Création artistique et musicologie

groupe de programmes n° 4

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

Activités de recherche en 2001

La politique de soutien de la DMDTS à des activités de recherche s'inscrit dans une logique de complémentarité avec celles des grands organismes scientifiques (CNRS, Université). Dans les domaines qui la concernent, elle privilégie notamment les travaux entretenant un lien direct avec une activité de création artistique.

En matière de nouvelles technologies et d'informatique musicale en particulier, elle encourage des développements techniques visant à offrir aux créateurs de nouveaux outils pour la production et la diffusion musicales. L'action pérenne de la DMDTS dans ce domaine a permis de constituer sur le territoire français un réseau de centres de compétences offrant aux artistes l'expertise et le savoir-faire nécessaires à la production de très nombreux spectacles et installations multimédias.

Les grands axes de cette action prennent en compte progressivement la danse et les disciplines du théâtre.

Trois grands domaines d'activités sont à distinguer : les recherches en sciences et techniques appliquées à la création, les recherches en musicologie, les opérations de valorisation soutenu par la DMDTS.

a) - **Recherche en sciences et techniques** appliquées à la création.

Les principaux centres de recherche sont les suivants :

- ➔ ACROE (association pour la création et la recherche sur les outils d'expression) -INPG de Grenoble
labellisée équipe d'accueil dans le cadre du contrat quadriennal 1999-2002.
(voir fiche Titre VI correspondante)
- ➔ CEMAMu (Centre d'Etudes de Mathématique et Automatique Musicale)
A la suite de l'évaluation de ce centre par le conseil scientifique, en 1998, une restructuration de cette association est en cours. Elle s'appuie sur un recentrage des activités de l'équipe sur le seul développement logiciel. Un partenariat en cours avec l'université de Bordeaux I va être renforcé en 2001.
- ➔ LAM (Laboratoire d'Acoustique Musicale). Université Paris 6, CNRS (UMR 7604)
(voir fiche Titre VI correspondante)

Centres de création et de diffusion ayant un département ou une activité de recherche :

- ➔ GMEM - Centre National de Création Musicale - MARSEILLE
association fondée en 1969
recherches et développements
outils de spatialisation ; instruments virtuels
- ➔ GRAME - Centre National de Création Musicale - LYON

association fondée en 1982

recherches et développements

le système temps-réel MidiShare ; l'environnement de composition musicale ELODY ; transmissions numériques pour les orgues

➔ **IMEB (ex-GMEB) - Centre National de Création Musicale - BOURGES**

association fondée en 1970

recherches et développements

instruments de diffusion pour la musique électroacoustique (du Gmebaphone au Cybernéphone) ; instruments pour la pédagogie musicale (le Gmebogosse)

➔ **IRCAM (Institut de Recherche et de Coordination Acoustique/Musique) - PARIS**

association fondée en 1976

recherches et développements

Parmi les activités de recherche de l'IRCAM, le programme soutenu spécifiquement par la DMDTS concerne des travaux portant sur le design sonore.

(voir fiche Titre VI correspondante et le programme complet de recherche de l'IRCAM soutenu par la MRT)

Autres centres soutenus pour leur activité de recherche :

➔ **ITEMM - Institut technologique européen des métiers de la musique - LE MANS**

association fondée en 1966

convention avec le Secrétariat d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation

recherches et développements

mécanique et acoustique des instruments de musique

➔ **SCRIME - Université de Bordeaux I - BORDEAUX**

centre de recherche et de création créé conjointement avec le Conservatoire national de région de Bordeaux

recherches et développements

informatique musicale : analyse, synthèse et modélisation du son et de la musique (convention avec le CEMAMu)

b) - Recherche en sciences humaines appliquée à l'élaboration d'inventaires scientifiques, à l'édition critique, à la création et à la diffusion.

Les centres de recherche sur le patrimoine musical, soutenus par la DMDTS sont les suivants :

➔ **CMBV (Centre de musique baroque de Versailles) UMR 2162**

l'atelier d'études et de recherche fait l'objet d'une convention CNRS/Culture/Université

recherches

musicologie baroque : base de données Philidor, éditions scientifiques

convention du CMBV avec la région Lorraine sur le « Patrimoine musical Lorrain » concernant le dépouillement des archives départementales et municipales (Metz, Nancy) - le siège de cette mission est à l'Université Nancy II

➔ **CESR de Tours (Centre d'études supérieures de la Renaissance) UMR 6576**

(convention CNRS/Culture/Université)

recherches

base de données Ricercar (liens avec RIDIM, Joconde)

(voir fiche Titre VI correspondante)

➔ **IRPMF - (Institut de recherche sur le patrimoine musical en France) UMR/200**

(convention CNRS/Culture/BNF)

l'UMR est hébergée sur le site Richelieu de la BNF (département de la musique)
elle abrite le RISM (Répertoire international des sources musicales), patronné par
l'AIBM. Identifié en tant que « pôle d'excellence pluridisciplinaire », le laboratoire est
chargé de la validation des notices d'inventaire des fonds musicaux anciens (80.000 au
total avec la BNF)
(voir fiche Titre VI correspondante)

La DMDTS pilote avec la Direction des musées de France, le pré-inventaire des instruments de
musique anciens qui associe le musée de la musique, le Musée des ATP (organologie,
ethnomusicologie) et avec le Musée de l'Homme.

La DMDTS soutient également les inventaires suivants :

➔ RIDIM : Répertoire international d'iconographie musicale, qui associe les bases Joconde,
Euterpe, RICERCAR.

➔ Inventaire des fonds manuscrits et imprimés 17^e et 18^e siècle

25 catalogues sont publiés (28 volumes au total), 58.800 notices bibliographiques sont
« numérisables » et intégrables dans la base Opaline-BNF.

➔ Inventaire des fonds d'opéra 19^e siècle

le catalogue de l'Opéra de Vichy est publié (5 volumes + livrets)

Sont prévus en 2001 : l'Opéra-Comique, les opéras de Marseille, de Nantes (Théâtre
Graslin) et de Rouen (Théâtre des arts).

c) - Valorisation / diffusion de la recherche et édition scientifique

La DMDTS participe chaque année au financement de manifestations et ouvrages scientifiques visant
à faire mieux connaître les activités de recherche associées aux disciplines artistiques qui la
concernent. Avec les mêmes objectifs, elle soutient notamment quelques sociétés savantes oeuvrant
pour le rayonnement et le développement de leur discipline :

SFA - Société française d'acoustique (groupe spécialisé d'acoustique musicale)

SFAM - Société française d'analyse musicale

SFE - Société française d'ethnomusicologie

SFIM - Société française d'informatique musicale

SFM - Société française de musicologie

Edition

➔ Musica Gallica

soutien à l'édition musicale scientifique

Depuis sa création en 1993, Musica Gallica a aidé 15 éditeurs français pour la publication
de 101 titres en 157 volumes du patrimoine musical français (pour 2000, 7 titres en 11
volumes à savoir : Lalande, Rameau, Debussy, Desmarest, Du Mont, Du Caurray)

Colloques

Parmi les manifestations scientifiques ayant fait l'objet d'un soutien en 2000, on peut citer
notamment :

- les Journées d'informatique musicale (organisées par l'ADERIM)
- des rencontres consacrées à « Meyerhold, la mise en scène dans le siècle » (CNRS)
- un colloque « Musique, art et technologie » (université Montpellier III)

d) - Les activités en 2001

En 2001, les orientations prioritaires de la DMDTS feront l'objet d'une réflexion d'ensemble. D'ores et déjà, les axes suivants se dégagent.

Dans le domaine du patrimoine musical, tout en assurant la poursuite des programmes d'inventaires scientifiques, avec une ouverture sur les fonds du 19^e siècle (thématique lyrique), la DMDTS va initier un travail de réflexion avec le GRM (cf infra) et les autres centres de création pour définir le cadre d'une politique de conservation et de valorisation des archives sonores musicales du XX^e siècle.

e) - Danse et théâtre

En matière de danse et de théâtre, la DMDTS s'efforcera d'identifier des équipes scientifiques susceptibles d'apporter leur concours aux actions de recherche concertées à développer dans ces domaines, en liaison avec le CNRS et l'Université.

Deux projets sont d'ores et déjà à l'étude :

a) Interaction Danse/Musique

Un soutien à l'IRCAM est à l'étude avec un programme de recherche visant à mieux caractériser les besoins des chorégraphes en matière d'informatique :

- représentation et écriture chorégraphiques
- application, à terme, à l'interprétation chorégraphique

b) Répertoire national des arts du spectacle

En concertation avec le Département des arts du spectacle de la BnF, la Direction des archives de France, la Direction des musées de France, le Centre national du théâtre et le Comité d'histoire du ministère, la Direction du livre et de la lecture a lancé en 1998 un programme de recherche concernant le recensement national des sources et ressources des arts du spectacle. La BnF (département des arts du spectacle) en assure la mise en œuvre, sous l'autorité d'un comité de pilotage où sont représentées les différentes directions partenaires du projet. Les informations qui proviennent des régions Nord pas de Calais, Aquitaine, Alsace et Paris sont déjà intégrées dans une base de données accessible sur le réseau.

Une attention particulière sera apportée à la valorisation des travaux de recherche qui ont été soutenus tant dans le cadre de la politique patrimoniale que de celle concernant les applications des nouvelles technologies. En effet, à l'heure où le soutien de l'Etat en faveur des nouvelles formes de création se voit renforcé, l'expertise et le savoir-faire des centres de recherche et de création musicales est fortement sollicité par les créateurs.

Par ailleurs, comme les années précédentes, cette politique de valorisation de la recherche se traduira aussi par un soutien financier à plusieurs manifestations scientifiques nationales et internationales comme :

- le Congrès international de l'AIBM (50^e anniversaire de l'AIBM-France), du 6 au 13 juillet 2001 à Périgueux.

- le Colloque sur « l'Opéra Comique à l'époque de Boïeldieu (1775-1834) », Rouen 15, 16 et 17 mars 2001 organisé par le CRHIS-UPRESA 6064, (CNRS-Université de Rouen) et la Société Française de musicologie. Organisateur : Michel Noiray - UMR 200/IRPMF/SFM, Patrick Taïeb, Université de Rouen GRHIS-UPRESA 6064, Société Française de Musicologie.

Enfin, dans le but de renforcer la cohérence de l'action de l'Etat en faveur de la recherche musicale, outre la poursuite du travail de mise en réseau des centres de recherche précités, les liens avec le GRM (Groupe de recherche musicale de l'INA) seront renforcés afin de mieux coordonner les activités dans les domaines suivants : esthétique et musicologie du XX^e siècle ; développements d'outils informatiques pour la création sonore ; archives sonores des musiques électroacoustiques.

**Répartition prévisionnelle des crédits d'intervention
de la DMDTS sur les dossiers intégrant des volets de recherche**

pour l'année 2001

Chapitre 43.20 - Article 21

Centre de musique baroque de Versailles	7 180 000 F
ACROE (compensation Titre VI)	450 000 F
CEMAMu	1 500 000 F
GMEM / GRAME / IMEB	1 100 000 F
SCRIME (Université Bordeaux I)	300 000 F
ITEMM	200 000 F
IRCAM (recherche en danse)	200 000 F
Société française d'analyse musicale	150 000 F
Société française d'informatique musicale	20 000 F
Société française d'ethnomusicologie	210 000 F
Société française de musicologie	200 000 F
Société française d'acoustique (GSAM)	100 000 F
Soutien à des colloques et publications divers	230 000 F
Association internationale des bibliothèques musicales	125 000 F
Musica Gallica	900 000 F
Bibliothèque internationale de musique contemporaine	40 000 F
Bibliothèque Gustav Malher	400 000 F
Appels d'offres (subventions et bourses)	
allocations individuelles de recherche	237 500 F
subventions	400 000 F
TOTAL	13 542 500 F

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- la synthèse multisensorielle par modèles physiques
- l'interaction instrumentale (interfaces gestuelles à retour d'effort)
- logiciels GENESIS et MIMESIS

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Association pour la Création et la Recherche sur les Outils d'Expression
(ACROE)
INPG / 46 Avenue Félix Viallet / 38031 Grenoble Cedex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Institut national polytechnique de Grenoble
collectivités territoriales (région, ville)

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch.66.98 art.	A. P.	C. P.

2001		1 550 000 F (+ 450 000 F) (sur chap.43.20 art.21)	1 550 000 F
-------------	--	---	--------------------

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

SERVICE : BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- musicologie
- recherches sur la musique à la Renaissance
- constitution d'une base de données sur le patrimoine musical français (Renaissance)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance
(CESR)
UMR 6576 du CNRS
59 rue Néricault-Destouches / 37013 TOURS cedex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Université Français Rabelais
CNRS

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		200 000 F	200 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- design sonore
- simulation spatiale : poursuite du développement du spatialisateur
- modélisation acoustique des sources sonores
- acoustique prévisionnelle

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Institut de recherche et de coordination acoustique/musique
(IRCAM)
Centre Georges Pompidou
1 place Igor-Stravinsky / 75004 PARIS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Différents contrats de recherche

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		1 000 000 F	1 000 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

SERVICE : BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- musicologie
- organologie et iconographie musicale
- bases de données (dont RISM)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Institut de recherche sur le patrimoine musical en France
(IRPMF)
UMR 200 du CNRS
BnF - département musique
2, rue de Louvois / 75002 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS
BnF

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		200 000 F	200 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- acoustique musicale
- étude acoustique des instruments de musique
- perception des sons musicaux
- acoustique des lieux de diffusion

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Laboratoire d'acoustique musicale
(LAM)
UMR 7604
11, rue de Lourmel / 75015 PARIS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS
Université Paris VI

DUREE DU PROJET :

Programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.

2001		250 000 F	250 000 F
-------------	--	------------------	------------------

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE
GEORGES POMPIDOU**

**INSTITUT DE RECHERCHE ET COORDINATION
ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)**

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)

Recherche et développement en 2001

Cette première année du siècle qui s'ouvre marque une étape importante d'une évolution en cours des activités de recherche et de développement de l'Ircam. Son principal événement est le démarrage simultané de plusieurs projets, financés dans le cadre de programmes européens et nationaux, visant le développement de nouvelles applications des technologies du son et de la musique dans la société de l'information. Cette mise en place s'effectue à une échelle sans précédent à l'Ircam, puisqu'elle doit se traduire notamment par le recrutement d'une quinzaine de nouveaux collaborateurs au sein de son département scientifique.

Ainsi, les projets *Cuidado* (IST-1999-20194) et *Ecrins*, coordonnés par l'Ircam respectivement dans le cadre des programmes européen sur la société de l'information (IST) et sur la recherche multimédia nationale (Priamm), ont pour objectif commun l'élaboration de descripteurs de contenus musicaux et sonores. Dans la continuité du programme *Studio en ligne*, ces travaux débouchent sur la mise en œuvre de bases de données accessibles en ligne et sur la conception d'interfaces de consultation de haut niveau fondées sur des procédures de recherche par contenu. *Ecrins* vise plus particulièrement les systèmes de gestion d'échantillons sonores pour les professionnels du son. Comportant également une forte composante de recherche consacrée à la description de contenus musicaux et sonores, *Cuidado* a pour but la réalisation de deux applications pilotes, respectivement orientées autour de bases de données d'extraits musicaux (Music Browser) et d'échantillons (Sound Palette). Dans un domaine proche, il est également prévu la réalisation par l'équipe Analyse/synthèse d'un contrat de recherche externe pour le compte de France Telecom R&D, utilisant cette fois des descripteurs pour spécifier des procédures de synthèse et de traitement sonores. L'ensemble de ces projets fortement convergents constitue un cadre, fédérateur des compétences pluridisciplinaires réunies à l'Ircam, propice au développement d'une expertise de pointe dans le domaine encore relativement inexploré de la description des contenus sonores. Ce thème est au cœur des efforts actuels de normalisation dans le cadre des comités MPEG-7, au sein desquels l'Ircam est appelé à poursuivre autant que possible une contribution déjà très active. *Ecrins* et *Cuidado*, dans la lignée de *Studio en ligne*, comportent aussi un important volet technologique sur le développement de bases de données sonores en ligne et fournissent à l'Ircam les moyens d'inscrire durablement la réalisation de nouvelles applications sur ce thème au service de ses différents secteurs d'activité. La mise en place de ces projets coïncide également avec celle de la " boucle des contenus ", nouveau réseau parisien à haut débit, coordonné par le GIP Renater à la demande des ministères de l'éducation nationale et de la culture. Son objectif est de promouvoir le développement de nouveaux services pédagogiques en ligne, en fournissant à un ensemble d'institutions culturelles, dont l'Ircam, un important débit sortant vers l'Internet.

Dans un domaine proche, il convient également de mentionner le démarrage du projet Radio.thém (programme national RNRT), réalisé par les équipes Perception et cognition musicales et Design sonore en collaboration avec Radio France et Hyptique, en vue de la constitution d'une radio thématique en ligne. Ce projet vient compléter un ensemble de travaux de valorisation sur l'évaluation perceptuelle de la qualité sonore dans différents secteurs industriels coordonnés par les deux équipes.

L'équipe Acoustique des salles est aussi particulièrement concernée par ces nouveaux chantiers qui vont constituer une part importante de son activité : elle doit participer à la réalisation de trois projets européens faisant appel à des techniques de spatialisation. Ainsi, *Listen* (IST-1999-20646) vise la constitution d'un système de réalité augmentée destiné à des expositions muséographiques ou industrielles, reposant sur la diffusion de scènes sonores interactives au moyen de casques individuels dont la position et l'orientation sont prises en compte en temps réel. *Carrouso* (IST-1999-20993) traite des différents aspects de la télétransmission numérique d'une scène sonore tridimensionnelle, par exemple à l'occasion de la diffusion en direct d'un concert : captation, codage, transmission et restitution multiphonique. *Rimm* (IST-1999-21022), réalisé en collaboration avec l'équipe Systèmes temps réel, a pour but la production d'une œuvre multimédia interactive reposant sur le système « *jMax* », faisant appel à des techniques de spatialisation, de traitement sonore et de synthèse d'image.

Cet ensemble d'actions démontre une implication plus forte que jamais de l'Ircam dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC). Suite à la création récente d'un nouveau département scientifique au CNRS sur ce thème, l'expertise spécifique développée par l'Ircam relativement aux sciences et technologies du son et de la musique lui permettra de jouer pleinement son rôle, par le biais de l'UMR Ircam-CNRS, dans cette nouvelle structure. Ce renforcement des liens avec les institutions de la recherche et de l'enseignement supérieur est également entrepris avec l'université Paris 6 et l'école Sup Télécom dans le cadre de l'organisation du DEA Atiam et de la participation de l'Ircam aux écoles doctorales concernées.

L'importance des nouveaux projets européens, conçus en phase avec les attentes de la société par rapport aux technologies, ne doit cependant pas occulter l'essentiel de la mission de l'Ircam autour de la création contemporaine. L'équilibre actuel des recherches et développements est en effet susceptible de s'en trouver modifié, suivant une tendance manifestement irréversible selon laquelle le poids des activités traditionnellement subventionnées diminuerait progressivement au profit d'un financement externe croissant, au service d'une demande sociale et économique plus forte. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces évolutions dans le cadre d'une réflexion stratégique intégrant toutes les dimensions de cette nouvelle situation et les articulant à un fondement identitaire réaffirmé et réactualisé autour des liens réciproques unissant recherche et création musicale. L'organisation, les 16 et 17 novembre 2000 du séminaire interne " Prospective R&D 2000 " répond à ce besoin.

L'évolution des projets de développement d'applications musicales, dans toute la diversité des approches esthétiques qu'ils permettent, rend bien compte de cette importance donnée aux activités contribuant directement à la création. Il est ainsi prévu la mise à disposition, très attendue, d'une nouvelle version d'« Audiosculpt » plus ouverte, et d'un aboutissement de l'environnement « Diphone » intégrant des fonctions essentielles telles que la segmentation automatique ou la gestion des enveloppes spectrales et du bruit. Dans le domaine du temps réel, après finalisation d'une nouvelle version de « jMax » sous PC/Linux destinée à remplacer les stations de production, l'effort portera sur le nouveau système MacOSX d'Apple et sur de nouvelles applications musicales comme le suivi de partition, la synthèse Psola ou par modélisation physique.

L'arrivée à maturité de l'environnement d'aide à la composition « OpenMusic » s'étant confirmée en 2000, avec notamment la réalisation de nouvelles libraires de contrôle de la synthèse, il y aura place pour des travaux plus fondamentaux, effectués en particulier dans le cadre de thèses, portant sur la structuration des contenus musicaux ou la programmation par contraintes. Après d'importants développements entrepris en 2000 sur « Modalys » visant à rationaliser le noyau existant et à proposer de nouvelles possibilités de contrôle musical avec « OpenMusic », de nouveaux objets et interactions seront proposés. Quant aux développements autour du Spatialisateur, il bénéficieront des différents projets de valorisation mentionnés plus haut.

Le développement d'applications musicales n'est pas la seule modalité possible d'articulation entre recherche et création, comme en atteste l'originale collaboration associant Steve McAdams et le compositeur Roger Reynolds, devant aboutir au cours du festival Agora sous la forme de concerts-ateliers et d'un colloque. Ce projet prévoit en effet d'associer des études perceptives aux différentes étapes du processus de composition, jusqu'à l'exécution de la pièce en concert, au cours de laquelle sera menée une vaste expérience visant à mesurer en temps réel les réactions de l'auditoire. A cet événement sera associé un colloque, autour de la question de la perception de la forme dans le temps, envisagée du point de vue des sciences cognitives dans son étendue à différentes disciplines artistiques.

La réalisation des activités de recherche et de développement suivra l'organisation thématique mise en place depuis plusieurs années, selon les projets suivants :

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel

FICHE DE SYNTHESE

CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

SERVICE : IRCAM

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations 36 60 95 Contrats BCRD		
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de base Etudes <p style="text-align: right;">Total</p>		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation <p style="text-align: right;">Total</p>	4 160 000 F	4 160 000 F
	4 160 000 F	4 160 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III		5 150 071,89 F	Subvention CGP
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

SERVICE : IRCAM

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Soutien de programmes de l'IRCAM et du DEA Atiam

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel

- DEA Atiam

ORGANISME SUBVENTIONNE :

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		4 160 000 F	4 160 000 F

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Activités de recherche en 2001

Depuis 1999, la DAP affirme sa volonté de développer fortement la recherche. Elle a créé une mission de prospective associant l'ensemble de ses services, départements et inspections, dans les trois domaines de la recherche, de l'audiovisuel et de la création technologique. Dans son nouvel organigramme, elle a créé un bureau de la recherche et de l'innovation au sein du département des enseignements, de la recherche et de l'innovation favorisant ainsi la structuration de programmes de recherche en collaboration avec les écoles d'art. Elle va mettre en place un nouveau conseil scientifique, nouveau dans ses missions et dans sa composition, qui sera, pour les services, une instance de proposition et d'expertise.

En 2000, les services ont défini la politique de recherche avec des priorités pour les trois années à venir, en termes d'objectifs généraux et en termes de programmes thématiques :

En termes d'objectifs, la DAP se fixe de :

- développer une réflexion avec les partenaires en art contemporain, sur les mutations culturelles, technologiques et juridiques, sur la démocratisation de l'art et sur les formations nécessaires pour appréhender de façon critique les nouveaux dispositifs de diffusion des images et de l'information,
- évaluer les conditions de diffusion et de réception des oeuvres d'art contemporain et notamment celles qui relèvent des champs d'intervention de la DAP (soutiens à la création, commandes publiques..)
- analyser et suivre les procédures d'aide à la décision mises en œuvre dans les différents actes impliquant la DAP, commissions d'achats d'oeuvres, commissions d'attribution d'aides, instances de reconnaissance professionnelle, jurys de diplômes d'écoles d'art....
- construire un corpus de connaissances sur les professions et les professionnels de l'art contemporain, dans ses multiples composantes, de la formation, de la diffusion et de l'expertise.

En termes de programmes, cinq thématiques ont été retenues :

- L'art contemporain (formation, création, diffusion) et les mutations technologiques
- La sensibilisation et l'éducation artistique
- L'art et la ville
- Evaluation des pratiques plastiques
- Les politiques territoriales et les processus de décision.

Deux de ces thèmes, "l'éducation artistique et l'art contemporain" et "les critères d'évaluation des pratiques plastiques (le cas des jurys d'écoles d'art)" ont donné lieu à des premières recherches en l'an 2000.

**MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
ANNEE 2001**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacances recherche 36 60 95 Subventions aux établissements	(ENSBA)	25 056 F
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Total		
Titre VI : Subventions de recherche Opérations de valorisation Opération nationale AMS/C14 Total	500 000 F 500 000 F	500 000 F 500 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

L'art contemporain et les mutations technologiques

1. Influences des mutations technologiques sur l'enseignement artistique supérieur.

Une réflexion est en cours sur l'apport des technologies numériques à l'enseignement supérieur artistique, en particulier sur les modifications introduites dans les cursus d'enseignement et dans la conception de nouveaux outils et de nouvelles démarches pédagogiques (Ecole de Cergy-Pontoise).

La mise en réseau haut débit des premières écoles d'art prévue début 2001, sera accompagnée d'une recherche sur les usages de ces réseaux que développeront progressivement les étudiants et les enseignants.

2. Evolution de la présentation de l'art contemporain depuis l'apparition de la vidéo et du multimédia (art en ligne...)

Dans ce programme, les recherches porteront sur l'impact des nouveaux outils de création et de diffusion sur les oeuvres et sur leurs modalités de diffusion et de réception.

Elles analyseront les nouveaux espaces de diffusion, qu'il s'agisse de la transformation de l'architecture des lieux d'exposition, ou de la création d'espaces sur le Web.

Elles s'interrogeront sur les compétences nouvelles requises pour la conception, la réalisation et la maintenance de ces espaces. Elles étudieront l'impact économique et les implications juridiques liés à ces nouveaux modes de diffusion.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

DUREE DU PROJET : programme pluri-annuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

La sensibilisation et l'éducation artistique. (2^{ème} année)

Les structures d'art contemporain (FRAC, Centres d'art, écoles d'art) assurent une mission d'éducation artistique. Sous les activités multiples qu'elles développent, quels sont les enjeux qu'elles poursuivent, quels sont leurs modèles d'action si on les confronte aux autres modèles d'éducation artistique ?

L'art contemporain étant en train de se faire, n'est-ce pas le rendre patrimonial que de lui appliquer les méthodes qui relèvent de la médiation ? Quelles sont et pourraient être les spécificités d'une éducation artistique dès lors qu'elle se fait dans un centre d'art ou un FRAC ? Par ailleurs, l'art contemporain possède ses écoles, ses enseignements qui mettent en œuvre une pédagogie. Celle-ci peut-elle être transférée du côté de ceux qui ne se veulent pas artistes ? Trouve-t-on dans cet apprentissage de quoi construire un contenu pour l'éducation artistique ?

Méthodologie

En 2000, quatre chercheurs en thèse ont été financés pour intervenir sur des terrains animés par des professionnels de la médiation artistique auxquels ils apportent un cadre conceptuel d'analyse de leurs pratiques. Les thèmes sont :

- « Interrogation sur les conditions, la valeur et les enjeux des projets de médiation et de sensibilisation des publics à la question de l'art contemporain » (université de Paris 1)
- « Les conditions d'une éducation artistique dans les centres d'art » (université de Rennes 2)
- « Les modalités de la présence de l'artiste dans la médiation de l'art contemporain » (université d'Avignon)
- « Les procédures d'éducation artistique en milieu muséal » (université d'Avignon)

Ces travaux, dont les résultats seront remis à la fin de l'année universitaire 2000-2001, feront l'objet de réunions intermédiaires de recherche. Au deuxième semestre 2001, sera organisé un séminaire de mise en commun de ces résultats.

Dans le prolongement des recherches de 2000, quatre nouvelles thèses seront soutenues sur de nouveaux terrains et notamment celui des formations expérimentales des plasticiens-intervenants, mises en place cette année par la DAP dans quatre centres (Amiens, Bourges, Marseille et Strasbourg).

ORGANISME SUBVENTIONNE : A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Fondation de France, INRP

DUREE DU PROJET : programme pluri-annuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

L'art contemporain et la ville

Les oeuvres d'art dans l'espace urbain

La recherche portera sur la conception des oeuvres, leur adaptation à l'espace urbain dans sa diversité, leur appropriation par les habitants, leurs devenir esthétiques et sociaux.

Elle aura pour objets les oeuvres de la commande publique, le 1%, le mobilier urbain, la signalétique (en particulier des entrées de ville). Elle s'intéressera, en amont de l'installation des oeuvres, à la phase de création avec l'analyse des relations entre les artistes, les architectes, les urbanistes, les collectivités et, en aval, à la phase de vie publique des oeuvres, avec l'histoire de leur réception par les habitants, avec les questions de prévention, de maintenance, de restauration et de responsabilité des maîtres d'ouvrage vis à vis du droit des artistes.

Ces recherches seront proposées pour une collaboration aux services du Ministère : la DAPA, les laboratoires de recherche, les comités du conseil ministériel de la recherche.

Le Ministère du tourisme (Agence Française d'Ingénierie du Tourisme - AFIT) concerné par les "demandes qualités" dans l'accueil des touristes, s'est déjà engagé dans une collaboration avec la DAP pour monter une recherche sur la signalétique.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : programme pluri-annuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

L'art contemporain et la ville

Centres-villes et collectifs d'artistes

La restructuration des centres villes est toujours en même temps une restructuration du tissu social et depuis longtemps les équipements culturels participent de ces restructurations. Aujourd'hui, le principe de lier revitalisation sociale, économique et culturelle est pris en compte par des aménageurs privés et des promoteurs immobiliers. Un nouveau partenariat est en train de se mettre en place en articulant davantage intervention publique et intervention privée. La participation des habitants à ce processus se renforce (exemple Le Plateau à Paris). Les artistes, souvent coordonnés en collectifs, cherchent à prendre une part plus active dans ces démarches par un travail d'action culturelle et artistique de proximité. Les promoteurs inscrivent dans leurs projets la présence d'artistes.

L'observation et l'analyse des démarches tant des artistes pour s'inscrire dans de tels programmes que des promoteurs immobiliers pour attirer des artistes (programmes de construction d'ateliers d'artistes plasticiens ou, de façon plus éphémère, appel à des interventions d'artistes plasticiens pour initier la revitalisation de quartiers délaissés) reste à faire.

L'ambivalence de ces démarches doit les proposer à un travail critique qui permette de dégager les enjeux propres à chacun, mais aussi d'étudier les conditions susceptibles de favoriser une véritable rencontre entre artistes, aménageurs et habitants.

Cette recherche sera proposée au programme interministériel sur la ville animé par la MRT.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

DUREE DU PROJET : programme pluri-annuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Critères d'évaluation des pratiques plastiques

La DAP a engagé en 2000 un programme de recherche sur les critères d'évaluation des pratiques plastiques utilisés par les instances collectives (jurys de diplômes, commissions d'achat d'œuvre d'art, reconnaissance professionnelle des artistes, commissions d'attribution d'aides...). L'objectif de ce programme est de repérer les critères d'évaluation utilisés, de les reformuler et, si besoin est, de faire évoluer les procédures propres à chaque collectif d'évaluation dans une volonté de politique publique adaptée et transparente.

La première recherche de ce programme, engagée en 2000, a analysé les critères d'évaluation des jurys de diplômes d'écoles d'art : le diplôme national supérieur d'enseignement artistique et le diplôme national d'arts plastiques.

En 2001, le programme se poursuivra avec l'analyse des critères utilisés dans les instances de reconnaissance professionnelle (notamment ceux utilisés par la maison des artistes) et dans les commissions publiques d'achat d'œuvres d'art.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

DUREE DU PROJET : Programme pluri-annuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE ANNEE 2001

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Les politiques territoriales et les processus de décision

2000 - 2006 : l'Etat et les régions s'engagent pour sept ans en partenariat dans les nouveaux contrats de plan ; la loi d'aménagement du territoire, en créant les agglomérations et les pays, procède à une redistribution des compétences ; il est important d'étudier les contours de cette nouvelle géographie en matière de décision pour l'art contemporain. Sensible, controversé, ce domaine a, en 2000, fait l'objet de conflits d'intérêts concernant les processus de décision (critères des choix artistiques, financiers, juridiques, etc.).

Une recherche, dont l'objectif, à terme, est de mieux comprendre comment s'élaborent les décisions (celles des élus, des professionnels, des administrateurs, etc.), quels en sont les critères, les « chefs de file » selon les situations. Cette recherche doit être conduite en s'appuyant sur l'analyse de cas actuels ou récents, suffisamment divers pour que des lignes de force apparaissent.

Corpus possible, à titre d'exemple :

- Un projet abouti : le Frac des Pays de la Loire, ouvert à l'automne 2000, résultat d'une collaboration soutenue pendant six ans entre l'Etat, la région, les professionnels de l'art contemporain et les artistes.
- Une commande publique, soit le grand projet en Bourgogne de B. Venet, qui ne vit jamais le jour (Arc Majeur à proximité de l'autoroute A6).
- Un projet de rénovation d'un lieu, le Château d'Oiron (Poitou-Charentes), actuellement partagé entre les décisions des élus et celles d'un montage administratif complexe (4 directions centrales et décentralisées de l'Etat). Ce projet, de qualité, n'arrive pas à émerger, comme si le très grand nombre de partenaires intéressés empêchait la renaissance du Château qui fut l'une des expériences les plus réussies (années 70 - 80) de l'apport de la création dans un patrimoine ancien.

ORGANISME SUBVENTIONNE : A déterminer

DUREE DU PROJET : PROGRAMME PLURI-ANNUEL

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	

**socio-économie de la culture
études et prospective**

groupe de programmes n° 5

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Activités de recherche en 2001

1 - Bilan 2000

Le Département des études et de la prospective a lancé des études d'approfondissement sur des domaines explorés les années précédentes. Dans le secteur des pratiques culturelles il mène des travaux sur la part de la transmission de l'héritage culturel dans la famille, l'influence de la résidence et sur le renouvellement de certaines pratiques culturelles, essentiellement patrimoniales. Le rôle de la tarification dans l'économie des établissements culturels fait l'objet de comparaisons internationales. Les cultures régionales et la culture scientifique et technique ont donné lieu à des recherches particulières.

Des nouveaux secteurs ont été explorés, essentiellement par des pré-études qui seront développées en 2001 : la sociologie des festivals (Cannes et Avignon en 2000), la comparaison entre la connaissance des cultures des autres pays en Europe (références culturelles communes et réciproques en Italie, en France et en Allemagne), les groupes industriels intervenant dans le secteur culturel.

D'importants travaux de valorisation ont été conduits par des publications : la culture cinématographique des français, les arts de la rue et la sociologie des pratiques musicales amateurs, le commerce électronique des biens culturels.

2 - Programme 2001

Le Département des études et de la prospective poursuivra en 2001 les projets initiés les années précédentes :

- l'économie des secteurs culturels : étude sur les grands groupes,
- les comportements culturels (consommation et pratique) : exploitation de l'enquête sur les transmissions familiales menée en 2000,
- l'analyse, au plan international, des politiques et des activités culturelles : enquête terrain sur les représentations culturelles des Allemands, des Italiens et des Français.

Des thèmes nouveaux de recherche seront ouverts : le cirque, en préparation de l'année consacrée à ce type de spectacle à partir de l'été 2001, et les pratiques culturelles des enfants qui n'ont été que très peu abordées dans les enquêtes menées jusqu'à maintenant.

Au titre de la valorisation, le Département organisera fin 2001-début 2002 un colloque faisant le point sur les travaux menés depuis plusieurs années sur les publics des établissements culturels. Il poursuivra par ailleurs son programme de publication.

Le Comité d'histoire, dont le DEP assure une partie de la gestion des moyens, a inscrit à ses travaux un programme de recherche pluriannuel sur les années 1981 à 1988.

Comme les années précédentes, le DEP approfondira ses liens avec le monde de la recherche en contractant par appels à proposition auprès de l'université ou du CNRS.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement	150 000F	
31.90 90 Vacations DEP	33 408 F	
31.90 90 Vacations (Comité d'histoire)	16 704 F	
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement	500 000 F.	500 000 F.
Soutien de base	2 500 000 F.	2 500 000 F.
Etudes	3 000 000 F.	3 000 000 F.
Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche		
Opérations de valorisation	800 000 F.	800 000 F.
Total		

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34 97 65 20	5 418 000 F.	Etudes
	34 97 65 10	1 500 000 F.	Publications
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRE 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 150 000 F

Répartition des crédits	Nature des soutiens de programme
80 000 F.	Achat de livres et abonnements à des quotidiens et hebdomadaires de grande diffusion par le service documentation du département
30 000 F.	Frais de maintenance et d'entretien matériel de bureau
40 000 F.	Frais relatifs aux traitements des enquêtes

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90 90

Répartition indicative des vacances	Nature du programme soutenu
33 408 F	Recherches du DEP
16 704 F	Recherches du comité d'histoire

Autres crédits de vacances : 1 100 000 F

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**

CONTRATS D'ETUDES

(chapitre 56.98)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**TOTAL DES CREDITS DE SOUTIEN DE BASE 56.98 art 90 : AP : 500 000 F.
CP : 500 000 F.**

Répartition des crédits	Nature des soutiens de programme
80 000 F.	Achat de livres et souscriptions d'abonnements pour le service documentation du département
150 000 F.	Travaux préparatoires à la publication d'études
150 000 F.	Traitements d'enquêtes
120 000 F.	Organisation de journées d'études

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Les références communes et réciproques des Français, des Allemands et des Italiens.

A la suite des études qualitatives exploratoires réalisées en 1998 et 1999, et compte tenu de l'ampleur du projet, une étude de définition a été conduite en 2000 : elle a consisté à élaborer un questionnaire d'enquête en trois langues, à le tester auprès de 30 ressortissants des trois pays retenus pour la recherche (France, Italie, Allemagne), à définir les modalités d'une enquête quantitative auprès des trois populations (taille et structure des échantillons, modes de passation des questionnaires). A l'issue de ce travail, qui sera achevé fin novembre 2000, le DEP disposera de trois scénarios possibles d'enquête, et d'un cahier des charges très précis (correspondant à chacune des trois hypothèses).

L'année 2001 verra donc la réalisation de l'enquête sur le terrain (interrogation simultanée d'échantillons représentatifs des Français, des Allemands, des Italiens de 15 ans et plus, probablement 2000 individus par pays), et la réalisation des traitements et analyses statistiques. De premiers résultats seront publiés en 2001. L'interprétation sociologique et les discussions publiques des résultats auront lieu en 2002.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Un appel d'offres pour la réalisation des trois terrains (France, Italie, Allemagne) et les traitements statistiques sera lancé début 2001.

DURÉE : 18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001(1)		900 000 F	900 000 F
2002		500 000 F	500 000 F

(1) dont 700 000 F sur report 2000

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Arts du cirque et société : appel d'offres

La recherche en sciences de l'homme et de la société sur les arts du cirque est balbutiante. Pour l'encourager, et apporter sa contribution à "l'année des arts du cirque, été 2001- été 2002", programme ministériel visant à la "reconnaissance des arts du cirque", le DEP souhaite lancer un appel d'offres en direction des milieux universitaires et de recherche. Sept thèmes de réflexion seraient proposés, à titre indicatif : le statut social des artistes, les formes de la pratique en amateur, la connaissance des métiers du cirque (artistique, techniques, administratifs), la question de la transmission des savoirs (formation, reconversion), l'itinérance et le nomadisme, le cirque dans la ville, la fréquentation et la réception des spectacles. Entre 6 et 10 projets seront retenus, selon l'intérêt et le coût.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Equipes de recherche sur appel à proposition

DURÉE : 18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		400 000 F	300 000 F
2002		200 000 F	200 000 F

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Les publics et l'économie des festivals et de l'événementiel

La forme festivalière (concentration d'une offre culturelle abondante dans l'espace et dans le temps, caractère festif, peu contraint, des manifestations, concentration de foules...) a pris une importance croissante dans l'offre culturelle. Elle est peut-être une voie alternative à la présentation "ordinaire" des spectacles et pourrait contraster avec la permanence et l'horizon temporel des institutions. Elle a par ailleurs une structure et des retombées économiques particulières.

1 - Sur le plan sociologique, on étudiera des populations de festivaliers de manifestations occasionnelles très différentes (par exemple festival de rue d'Aurillac, festival de danse de Montpellier, festival Interceltique de Lorient, Festival de jazz à Marciac).

Cette recherche pose des problèmes méthodologiques d'observation et de recueil d'informations intéressants en soi, dont la solution est susceptible de renouveler les approches traditionnelles des publics.

2 - Au plan économique les études porteront sur :

- les relations de concurrence et de complémentarité entre événements d'un même secteur,
- le marché et ses opérateurs ainsi que les prestataires de services spécialisés,
- les spécificités de l'économie des différents types événements (financements, mobilisation du bénévolat),
- les retombées en termes d'image et de communication et l'impact économique territorial.

CONTRACTANT :

Equipes de recherche sur appel à proposition

DURÉE : 2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		500 000 F	400 000 F
2002		200 000 F	300 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Exploitation de l'enquête transmissions familiales

Le DEP, après avoir contribué à la conception de l'enquête "transmissions familiales" que mène actuellement l'INSEE, va participer à l'exploitation des résultats en 2001. L'exploitation qu'il prendra en charge porte sur les différentes formes de transmission inter-générationnelle des pratiques et des goûts culturels.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Ecole Normale Supérieure

DURÉE : 18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		200 000 F	100 000 F
2002			100 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Les pratiques culturelles des enfants

La recherche a pour objectif de compléter la description des comportements culturels des Français en interrogeant la population des moins de 15 ans (ou de leurs parents), population qui n'est pas prise en compte dans la plupart des enquêtes nationales.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Institut de sondage sur appel d'offres

DURÉE : 18 mois

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2000		570 000 F	570 000 F
2001		300 000 F	300 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Les cultures régionales

Après avoir lancé une étude d'ensemble sur l'histoire et la notion de culture régionale, une enquête comparative de terrain est prévue sur plusieurs régions.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

IDEMEC

DURÉE : 1 an

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2000		250 000 F	250 000 F
2001			

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Soutien aux travaux du Comité d'histoire du ministère de la Culture

En 2000, le Comité d'histoire a lancé sous la direction scientifique de Pascal Ory, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris I, un recueil d'archives écrites et orales et un programme de recherche sur les politiques culturelles de 1981 à 1988 dans le cadre d'une convention de recherche de 3 ans avec l'Université de Paris I.

L'avenant à la convention prévu pour l'année 2001 permettra les travaux suivants :

1. développer la campagne d'archives orales auprès des grands acteurs de la période (membres des cabinets et directeurs d'administration centrale et d'établissements publics) ;
2. réunir les chercheurs universitaires qui travaillent sur cette période ;
3. réaliser des travaux sur des sujets spécifiques choisis par le Comité de pilotage (doublement et évolution du budget, histoire des politiques interministérielles menées par la DDC, réactions de la presse à la politique menée par le ministère Lang,...) ;
4. une mise à jour permanente de la base bibliographique sera effectuée.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Université de Paris I

DURÉE : 2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001		380 000 F	190 000 F

2002		380 000 F	180 000 F
-------------	--	------------------	------------------

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**



**SUBVENTIONS DE RECHERCHE
VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Arts du cirque et société

Pour compléter l'appel d'offre sur les arts du cirque mentionné en titre V, il est à prévoir un budget de subvention destiné à cofinancer des recherches initiées dans ce domaine par des équipes de l'université et du CNRS.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Organismes d'études et de recherche

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche	ou de l'opération :
---------------------------------------	----------------------------

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
2000		150 000 F	100 000 F
2001			50 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Conception et diffusion d'outil de gestion

En poursuite du programme lancé en 2000, il s'agit de soutenir des équipe de recherche en sciences de la gestion sur leurs apports envisageables dans le domaine culturel.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Organismes d'études et de recherche universitaires

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche	ou de l'opération :
---------------------------------------	----------------------------

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
2000		140 000 F	140 000 F
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Les jeunes face aux images

Cette recherche, entreprise en 1998, vise à comprendre comment les images sont assimilées par les enfants et les adolescents. Elle analyse les modes d'appropriation spécifique qu'ils mettent en place devant des scènes de violence et à ce titre devrait permettre de cerner les effets de la signalétique relative au caractère violent de certaines émissions télévisées.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Association ENSANS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche	ou de l'opération :
---------------------------------------	----------------------------

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
2000		80 000 F	80 000 F
2001			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Colloque international sur la fréquentation des équipements culturels

Ce colloque a pour objectif de faire un bilan des connaissances actuelles sur la fréquentation des équipements culturels en s'appuyant sur les résultats des nombreuses enquêtes menées en France mais aussi à l'étranger sur ce thème et sur les travaux menés au sien du séminaire « Publics et pratiques culturelles » que le DEP anime depuis octobre 1999.

ORGANISME SUBVENTIONNE

Organisme public ou privé d'études et de communication

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Fondation nationale des sciences politiques (partenariat et collaboration scientifique)

DUREE DU PROJET : 18 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 500 000F			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001(1)		430 000 F	300 000 F

2002			130 000 F
-------------	--	--	------------------

(1) dont 150 000 F sur reports 2000

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Colloque sur les tarifications culturelles

Les recherches menées depuis plusieurs années dans ce domaine permettent l'organisation d'un colloque visant à la comparaison et la synthèse de leurs acquis.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Organisme public ou privé d'études et de communication

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.

2000		150 000 F	150 000 F
2001			

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

(voir aussi le groupe de programmes n° 1)

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Activités de recherche pour 2001

En 2001, les recherches pilotées par la direction du livre et de la lecture (DLL) seront organisées autour de deux grandes thématiques :

- le patrimoine écrit et graphique d'une part,
- les nouveaux usages de lecture d'autre part.

Pour l'une comme pour l'autre, la DLL s'appuiera sur les collaborations déjà mises en oeuvre durant les années précédentes : avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), partenaire scientifique indispensable pour la valorisation du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques sur tout le territoire français, et qui dispose par ailleurs d'une compétence reconnue dans le domaine de la recherche appliquée ; avec le Ministère chargé de la recherche (laboratoires du CNRS) et celui de l'éducation nationale (Sous-direction chargée des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, Chancellerie des universités de Paris) ; enfin, avec la Bibliothèque publique d'information (BPI), dont le service « études et recherche » possède une autorité incontestable dans le domaine de la recherche sociologique sur la lecture.

3) Patrimoine écrit et graphique

- Le programme pluriannuel d'inventaires mené en collaboration avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) : constitution d'une filmothèque et photothèque de manuscrits médiévaux sera poursuivi en direction des bibliothèques publiques relevant du contrôle technique du ministère de la culture et de la communication, ainsi que des bibliothèques universitaires (en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Dans le cadre du plan de numérisation du ministère de la culture et de la communication (MCC), 40.000 photographies d'enluminures sont en cours de numérisation. Elles seront accessibles d'ici à la fin de l'année 2001 sur le site internet du ministère.

- Seront également poursuivis :
 - les catalogues régionaux d'incunables établis avec le concours scientifique du Centre d'études supérieures sur la Renaissance, unité mixte du CNRS, de l'Université de Tours et du ministère de la culture et de la communication;
 - le catalogue du patrimoine musical régional établi en collaboration avec la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS) et la BNF, dont les 23 premiers volumes ont été publiés avec le soutien financier de la DLL ; autres volumes sont actuellement en préparation.
- En outre la DLL continuera de financer en 2000 sur ses crédits d'intervention (titre IV) sa participation à la constitution du répertoire national des manuscrits littéraires français du 20^{ème} siècle, qui représente la subvention la plus importante versée à ce programme.

Ce programme interministériel bénéficie également du soutien de la MRT (sous forme de crédits de vacation), et, depuis 1999, d'une subvention du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Une campagne systématique de prospection lancée en 2000 auprès des institutions susceptibles de détenir des documents dans le champ défini ainsi que la prospection sur place de très riches régions (PACA, Rhône-Alpes, Ile-de-France) ont permis une avancée importante de ce programme, qui devrait s'achever en 2003.

- Enfin, le projet du répertoire des arts du spectacle est en cours d'achèvement

Constitué conjointement par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, la Direction des archives de France, la Direction des musées de France, la mission de la recherche et de la technologie, le Centre national du théâtre, la Bibliothèque nationale de France et la Direction du livre et de la lecture qui en assure le pilotage, ce répertoire a permis de recenser l'ensemble des fonds relatifs au théâtre et aux arts du spectacle conservés dans les institutions françaises publiques et privées, opération aujourd'hui terminée. Il comprend d'ores et déjà une base de données de 500 notices installée avec le soutien du département des systèmes d'information sur une base MISTRAL depuis janvier 2000. Le programme restant comporte la saisie complémentaire de 2000 notices ; enfin, est à l'étude l'ajout de vignettes photographiques aux notices, qui permettront de renouveler l'iconographie théâtrale et de faire découvrir des fonds souvent méconnus.

- Par ailleurs, une étude sera réalisée en 2001 avec le soutien de la MRT en vue de la conversion rétrospective du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, instrument essentiel pour la recherche en sciences humaines. Il s'agit en effet du seul outil de travail recensant et décrivant l'ensemble des manuscrits conservés dans les bibliothèques françaises, exception faite de la BNF.

4) Nouveaux usages de lecture

La DLL pilote des recherches fondées sur des études de terrain (qualitatives et/ou quantitatives) afin de rendre compte des évolutions et des comportements des différents publics de lecteurs, ainsi que de leur rapport à l'offre documentaire. Ces recherches se sont orientées naturellement depuis quelques années sur les nouveaux usages de lecture liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le prolongement d'une recherche menée en 2000, le programme piloté par la DLL et par le service « études et recherche » de la BPI portera ainsi en 2001 sur les schémas personnels d'interprétation et d'appropriation dans les usages des supports écrits numériques. En outre, un colloque virtuel - dont les textes circuleront par l'internet - organisé par la BPI et le CNRS, avec le soutien de la MRT, permettra de contribuer à une réflexion sur développement des nouvelles technologies de l'information et les effets de cette transformation sur l'écrit et ses usages dans notre société.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations		175 392 F
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de base Etudes Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	950 000 F	950 000 F

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34.97, art. 12	250.000 F	Poursuite de la publication du Catalogue du patrimoine musical régional
Titre IV	43.20, art. 10	300.000 F	Poursuite du Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains
Titre III DAG	34.97, art. 67	100.000 F	Etude en vue de la conversion rétrospective du catalogue général des manuscrits
Titre VI MRT	66.98, art. 80	150.000 F	Colloque virtuel sur les usages des supports numériques (avec BPI)

**SUBVENTION DE LA RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Schémas personnels d'interprétation et d'appropriation dans les usages des supports écrits numériques

Résumé :

En partenariat avec l'Université de technologie de Compiègne, cette recherche entend étudier les opérations cognitives liées à la lecture sur écran, au delà des questions d'écriture et de circulation des textes.

Les nouvelles technologies, qui ont profondément modifié les dispositifs de lecture et d'écriture, et plus précisément les usages et les représentations qu'elles suscitent, représentent dorénavant un axe majeur d'investigation pour le Service Etudes et recherche. La consultation lancée en 2000 a ouvert une brèche et permis de nouer des liens avec des équipes très investies dans ce type de recherche. L'approfondissement de cette thématique intéresse au premier chef le Ministère de la Culture et de la Communication.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque publique d'information (Service Etudes et recherche)

AUTRES PARTENAIRES

COSTECH (Université de Compiègne)

DUREE DU PROJET : 1 an (2001).

Coût Total de la recherche : 300.000F			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art 12	A.P.	C.P.
2001	300 000 F	300 000 F	300 000 F

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Projet de colloque virtuel sur les nouveaux usages de l'écrit

Le développement des nouvelles technologies de l'information constitue, à l'heure actuelle, une transformation majeure, peut-être comparable à l'invention de l'imprimerie. Quels sont les effets de cette transformation sur l'écrit et ses usages dans notre société ? S'il est vain de chercher des réponses immédiates à ces questions, il paraît possible et même urgent d'en faire l'objet d'une réflexion collective. Ce projet de colloque d'envergure internationale - dont les textes circuleraient par l'internet - permettrait de contribuer à une telle réflexion. Des acteurs et/ou des théoriciens confrontés à des changements concrets, tant dans leur vie quotidienne que dans différents domaines de leur vie professionnelle (lecture, courrier électronique, journalisme, bibliothèque, champs littéraire...) s'y exprimeront et réagiront aux différents points de vue développés.

Le programme réunit deux partenaires, la Bibliothèque publique d'information et le CNRS, institutions fortement investies autour de cette thématique. Il a pour ambition de combiner à la fois une recherche collective, une expérience de nouveau rapport à l'écrit, et une action publique de communication par le Web, le tout débouchant sur un ouvrage susceptible d'être publié de façon à la fois traditionnelle et électronique.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque publique d'information (financement MRT)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Opération conjointe DLL/BPI/CNRS. Les apports respectifs des deux institutions seront les suivants :

- BPI : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents de la Bpi (coût estimé, 249.950 F)
- CNRS : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents du CNRS (coût estimé, 120.315 F)

DUREE DU PROJET : 1 an (septembre 2001/septembre 2002)

Coût Total de la recherche :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art 12	A.P.	C.P.
2001	165 000 F	165 000 F	165 000 F

**programmes pluridisciplinaires
valorisation de la recherche**

groupe de programmes n° 6

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE



MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

1. INTRODUCTION

La mission de la recherche et de la technologie (MRT) est chargée de la coordination, de l'évaluation et de la valorisation des activités de recherche, mais aussi de l'impulsion de nouveaux programmes et des relations avec la communauté scientifique extérieure française et internationale. Conformément au décret n° 91-384 du 8 avril 1991, elle est le seul service de recherche du ministère, dont dépendent les fonctionnaires de recherche du ministère, c'est pourquoi le chef de la mission de la recherche (ou son représentant) est membre de droit de tous les conseils scientifiques sectoriels (archéologie, architecture, ethnologie, laboratoires, musique, arts plastiques, etc.) et des commissions administratives paritaires des quatre corps de fonctionnaires de recherche (ingénieurs de recherche, ingénieurs d'étude, assistants ingénieurs, techniciens de recherche).

Le Conseil ministériel de la recherche, placé auprès du Ministre, est chargé d'apprécier la politique de recherche du ministère dans son ensemble. Il est doté de deux comités scientifiques compétents dans les domaines suivants : « analyse, conservation et restauration des biens culturels » et « informatique documentaire et multimédia ».

Un groupe de travail a coordonné en 2000 les programmes de recherche sur la ville (architecture, urbanisme, dynamiques sociales, pratiques culturelles,..) et animé les réflexions transversales.

Un comité de coordination entre le ministère et le CNRS se réunit périodiquement depuis la signature du premier accord cadre en 1992 afin de débattre des priorités communes et de trouver des solutions aux problèmes qui peuvent se poser dans chaque secteur de partenariat.

Un atelier multimédia de valorisation de la recherche est chargé d'informer la communauté scientifique des activités des commissions, d'actualiser les sites web existants et les annuaires, d'élaborer avec les chercheurs des publications multimédias présentant les travaux réalisés dans les domaines soutenus par les directions du ministère. La lettre bimestrielle « Culture et recherche », diffusée à 5 000 exemplaires, à raison de 6 numéros par an, complète le dispositif de communication.

Enfin, la MRT apporte un soutien important au département des affaires internationales dans le suivi des programmes européens de recherche et de développement concernant le monde culturel. La MRT est point de contact pour l'action-clé « Patrimoine culturel et ville de demain » du 5^{ème} programme-cadre de la Commission européenne et intervient comme expert dans l'action « applications au patrimoine culturel » du programme « Technologies de la société de l'information (IST) ».

Ces activités et instances maintiennent une cohérence interne dans des domaines d'étude et de recherche intéressant plusieurs directions et établissements publics sous tutelle et contribuent à la diffusion des résultats. Ce dispositif, animé par la MRT (12 personnels scientifiques et administratifs) a montré son efficacité pour débattre collectivement des priorités, regrouper les moyens afin d'éviter les doublons, valoriser les résultats et faciliter les partenariats scientifiques.

2. COMITE SCIENTIFIQUE « ANALYSE, CONSERVATION ET RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »

L'axe 2 du schéma stratégique de la recherche (1997-2000) portant sur l'environnement et la préservation des biens culturels est coordonné par le comité scientifique "analyse, conservation et restauration des biens culturels" qui a été officialisé par l'arrêté du 30 avril 1998 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la culture et de la communication. Ce comité est chargé de préparer les travaux du conseil ministériel de la recherche, d'harmoniser les orientations des programmes et d'établir annuellement les bilans de ces programmes. Son animation et son secrétariat sont assurés par la mission de la recherche et de la technologie (responsable Astrid Brandt-Grau).

Plusieurs groupes de travail ont été créés au sein du comité pour mener une évaluation à la fois rétrospective et prospective du domaine de la recherche en conservation des biens culturels au ministère de la culture et de la communication selon trois axes de réflexion :

- suivi des activités des laboratoires de recherche en conservation,
- évolution des métiers de recherche dans la spécialité 2 « sciences appliquées aux sciences humaines »,
- capitalisation et valorisation des connaissances dans le domaine de la recherche en conservation.

Ces réflexions ont été menées avec l'appui de consultants externes au ministère de la culture et de la communication.

2.1 Bilan 2000

2.1.1. Suivi des activités des laboratoires

L'étude concernant l'élaboration d'une méthode de suivi des activités des laboratoires, engagée par la MRT en 1999 avec l'appui du cabinet de consultant EGIDE CONSEILS, s'est poursuivie en 2000. Cette étude a deux objectifs :

- 1°) améliorer la concertation en matière d'acquisition ou de renouvellement des équipements scientifiques,
- 2°) aider à programmer les dépenses d'investissement et de fonctionnement dans une perspective pluriannuelle et optimiser les efforts de recherche.

Quatre laboratoires ont participé à l'élaboration de la méthode : le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), le Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG) et le laboratoire Arc'Nucléart. Dans un deuxième temps, il est prévu d'étendre l'étude à l'ensemble des laboratoires de recherche en conservation qui bénéficient des crédits BCRD alloués par la MRT. En 2000 les canevas de recueil des données (« matériel », « personnel », « projets de recherche », « données financières ») ont été finalisés et validés par les laboratoires. La collecte des informations est en cours (fichiers électroniques sous EXCEL). Le rapport de synthèse est attendu pour février 2001.

2.1.2. Evolution des métiers de recherche

Suite à la concertation menée au sein du comité en 1999, la MRT a lancé en 2000 une étude sur l'amélioration de la gestion des compétences des personnels de recherche pour la spécialité 2 « sciences appliquées aux sciences humaines ». Cette étude, menée avec l'appui méthodologique de la société AED, vise à l'élaboration d'une nouvelle grille pour l'actualisation des fiches « emploi-type ». Elle s'inscrit dans le chantier de modernisation de gestion des ressources humaines au ministère de la culture et de la communication, confié au service du personnel et de l'action sociale (SPAS).

Cette étude est suivie par un comité de pilotage mis en place par la MRT. Les travaux sont menés par un groupe d'experts internes au ministère. La réflexion collective vise à établir un état des lieux dix ans après la titularisation des personnels ITA et à réfléchir à l'évolution des métiers de la recherche au sein du ministère de la culture et de la communication. Un questionnaire devant être envoyé à tous les personnels de la spécialité 2 est en cours d'élaboration. Des interviews ont été menés par AED auprès de personnalités du ministère de la culture et de la communication et d'organismes de recherche (Universités, INRA, CNRS).

2.1.3. Capitalisation et valorisation des connaissances

La MRT fait réaliser un inventaire des études et recherches dans le domaine de la conservation des biens culturels, financées essentiellement sur le budget civil de recherche et de développement (BCRD) depuis 1996. La collecte des informations sur le terrain et la saisie des données a été confiée par la MRT à Madame Frédérique VINCENT, consultante. L'inventaire est à présent dressé grâce au formulaire électronique transmis aux laboratoires et services. La mise au point de la base de données (sous ORACLE) a été confiée au Département de l'organisation et des systèmes d'information (DOSI) du ministère. Il est prévu de rendre cette base accessible sur le site « Science et patrimoine culturel »⁴ du ministère de la culture et de la communication.

2.1.4. Programmes collectifs de recherche

Le programme collectif de recherche (PCR) sur la stabilisation des métaux ferreux est en cours d'achèvement et devra faire l'objet d'une valorisation (rapport final attendu pour début 2001). Le PCR sur les papiers, filigranes, encres a connu des difficultés au démarrage (un rapport intermédiaire est attendu pour fin 2000). Un nouveau PCR sur la conservation des documents audiovisuels (disques DVD) a été engagé fin 2000.

Ces PCR sont lancés pour une durée de 3 ans et ont l'objectif de structurer la communauté scientifique autour d'une problématique transverse. L'implication des futurs utilisateurs de la recherche est encouragé dès le lancement des PCR (établissement d'un comité de suivi des recherches).

⁴ <http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr>

2.1.5. Activité du « point de contact national du programme européen « Ville de demain et patrimoine culturel »

La MRT assure conjointement avec l'association Relais Culture Europe le rôle de point de contact national (PCN) pour l'action clé « Ville de demain et patrimoine culturel » du 5^{ème} programme cadre de recherche et développement technologique (PCRDT) de la Commission européenne. Les actions menées sont les suivantes : organisation de réunions d'information, mise à disposition de l'information par Internet (envoi de courriers électroniques et construction de pages web), conseil pour le montage de dossiers.

La MRT (Astrid Brandt-Grau) fait également partie du groupe national de travail (GTN) mis en place par le ministère de la recherche (direction de la technologie) pour suivre le 5^{ème} PCRDT et réfléchir sur l'espace européen de la recherche et la préparation du 6^{ème} PCRDT.

2.1.6. Co-organisation de la 4^{ème} conférence de la Commission européenne sur les Recherches pour la protection du patrimoine culturel (STRASBOURG , 22-24 novembre 2000)

Le Ministère de la culture et de la communication (DAG-MRT) en partenariat avec la Fondation « Maison des Sciences de l'Homme » et « Relais Culture Europe » a co-organisé avec la Commission européenne (DG « Recherche ») la 4^{ème} conférence de la Commission européenne sur « la recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel : opportunités pour les entreprises européennes ». Cette importante manifestation s'est déroulée sous la Présidence française de l'Union européenne à Strasbourg du 22 au 24 novembre. Elle a rassemblé plus de 250 participants et a été clôturée par Michel Duffour, Secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle.

L'objectif de cette conférence et de la bourse d'échange (organisée par Relais Culture Europe)

Etait d'encourager la participation d'entreprises européennes au développement des méthodes et technologies destinées au patrimoine culturel, de sensibiliser les gestionnaires publics et privés à une gestion durable, de promouvoir les coopérations entre entreprises, administrations et utilisateurs.

Pour cette manifestation importante, la MRT a édité en juillet 2000 un numéro spécial de *Culture & Recherche* consacré aux recherches et innovations dans le domaine du patrimoine culturel européen (avec des résumés anglais des principaux articles). Ce numéro, ainsi qu'une plaquette de présentation de la recherche en conservation des biens culturels en France (en français, anglais et allemand) ont été distribués aux participants de la conférence. Par ailleurs, le ministère de la culture et de la communication et la MSH ont réalisé un stand pour valoriser les activités des laboratoires de recherche en conservation et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Alsace.

2.2.Perspectives 2001

Les actions à mener en 2001 s'inscriront dans la continuité de ce qui a été entrepris par le Comité « analyse, conservation-restauration des biens culturels » depuis 1998. Il s'agira de capitaliser l'impact de l'étude de la société EGIDE CONSEILS sur l'organisation des

activités des laboratoires de recherche en conservation et de pérenniser la collecte des données dans une perspective d'exploitation sur le long terme.

Pour ce faire une réflexion sera lancée sur la mise au point d'une base de données sur Internet (de type TELELAB du CNRS). Le cahier des charges à développer devra également prendre en compte les besoins de la MRT pour rationaliser la programmation annuelle des dépenses sur le BCRD (saisie en ligne des fiches de programmation).

En ce qui concerne le gros équipement l'accent devra être mis sur le projet de création d'un laboratoire national de spectrométrie de masse par accélérateur (suivi de l'implantation et réflexion sur le fonctionnement).

L'ETUDE DE LA SOCIETE AED SUR L'EVOLUTION DES METIERS DE LA RECHERCHE DEVRA SE POURSUIVRE EN COLLABORATION AVEC LE SPAS, AFIN DE METTRE AU POINT LES FICHES « EMPLOI-TYPES », DE SUIVRE L'EVALUATION DES PERSONNELS ET D'AMELIORER LEUR DEROULEMENT DE CARRIERE. ELLE DEVRAIT ETRE ETENDUE EN 2001 AUX METIERS DE L'INFORMATIQUE, DE LA PHOTOGRAPHIE ET DE LA CARTOGRAPHIE.

La base de données des rapports d'études et de recherches en conservation mise au point sous ORACLE par le Département de l'organisation et des systèmes d'information (DOSI) devra être testée auprès des utilisateurs. Il serait souhaitable de la traduire en anglais, afin de permettre l'accès à cette information aux collègues étrangers non francophones (la base sera disponible sur le site « Science et patrimoine culturel » du ministère de la culture et de la communication.

Dans le cadre des activités européennes des laboratoires soutenus par la MRT, une réflexion de type organisationnelle devrait se mettre en place, pour envisager la création de Groupements européens d'intérêt économique (GEIE), afin de faciliter la gestion des programmes européens.

De même, suite à la 4^{ème} conférence de la Commission européenne « La recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine européen : opportunités pour les entreprises européennes » la réflexion sur la mise en place d'un réseau d'expertise pérenne, éventuellement sous la forme d'un observatoire ou d'une agence européenne du patrimoine culturel, devrait se poursuivre. La publication des actes de la conférence en 2001 sera également un élément important de capitalisation des échanges.

3. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RECHERCHES SUR LA VILLE

Lors du conseil ministériel de la recherche du 17 décembre 1999, un groupe de travail interdirection a été chargé, en accord avec le directeur de l'architecture et du patrimoine, d'organiser une journée d'étude sur les recherches portant sur la ville soutenues par le ministère afin de dégager des axes prioritaires en relation avec les politiques culturelles et de repenser l'articulation entre les actions des différents services.

Son animation et son secrétariat ont été assurés par la mission de la recherche et de la technologie (responsable Claude Rouot).

3.1 La journée « Recherches et études sur la ville »

Destinée aux services du ministère, cette journée d'étude s'est déroulée le 20 juin 2000 à l'auditorium du Grand Palais.

Un comité de pilotage de la rencontre composé de quinze représentants des directions concernées, conduit par André Bruston, président du programme de recherche interministériel (2000-2004) « Cultures, villes et dynamiques sociales » et animé par la MRT a élaboré le programme de la journée autour de trois tables rondes.

Elles ont été consacrées aux thèmes suivants : « espaces urbains, espace de vie » (animation Jean-Lucien Bonillo, architecte), « transmission et patrimoine, langage et mémoire » (animation Michel Rautenberg, ethnologue), « de l'art et du citoyen : enjeux sociaux, culturels et politiques » (animation Abraham Bengio, directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes). Les débats entre chercheurs et responsables de l'administration culturelle que ces problématiques ont suscités, engagent à poursuivre les efforts pour conjuguer travaux de recherche et évaluer les politiques publiques concernées

Une histoire et une synthèse des travaux sur la ville réalisés ou en cours ont été présentées par le département des études et de la prospective (Pierre Mayol) et par la MRT (Pierre Moulinier). Un compte-rendu de cette journée a été diffusé à tous les participants

Pour 2001, la mise en commun des résultats obtenus devrait se poursuivre entre services centraux et régionaux et partenaires institutionnels engagés sur les thèmes de la ville et de la culture.

3.2 La consultation de recherches « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville »

Le thème de cet appel à projet, lancé en juillet 2000, s'inscrit dans la continuité de ceux des programmes de recherche menés depuis 1991 : « Lien social dans les périphéries urbaines » (mission du patrimoine ethnologique, 1991-1995) et « Culture, ville et dynamiques sociales » programme interministériel conduit de 1996 à 1999 par les ministères de la culture et de la jeunesse et des sports ; le Fonds d'Action Sociale (FAS) ; la Délégation interministérielle à la ville (DIV) ; le Plan Urbain.

Les travaux de ce dernier programme ont été publiés aux éditions de l'Aube en mars 2000 sous le titre : « Cultures en villes ou de l'art et du citoyen ». Ils font l'objet de séminaires, d'ateliers et de rencontres dans les régions.

La consultation de recherche « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville » résulte d'un accord interministériel, couvrant la période 2000-2004 et associe 6 partenaires (ministères de la culture et de la jeunesse et des sports, FAS, DIV, Plan urbanisme, construction, architecture : PUCA, Caisse des dépôts et consignations), qui souhaitent encourager le développement d'un champ de la recherche à la croisée des politiques urbaines et des politiques de la ville, pour éclairer les politiques publiques menées dans les régions. Le comité de programme, composé d'experts réunissant une dizaine de disciplines s'est réuni le 17 octobre 2000 sous la présidence d'André Bruston. Il a retenu 17 projets sur les 59 projets présentés.

Pour 2001, une consultation de recherche restreinte devra permettre d'amplifier et compléter les trois axes de ce programme pluriannuel : « des mémoires aux histoires », « des espaces et des lieux comme culture », « innovations culturelles, création artistiques et esthétiques urbaines » et de poursuivre des travaux comparatifs au niveau européen.

Des séminaires, des ateliers de rencontre pourront être mis en œuvre pour favoriser les débats entre responsables institutionnels, chercheurs et opérateurs publiques ou privés.

4. COMITE SCIENTIFIQUE « INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE ET MULTIMEDIA »

L'axe 4 du schéma stratégique de la recherche (1997-2000) portant sur les applications culturelles de l'informatique est coordonné par le comité scientifique "informatique documentaire et multimédia " qui a été officialisé par l'arrêté du 30 avril 1998 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la culture et de la communication.

Ce comité est chargé de préparer les travaux du conseil ministériel de la recherche, d'impulser des études et programmes de recherche, de piloter les plans de numérisation des fonds patrimoniaux (*crédits inscrits aux chapitres 56.91 et 66.91 hors BCRD*) et d'animer la réflexion sur les évolutions induites par les technologies numériques (organisation des services, recommandations techniques, formation, etc.). Son animation et son secrétariat sont assurés par la mission de la recherche et de la technologie (responsable Alain Maulny) en collaboration avec le département de l'organisation et des systèmes d'information (responsable Jean-Louis Pascon jusqu'au 30 novembre 2000).

Le comité bénéficie de l'appui de l'atelier multimédia de valorisation de la recherche pour l'actualisation du site web « numérisation »⁵ sur lequel ses travaux et les programmes de numérisation sélectionnés par les experts sont présentés depuis 1996.

4.1 Bilan 2000

4.1.1. Les programmes de recherche

Conformément à la programmation prévue, plusieurs programmes de recherche ont été soutenus et terminés en 2000 :

- La reconnaissance automatique de textes manuscrits ; par exemple, pour l'indexation des registres d'états-civils (avec l'IRISA à Rennes);
- Les « métastructurations » de documents numériques grâce à l'utilisation du langage RDF (*Resource Description Framework*) (avec le laboratoire d'informatique du CNAM) ;

⁵ <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation>

- la formalisation des différents éléments des dossiers documentaires des directions (archives, musées, architecture et patrimoine) afin de déboucher pour chacune d'entre elles sur la définition de plans de documentation numérique prenant en compte leurs aspects modulaires (avec la société AJLSM).

4.1.2 Les deux appels à projet de numérisation

La création, pour la première fois en 2000, d'une ligne budgétaire « numérisation » dotée de 4 MF sur le chapitre 66.91 a permis au ministère d'affiner son dispositif de soutien à la numérisation du patrimoine culturel et de compléter les crédits « numérisation » destinés aux fonds appartenant à l'Etat (8 MF sur le chapitre 56.91 en 2000). Le comité a été chargé d'élaborer deux appels à projets.

Un premier appel à projets a été lancé en mars en vue de subventionner des projets de numérisation émanant de collectivités locales, d'établissements publics, d'associations et fondations conservant des fonds patrimoniaux d'intérêt national.

L'accent a été mis sur :

- l'enseignement (production de documents numériques pour l'enseignement général ou les enseignements spécialisés, en histoire, histoire de l'art, ethnologie, archéologie etc.);
- la recherche scientifique (catalogue raisonné, bases de textes rares, partage de fonds iconographiques pour des lectures savantes, etc.);
- le développement des pratiques culturelles (guide en ligne d'incitation à la visite de musées, de monuments, de sites archéologiques, etc.);
- le service aux citoyens (fourniture de fonds d'archives municipaux, information sur les sites et les monuments classés, etc.);
- la découverte des richesses patrimoniales par les touristes (brochures électroniques sur les édifices remarquables d'une région, guides pour la visite d'une ville, etc.).

La date limite pour recevoir les réponses a été fixée au 17 mai 2000. Plus de 80 dossiers présentés par les DRAC ou les directions centrales ont été soumis au comité ; le total des demandes de financement s'est élevé à 31 millions de francs. Une sélection drastique a dû être effectuée (22 dossiers retenus) privilégiant la numérisation de fonds d'intérêt national comme par exemple les manuscrits de Rimbaud ou de Stendhal, les archives de la confédération générale du travail ou les collections de la bibliothèque du film.

Pour les fonds appartenant à l'Etat, l'appel à projet de numérisation a été clos le 21 septembre. 40 projets ont été soumis au comité qui s'est réuni le 24 octobre pour évaluer les propositions.

4.1.3 La journée d'étude sur la numérisation des données publiques et les actions de formation

Pour la troisième année consécutive, le comité et la MRT ont organisé le 27 octobre 2000 une journée d'étude pour tirer collectivement les enseignements des

campagnes de numérisation de l'année écoulée et débattre des orientations de l'année 2001.

Trois tables rondes ont été proposées sur l'état d'avancement du plan de numérisation dans les directions, sur les recherches entreprises en matière de documentation structurée ou d'interface et sur les questions juridiques relatives à la numérisation des données publiques. Des représentants de la Commission européenne et de l'UNESCO ont présenté leurs appels à projets et leurs programmes. Pierre Oudart, conseiller technique auprès de la Ministre a clôturé la manifestation (voir le compte-rendu détaillé).

Le marché de numérisation remporté par la société Jouve se terminant le 31 décembre 2000, un nouvel appel d'offre européen a été diffusé. Il offrira des prestations plus étendues et diversifiées (numérisation in situ, grands formats, aide à l'indexation, numérisation de phototypes et de microfilms).

Les membres du comité ont participé à des conférences nationales et internationales sur la numérisation du patrimoine culturel et à de nombreuses sessions de formation de personnels appartenant aux services du ministère bénéficiant de crédits de numérisation.

Ces sessions ont eu pour but d'aider les agents à organiser les campagnes de numérisation, à utiliser les logiciels de traitement d'images et à appliquer les directives de versement des images dans les bases de données nationales.

4.2 Perspectives 2001

En 2001, les principaux objectifs seront d'accroître la visibilité des fonds culturels numérisés depuis 1996, de terminer les programmes 2000 et de retenir de nouveaux programmes de numérisation selon des priorités thématiques plus affirmées.

En matière de valorisation des fonds existants, les efforts porteront sur les points suivants :

- une alimentation plus régulière et soutenue des bases de données du ministère (Mérimée, Joconde, Mémoire, etc.) qui permettent d'accéder aux notices de référence et aux images,
- la mise en œuvre d'un annuaire des fonds publics numérisés dont une maquette a été présentée lors de la dernière journée d'étude sur la numérisation des données culturelles publiques (voir compte rendu),
- la réalisation de présentations simples et thématiques plus nombreuses (par zone géographique, par sujet, etc.) grâce à la mise au point d'outils semi-automatisés s'appuyant sur les développements de la plate forme « BiblioML » et au renforcement des partenariats avec des collectivités locales ou des entreprises.

Pour les nouveaux programmes de numérisation, il s'agira de revoir les priorités scientifiques en privilégiant les partenariats nationaux et internationaux comme l'a souhaité Pierre Oudart, conseiller technique pour le multimédia et les nouveaux services de communication, lors de la journée d'étude qui s'est déroulée le 27 octobre 2000.

La MRT réunira début février le comité scientifique « informatique documentaire et multimédia » en vue de faire un bilan détaillé des résultats et des travaux non encore terminés qui ont été financés dans le cadre de la convention 1998-2000 avec la société Jouve. Cette analyse devra permettre d'améliorer les procédures à mettre en œuvre avec le nouveau prestataire qui sera retenu fin décembre 2000.

Ce même comité débattera des programmes de recherche et développement sur les interfaces de navigation, les outils d'aide à l'indexation, de recherche cartographique 2D ou 3D qui seront nécessaires aux services menant des programmes de numérisation.

A ce sujet, l'attention sera portée sur les applications utilisant les fonds de cartes numérisées qui viennent d'être achetés à l'IGN afin d'équiper chaque DRAC pour les besoins de la carte archéologique et des atlas du patrimoine en cours de conception. La première tranche de financement des fonds de cartes s'est élevée à 4,2 MF sur les crédits de numérisation 2000 du chapitre 56.91.

Enfin, les programmes de recherche sur les dossiers électroniques au format XML/RDF engagés ces dernières années sur les dossiers d'artistes, les dossiers électroniques de l'inventaire, les instruments de recherche pour les archives ou les bibliothèques, les bilans scientifiques régionaux de l'archéologie seront poursuivis afin de parvenir avant la fin de l'année à un stade opérationnel.

5. ATELIER MULTIMEDIA DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

L'atelier multimédia de valorisation de la recherche de la MRT contribue à l'enrichissement de l'offre du serveur web du ministère en réalisant des publications électroniques s'appuyant sur les travaux de chercheurs dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art, de la musicologie ou de la conservation du patrimoine (responsable Martine Tayeb, assistée de Francis Favard)

Les publications mises en ligne depuis le début de l'année 2000 dans le cadre de la collection des grands sites archéologiques⁶ ont été consacrées aux mégalithes du Morbihan (auteur : C.T. Leroux) et à l'église Saint-Germain d'Auxerre (auteur : C. Sapin).

Une monographie sur le site celto-ligure d'Entremont (auteurs : P. Arcelin, M. Willaume, G. Congès) et un dossier sur l'archéologie aérienne (auteurs : R. Agache, J.C.Blanchet) sont en préparation.

Une nouvelle version du site sur la grotte Chauvet-Pont d'Arc (équipe de J. Clottes) a été mise en ligne en octobre.

Chacune de ces réalisations a nécessité plusieurs mois de travail et l'association d'une équipe complète de production entourant le chercheur, responsable scientifique de la publication. L'audience de ces sites est extrêmement importante, ainsi sur le serveur du ministère de la

⁶ <http://www.culture.fr/culture/arcnat/fr/>

culture, un million de pages de la collection « grands sites archéologiques » en ligne ont été téléchargées en mai 2000.

Tout au long de l'année, ces publications ont fait l'objet de nombreuses présentations publiques, de sélections par la presse (le Monde, Libération, etc.) et par la télévision (TF1 en particulier) parmi les meilleurs sites multimédias culturels et de distinctions comme le Webby Awards décerné en mai 2000 par l'académie internationale des arts et des sciences numériques de San Francisco à la traduction anglaise du site sur la grotte de Lascaux.

Avec la société Art'hist et le centre de documentation du Petit Palais d'Avignon, le troisième volume de la collection sur les peintures médiévales dans le midi de la France sera consacré aux retables des XIV et XVe siècle, il est en préparation.

Réalisé en collaboration avec les directions de l'architecture et du patrimoine (mission jardin) et des archives (célébrations nationales), un nouveau titre de la collection « Célébrations nationales » est en préparation sur l'œuvre de Le Nôtre, il paraîtra à la fin de l'année 2000.

En collaboration avec le conservateur du Centre des Monuments Nationaux, l'inspecteur des monuments historiques de la région Languedoc-Roussillon, la responsable des archives de l'Aude, le laboratoire EVCAU de l'Ecole d'architecture du Val-de-Marne et l'équipe d'ethnologues du GARAE, la MRT a produit un site web sur la cité médiévale de Carcassonne qui a été mis en ligne en juillet. Ce travail est la partie française d'un programme « Raphael », associant les musées de la ville de Turin, de Barcelone et une université allemande.

Les sites spécialisés « science et patrimoine 7 », « réseau de la recherche 8 » et « numérisation du patrimoine culturel », dont le public visé est essentiellement professionnel, ont été complétés et tenus à jour en fonction de l'activité des services et des commissions concernées par ce type de sujets. Par ailleurs, plusieurs sites web de la collection archéologique ont fait l'objet de traductions.

La MRT (responsable Astrid Brandt) a assuré en 1999 et 2000 le pilotage scientifique d'un cédérom sur la conservation préventive des documents de bibliothèques coproduit par l'Unesco (Mémoires du monde) et par l'IFLA (International Federation of Library and Institutions). Ce cédérom qui a été publié au début de l'année est diffusé gratuitement dans le monde auprès des centres de documentation en relation avec l'Unesco. Il a été présenté au congrès de l'IFLA en août à Jérusalem.

Le « guide de l'Internet culturel 9 » réalisé depuis 1996 par l'atelier multimédia de la MRT a fait l'objet de nouvelles rubriques. Sélection de sites web culturels et artistiques, ce guide est un outil de référence utilisé quotidiennement par des milliers d'utilisateurs. Une étude informatique a été lancée pour mettre le guide de l'internet culturel sous forme d'une base de données utilisant un logiciel libre.

Enfin, la MRT a organisé, en février, en collaboration avec l'INA dans le cadre de la manifestation Imagina 2000 une table ronde sur les écritures et les formes numériques. Comme toute technologie proposée à la création, les technologies numériques ne constituent

⁷ <http://www.culture.fr/culture/conservation/fr/>

⁸ <http://www.culture.fr/culture/mrt/mrt.htm>

⁹ <http://www.culture.fr/culture/int/>

pas simplement des médias neutres sur lesquels des contenus sont transférés. Bien au contraire elles proposent un nouveau défi aux créateurs dans la mesure où, rendant possibles des produits totalement inédits, proposant des nouveaux moyens d'approches comme l'interactivité et la générativité, elles les confrontent à la nécessité d'inventer de nouvelles écritures dont les règles principales sont loin d'être fixées. C'est sur ce terrain que la table ronde, dont les actes ont été publiés sur les sites web de l'INA et du ministère, a proposé d'ouvrir le débat.

En 2001, l'atelier multimédia produira de nouvelles publications électroniques sur les fouilles du site celto-ligure d'Entremont, sur les fouilles du site néolithique de Chalain dans le Jura, sur les fouilles menées par le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre à Saqqara en Egypte, sur l'œuvre du compositeur Marc-Antoine Charpentier. Un projet de présentation de la ville de Brouage sera étudié en prévision de la célébration en 2004 de l'installation des premiers français en Acadie. L'atelier mettra également en œuvre l'annuaire des fonds numérisés.

6. LE COMITE DE COORDINATION CNRS-MINISTERE DE LA CULTURE

Les collaborations entre le MCC et le CNRS régies par un accord cadre signé en 1992, renouvelé en 1998, constituent le point fort de la politique de partenariat avec la communauté scientifique.

En 2000, cet accord recouvrait une vingtaine d'unités de recherche communes, relevant principalement du département des sciences de l'homme et de la société.

Deux unités (de recherche musicale) relèvent du département des sciences pour l'ingénieur ; une unité (Centre de recherche des musées de France) et un GDR créé cette année sur le thème de la physico-chimie des matériaux du patrimoine culturel, relèvent du département des sciences chimiques.

Un avenant à l'accord cadre a été signé cette année pour mettre en place une mesure de simplification de la gestion budgétaire des subventions attribuées aux unités communes, structures fédératives et programmes pluriannuels sur convention, figurant dans les annexes de l'accord cadre, remises à jour annuellement. Les crédits sont donc versés dorénavant de manière globalisée à la délégation du siège du CNRS qui les transmet aux départements scientifiques concernés pour notification des soutiens de base aux différentes unités.

Cet avenant a permis également d'institutionnaliser la représentation du MCC au sein des comités d'évaluation mis en place dans les unités dont il est co-tutelle.

Une concertation régulière a lieu pour examiner l'ensemble des questions relatives aux coopérations en cours (programmes, aspects budgétaires, échanges de personnel) et débattre des problèmes posés ou des projets nouveaux. Il peut s'agir de nouvelles conventions sur programmes ; ainsi une convention est en cours de signature pour l'achat en commun d'un spectromètre de masse par accélérateur, en association également avec le CEA, l'IRD.

Il peut être proposé aussi la création de nouvelles unités communes : en 2000 a été proposée la participation du MCC à la création d'une nouvelle unité de recherche en anthropologie sur « L'institution de la culture » qui permettrait de réunir sur cette question plusieurs disciplines, anthropologie, histoire, histoire de l'art, sociologie, dans une dimension européenne.

Dans ce domaine de l'anthropologie est en cours également une réflexion commune entre les deux institutions sur l'évolution de leur partenariat liée à la réorientation du musée des arts et traditions populaires en musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée d'une part, et au sein du futur musée du Quai Branly d'autre part.

Dans le domaine des arts du spectacle, va être examinée également la possibilité d'une association formalisée du MCC au laboratoire de recherche sur les arts du spectacle du CNRS.

Pour plus d'informations, on se reportera au bilan 2000 de l'accord cadre publié par la MRT.

7. LA LETTRE D'INFORMATION « CULTURE ET RECHERCHE »

En 2000, six numéros de “ Culture et Recherche ” ont paru.

Les dossiers ont porté sur les thèmes suivants : n° 76. Janvier-Février. “ La recherche audiovisuelle ”, n° 77. Mars-Avril. “ Culture et société de l'information ”, n° 78. Mai-Juin. “ Les archives ”, n° 79-80 double pour la présidence française de l'Union européenne , Juillet-Octobre. “ Patrimoine culturel européen, recherches et innovations ”, n° 81. Novembre-Décembre. “ Culture et infographie ”. Chaque numéro a été tiré à 5000 exemplaires.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90	Fonctionnement	774 147 F	Gestion des vacances pour l'ensemble des programmes
31 90 90	Vacations BCRD	2 841 733 F	
36 60 95	Subventions aux établissements	3 118 489 F	
		A.P.	C.P.
Titre V : 56 98	Equipement		
	Soutien de programme		
	Total	1 500 000 F	1 500 000 F
Titre VI : 66 98	Subventions de recherche	7 200 000 F	
	Opérations NTIC	2 000 000 F	
	Programmes INHA	1 000 000 F	
	Total	10 200 000 F	

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34 97 67	1 000 000 F	Etudes techniques DAG
Titre IV			
Titre V	56 91 art. 60	8 000 000 F	Plan de numérisation (des fonds d'Etat)
Titre VI	66 91 art.59	4 000 000 F	Plan de numérisation (subventions)

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : (indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
450 000 F	Etudes et honoraires
154 500 F	Publications et documentation (culture et recherche)
169 647 F	Matériels et dépenses courantes

Autres crédits de fonctionnement :

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
Total des vacances BCRD : 2 841 733 F	Vacations recherche incluant 8% pour les allocations de pertes d'emploi (cette somme est gérée par la MRT pour l'ensemble des directions)
Dont 349 600 F	Enveloppe DMF (divers musées, CRRMF, etc.)
Dont 86 480 F	Enveloppe DAF (service technique)

<i>Dont 956 910 F</i>	Enveloppe DAPA (SDA, SDEDI, LRMH)
-----------------------	--

Autres crédits de vacations : (à titre indicatif)

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

ETUDES TECHNIQUES

(chapitre 34.97 art. 67)

(hors BCRD)

ÉTUDE TECHNIQUE

chapitre 34.97.67

(hors BCRD)

Direction de l'administration générale

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Soutien à l'élaboration d'une démarche stratégique pour les quatre prochaines années du secteur scientifique et technique du ministère de la culture et de la communication

Le schéma stratégique 1997-2000, élaboré à la suite des assises de la recherche de 1996 et qui a servi de guide à la MRT durant cette période, est terminé.

Il est nécessaire de redéfinir, lors du premier semestre, les grandes priorités 2001 pour les prochaines années de l'implication du ministère de la culture dans les domaines scientifiques qui le concernent en tenant compte d'un contexte qui a fortement changé avec la création de nouveaux établissements publics, la relance de la décentralisation culturelle, la réforme des administrations centrales, les transformations des modes de production et de diffusion des connaissances induites par les NTIC, l'ouverture d'un espace européen de la recherche, etc.

L'étude aura pour but de mettre au point la méthode à appliquer pour guider l'analyse de la situation, élaborer collectivement les nouvelles priorités et parvenir à une synthèse dans les délais impartis.

L'enjeu sera d'obtenir une définition précise des domaines d'activités et d'intervention prioritaires partagée par tous les acteurs concernés et répondant aux besoins des missions des directions du ministère, puis d'appliquer trois logiques d'analyse complémentaires :

- la logique scientifique afin de situer la production scientifique et technique propre des services et des établissements dans le contexte national et international,
- la logique de partenariat dans le but de préciser les objectifs des relations avec les partenaires publics et privés (UMR avec le CNRS, collaborations avec les universités, rôle des établissements sous cotutelle, contractualisation avec des entreprises, collaborations internationales)
- la logique institutionnelle pour positionner dans la durée le secteur de recherche et d'étude du ministère vis à vis de la politique du ministère de la recherche et son rôle au sein des politiques culturelles mises en œuvre par les différentes directions et délégations.

Une attention particulière sera portée sur le rôle des personnels de recherche et sur l'évolution de leurs tâches.

CONTRACTANT : à définir

DURÉE : 6 mois

Coût	Ch. 34.97.67 art.		C. P.
-------------	--------------------------	--	--------------

2001			200 000 F
------	--	--	-----------

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Etude de faisabilité de recueil de données via Internet pour la programmation, le suivi et l'évaluation des activités de recherche au sein du Ministère de la culture et de la communication

Afin de faciliter la collecte et l'exploitation des données relatives aux activités des directions, services et laboratoires subventionnés sur les crédits du BCRD, une étude de faisabilité devra être menée en coopération avec le DOSI pour déterminer le cahier des charges pour élaborer une base de données interactive accessible par Internet (sur le modèle de TELELAB du CNRS).

L'avantage de cet outil sera double : faciliter la collecte de l'information et l'exploitation statistiques des données pour l'établissement des bilans et l'information collective.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A déterminer

DURÉE : 1 an

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.67		C. P.
2001	200 000 F		200 000 F

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Etude pour l'amélioration de la gestion des compétences des personnels de recherche

En 1999, la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) a créé un groupe de travail « ressources humaines ». L'objectif de ce groupe était d'éclairer la réflexion en matière de gestion des compétences et d'évaluation des personnels de recherche des laboratoires (spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines »). Cette réflexion devait s'articuler avec celle que mène le service du personnel et des affaires sociales (SPAS) du ministère dans le cadre du chantier de modernisation du système de gestion informatisé des ressources humaines. Le travail du groupe a permis de recenser les fiches emploi-type / fonction de la spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines » (élaborés en 1990), de prendre connaissance des statistiques élaborées par la MRT (répartition par spécialité, corps et âge) et de se positionner par rapport aux réflexions engagées par le CNRS et l'INRA.

En 2000, une étude a été menée, avec l'aide d'un cabinet de consultant, avec l'objectif de recenser, sous le contrôle d'un comité de pilotage, l'ensemble des compétences et de faire des propositions en matière de d'évolution des métiers de la recherche. Cette première phase d'étude a été limitée à certains métiers de la spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines ». Il est envisagé de l'élargir à l'ensemble des métiers de cette spécialité, notamment aux informaticiens, photographes et cartographes.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Cabinet de consultant en gestion des ressources humaines (à choisir après consultation)

DURÉE : 1 an

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.67		C. P.
2001	100 000 F		100 000 F

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Aide logistique pour assurer le rôle de Point de contact national (PCN) de l'action-clé « ville de demain et patrimoine culturel » du programme spécifique Energie, environnement et développement durable du 5^{ème} Programme cadre de recherche et de développement technologique (PCRDT) de l'Union européenne.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Relais Culture Europe (Association)
17 rue de Montorgueil
75001 Paris

DURÉE : 1 an

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.67		C. P.
2001	50 000 F		50 000 F

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Structuration des données concernant les artistes (projet conjoint DMF et DAP)

En 2000, une première étude a permis de définir une DTD pour les dossiers d'artistes. A partir de cette DTD quelques dizaines de dossiers ont été créés afin de pouvoir présenter les avantages et les inconvénients de cette structuration de la documentation aux services concernés : FNAC, FRAC, musées, etc.

D'une façon générale, l'accueil réservé par ces services à cette nouvelle approche documentaire a été très favorable. Cependant, un certain nombre de questions se sont faites jour lors des présentations des résultats de cette première étude : problème concernant les relations entre certaines bases de données existantes et ce type de documentation, nécessité d'intégrer des listes d'autorité et des thésaurus pour aider l'indexation de cette documentation, besoins de gérer des liens avec d'autres ressources documentaires...

A titre d'exemple, les dossiers concernant les acquisitions d'oeuvres d'art par l'Etat sont conservés depuis 1850 aux archives nationales. Ce service travaille aujourd'hui sur l'utilisation de la DTD-EAD, une DTD permettant la production d'instruments de recherche pour l'ensemble des fonds d'archives. Cette DTD a sa logique propre, liée aux méthodologies archivistiques. Les dossiers produits par les archives seront produits et stockés suivant cette DTD EAD. Cependant, il faut pouvoir réutiliser les informations contenues dans ces inventaires d'archives dans la production de certains dossiers d'artistes. Il est donc obligatoire d'examiner les liens entre ces deux domaines afin d'assurer l'interopérabilité des documents au niveau de leur structure.

En conséquence, la présente étude portera sur :

- la validation définitive de la structure d'un dossier d'artiste et donc de sa DTD associée ;
- l'identification des besoins en liste d'autorité et de thésaurus, la définition de leurs structures et les principes généraux de leur gestion (par exemple : choix entre un modèle décentralisé ou centralisé);
- gestion des parties communes avec les autres domaines documentaires du ministère (notices bibliographiques, références images, références archivistiques, etc.).

Ce projet conduira :

- à une DTD définitive concernant les dossiers d'artistes (qui sera mise à disposition gratuitement sur le réseau);
- à la définition des listes d'autorité et des thésaurus ;
- à des recommandations concernant les relations avec les autres outils documentaires.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS : à définir

DUREE DU PROJET : 1 an

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
coût	Ch. 34.97 art.67		C. P.
2001	150.000 F		150.000 F

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97.90

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Synthèse de la 4^{ème} conférence de la Commission européenne « La recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel : opportunités pour les entreprises européennes » organisée dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne. (Strasbourg, 22-24 novembre 2000)

Il est prévu de réaliser une coédition des actes avec la Commission européenne (*n° spécial Culture & Recherche et European Newsletter of Cultural Heritage*).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Société Hors Ligne
104 av du Président Kennedy
75016 Paris

DURÉE : 1^{er} trimestre 2001

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.90		C. P.
2001	100 000 F		100 000 F

MISSION DE LA RECHERCHE ET

DE LA TECHNOLOGIE

ETUDES SCIENTIFIQUES

(chapitre 56.98)

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Collection de documents électroniques « Grands sites archéologiques »

A travers des parcours interactifs, il s'agit de mettre en lumière sur le serveur Internet du ministère de la culture et de la communication, les sites archéologiques majeurs ainsi que les recherches conduites au sein du ministère et avec ses partenaires.

Conçus dans un souci éducatif et touristique, bénéficiant des contributions d'éminents archéologues, d'infographistes et de concepteurs multimédia, largement illustrés (photographies issues de nombreux fonds, dessins, schémas, images de synthèse, animations...), ces parcours sont destinés à un public élargi et notamment aux enseignants. Traduits dans une ou plusieurs langues, ils touchent également des publics non francophones.

De nombreux prix (Webby awards, Eurêka...) ont couronné cette collection.

Après « La grotte Chauvet », « l'archéologie aérienne », « les mégalithes », « l'oppidum d'Entremont, trois nouveaux parcours seront programmés en 2001.

Les archéologues du ministère de la culture, du CNRS ou des universités partenaires des services du ministère sont étroitement associés à la réalisation des contenus.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

CNRS, prestataires, multimédias, graphistes, illustrateurs, documentalistes.

DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		700.000 F	700.000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Développement de la collection électronique « Célébrations nationales », diffusée sur le serveur web du Ministère, mise en place récemment en collaboration avec la Direction des archives de France ainsi que d'autres directions du ministère, consacrée à de grandes personnalités des arts, des lettres et des sciences ou à des événements célébrés dans les prochaines années.

A la suite des monographies consacrées à Aristide Cavallé-Coll et à André Le Nôtre, un nouveau volume est prévu en 2001.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		270.000 F	270.000 F

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Amélioration de l'ergonomie et actualisation de plusieurs corpus mis à la disposition des professionnels via le serveur du ministère de la culture et de la communication et notamment :

Le réseau de la recherche, Extranet des services de recherche du ministère de la culture et de la communication, point d'entrée vers les programmes de recherche et des documents sur les personnels de recherche.

Numérisation du patrimoine culturel, site qui accompagne les plans de numérisation des services de l'Etat, par la mise à disposition de documents techniques et juridiques et la diffusion de fiches sur les programmes conduits par les services. Site piloté par le Comité de la documentation informatisée et du multimédia du Conseil ministériel de la recherche. Ce site sera augmenté d'une base de données sur les fonds numérisés des institutions culturelles.

Sciences & patrimoine culturel, portail destiné aux professionnels de la conservation-restauration et aux étudiants de cette discipline, qui comprend des fiches sur les laboratoires de recherche et les ateliers de restauration, des banques de données, une bibliothèque virtuelle, des actualités, des liens vers les autres ressources du réseau.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		350.000 F	350.000 F

ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Modélisation 3D d'ensembles patrimoniaux pour les publications électroniques de valorisation de la recherche

Le mastaba d'Akhetetep à Saqqara

Le mastaba d'Akhetetep a été acheté par la France en 1903. La chapelle décorée est présentée au musée du Louvre. Le projet de site web sur les recherches effectuées par le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre présentera le monument reconstitué par les techniques de modélisation 3D (extérieur et intérieur de la chapelle)

La citadelle de Brouage

Dans le cadre de la prochaine célébration de Samuel Champlain, fondateur de Québec, la documentation réunie par les services patrimoniaux de Poitou-Charentes sur la ville de Brouage, patrie de Champlain, permet d'envisager l'élaboration d'un multimédia mettant en lumière ce site, symbolique de l'histoire qui relie la France à l'Amérique. Dans un premier temps, le projet porterait sur la mise en forme et l'exploitation de la documentation ainsi que sur la création d'images de synthèse sur la citadelle en collaboration avec des laboratoires des écoles d'architecture. Ce projet fera l'objet d'une collaboration franco-québécoise et franco-canadienne.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	180.000 F	180.000 F	180.000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.91. ART. 60

(HORS BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Acquisition d'un analyseur de DVD doté d'une platine de référence PULSTEC pour le programme collectif de recherche sur la conservation des DVD

L'appareil sera dans un premier temps mis à disposition du Laboratoire d'acoustique musicale (LAM) unité mixte de recherche associant le CNRS, l'université de Paris VI et le ministère de la culture.

L'appareil sera utilisé pour les recherches en conservation mais également dans le cadre du programme de numérisation des images et des sons pour évaluer la qualité des supports de stockage des documents électroniques : images et sons.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A déterminer après appel d'offre

DURÉE : année 2001

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	600 000 F	600 000 F	600 000 F

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**Programmes interministériels et soutien des programmes des
unités mixtes de recherche avec le CNRS et les universités**

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Subventions au CNRS (Unités de recherche et conventions pluriannuelles)

Subventions aux opérations de recherche menées en collaboration par le CNRS, le ministère de la culture (toutes directions) et certaines universités, dans le cadre d'unités de recherche communes ou de conventions pluriannuelles sur programme, faisant l'objet d'un versement globalisé par la MRT au CNRS, conformément à l'avenant n°2 à l'accord cadre CNRS-MCC qui sera signé au début de l'année 2001.

Les crédits figurant sur cette fiche feront l'objet d'un virement sur un article de gestion du chapitre 66.98 et seront envoyés globalement à la délégation du siège du CNRS pour attribution aux différentes unités.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS - délégation du siège du CNRS - 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16, qui assurera les notifications aux laboratoires concernés figurant dans une liste visée par les deux partenaires.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS, universités, BNF, autres organismes de recherche (CEA, IRD)

DUREE DU PROJET : pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 6 858 000 F

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	Partie MRT de l'avenant 2001	1.950.000 F	1.950.000 F

ACCORD CADRE CNRS-CULTURE AVENANT 2001 LISTE DES OPERATIONS			
Dénomination	Article	objet de la recherche	Montant
	66.98		
Crédits DAPA			
UMR 694 (MAP)	70	Modélisation et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage	648 000 F
UMR 1563	70	Ambiances architecturales et urbaines	510 000 F
UMR 7543 (FRE en 2001)	70	Architectures, urbanisme, société : territoire en mutation	non inclus
UMR 7544 (FRE en 2001)	70	Labo. des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités	non inclus
toutes UMR archéo	20 ou titre 4	8 unités d'archéologie (UMR et conventions)	820 000 F
en attente	20	Centre d'Anthropologie (sous réserve de création)	250 000 F
		sous-total DAPA	2 228 000 F
Crédits DAF			
UMR 8573	10	Centre de Restauration et de Conservation des Documents Graphiques	1 100 000 F
		sous-total DAF	1 100 000 F
Crédits DLL			
UMR 6576	10	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	50 000 F
Convention	10	Institut de Recherche sur l'Histoire des Textes	600 000 F
		sous-total DLL	650 000 F
Crédits DMF			
Convention	30	revue d'histoire de l'art	120 000 F
UMR	30	laboratoire d'archéologie thébaine avec le musée du Louvre	150 000 F
		sous-total DMF	270 000 F
Crédits DMDTS			
UMR 200	40	Institut de recherche sur le patrimoine français (IRPMF)	200 000 F
UMR 6576	40	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	200 000 F
UMR 7604	40	labo. d'acoustique musicale (LAM)	250 000 F
		sous-total DMDTS	650 000 F
Crédits gestion MRT	80		
	<i>pour direction</i>		
UMR 306	<i>DMF</i>	Centre d'Ethnologie française (CEF)	400 000 F
UMR 7604	<i>DMDTS</i>	labo. d'acoustique musicale (LAM)	150 000 F
UMR 6576	<i>DAPA</i>	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	150 000 F
(UMS 1834 en restructuration)	<i>DMF</i>	Support de la future unité de recherche du Musée du Quai Branly	supprimé
Convention	<i>DAG</i>	Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP)	30 000 F
Convention	<i>DGLF</i>	Centre d'Etudes sur la Coopération Juridique Internationale (CECOJI)	80 000 F
Convention	<i>DAPA</i>	Réseau national "modélisation 3D et architecture"	100 000 F
convention avec UMR 8596	<i>DAF</i>	Centre de Topographie Historique de Paris	40 000 F
convention avec UMR 5610	<i>DGLF</i>	Equipe de recherche Syntaxe et sémantique (Toulouse)	100 000 F
convention avec UMR 9950	<i>DMDTS</i>	recherches sur la physiologie de la danse	100 000 F
Convention	<i>DAPA</i> <i>DMF</i>	INSU-CNRS	800 000 F
		sous-total MRT	1 950 000 F
		TOTAL GENERAL	6 848 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Valorisation des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines culturels.

- Présentation de l'exposition " Archéologie sous les mers " (arabe, français, anglais) dans les pays méditerranéens incluant de nouveaux modules consacrés aux recherches en Méditerranée et aux travaux de l'Institut européen d'archéologie sous-marine
- Publications électroniques en vue de valoriser les recherches, conception, étude juridique et réalisation en relation avec les programmes de numérisation pilotés par la MSH.
- Contribution au développement d'un portail d'information sur le patrimoine culturel en Méditerranée, associant des laboratoires de recherche en architecture, en histoire de l'art et en archéologie et les institutions culturelles des pays méditerranéens partenaires (projet Strabon présenté dans le cadre d'Eumedis).
- Accueil de chercheurs étrangers travaillant dans les domaines culturels.
- Soutien des programmes de recherche menés par le Comité d'histoire du ministère de la Culture (100 000 F)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Fondation Maison des Sciences de l'Homme (MSH)
Centre coopératif de recherche et de diffusion en anthropologie
54 boulevard Raspail - 75006 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

M.S.H.
Commission européenne
Ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur

DUREE DU PROJET :

Programme pluriannuel (avenant 2001 à la convention du 12/04/99)

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		1.500.000 F	1.500.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

« APPRENTISSAGES, TRANSMISSIONS ET CREATIVITE DE LA VILLE ET DANS LA VILLE »

La mise en tension de ces trois notions doit permettre de poursuivre le développement du programme interministériel de recherche « Culture, villes et dynamiques sociales » qui conjugue les problématiques des politiques urbaines à celles des politiques de la ville. Ce programme associe par convention (2000-2004) six partenaires institutionnels qui viennent de lancer une première consultation de recherche « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville » autour de trois thèmes intitulés : « des mémoires aux histoires ; des espaces et des lieux comme cultures , des innovations culturelles, créations artistiques et esthétiques urbaines ». L'année 2001 sera consacrée au suivi du travail pluridisciplinaire des 17 équipes retenues ainsi qu'à une définition plus ciblée des axes de recherche à relancer pour venir utilement compléter les travaux en cours. Lors de cette deuxième phase, le Comité de Programme sera attentif à encourager la sélection scientifique des travaux en fonction de critères géographiques, disciplinaires, thématiques, comparatistes, et à susciter des projets qui associent chercheurs et opérateurs culturels privés ou publiques , et s'ouvrent à la comparaison européenne et internationale. Au fur et à mesure de la remise des rapports des séminaires permettant des débats entre chercheurs et responsables culturels et urbains seront mis en place, dans les régions .

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS ou Laboratoires associés, associations de recherche et de valorisation

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Le PUCA, la DIV, le FAS, La Jeunesse et les Sports, la caisse des dépôts et consignations

DUREE DU PROJET : 4 ans

NB :La Convention est prévue pour une durée de quatre ans renouvelable (2000-2004), et comprend le financement de recherche et leur valorisation /diffusion.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 3 000 000F			
Subvention du MCC	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		700.000 F	700.000 F

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

La coopération entre le ministère de la Culture et de la communication et le CERDI se développe dans les domaines suivants :

- Analyse des conséquences juridiques des divers types de réseaux numériques
- Evaluation de leurs effets sur les modes de consommation des œuvres de l'esprit
- Méthodes d'authentification des messages numériques sur le base des procédures d'identification en cours de normalisation internationale
- Proposition pour une maîtrise juridique internationale de la diffusion en réseaux numériques
- Accompagner sur le plan juridique les programmes de recherche engagés en traduction automatique et de moteurs informatiques de recherche
- Contribuer à l'élaboration des positions françaises dans les négociations communautaires et internationales concernant le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université Paris-Sud, Faculté Jean Monnet
Centre d'Etudes et de Recherches en Droit de l'Immatériel (CERDI)
54 boulevard Desgranges 92331 Sceaux Cedex

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	A définir

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Au delà des recherches sur les générateurs de textes littéraires et sur les instruments et figures de l'interactivité dont les derniers développements sont mis en ligne sur le serveur de l'université Paris VIII, les activités du CIREN cherchent à renforcer la coopération interdisciplinaire. Ce centre entend jouer un rôle de passerelle et de plate-forme entre les différentes formes de création autour des développements du numérique. Cette coopération interdisciplinaire se traduira notamment dans le programme du séminaire CIREN qui s'attachera, dans son programme 2001, à exposer les recherches effectuées dans des domaines d'application de la création.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université Paris VIII
CIREN (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur l'Esthétique Numérique)
2 rue de la Liberté
93256 Saint-Denis Cedex 02

AUTRE(S) PARTENAIRE(S)

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		100.000 F.	100.000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Soutien aux activités de recherche et de publication du CRETM.

Participation et publication des actes de colloques et journées d'études organisés par le centre de recherches en esthétiques et théories musicales (CRETM) de l'université Paris IV et soutien aux travaux menés en collaboration avec l'ensemble de musique contemporaine "l'Itinéraire". Cette proposition vise à soutenir les efforts de rapprochement et d'échanges d'équipes universitaires avec le monde de la création artistique.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université Paris IV Sorbonne
Centre de recherches en esthétique et théories musicales (CRETM)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

AUTRE(S) PARTENAIRE(S)

Institut National de l'Audiovisuel

DUREE DU PROJET :

Convention pluriannuelle : 2000, 2001, 2002 et 2003.

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	A définir

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Soutien au DEA musicologie du XXe siècle.

Dans le cadre du DEA « Musique et musicologie du XXe siècle », l'Ina-GRM et l'Université Paris IV organisent un atelier sous la forme de six journées pédagogiques en complément des cours et séminaires doctoraux et post-doctoraux de musicologie, esthétique et analyse. Cet atelier permet de mettre les étudiants en contact avec les problématiques liées à l'activité professionnelle, qu'elles soient de recherche ou de discussion.

En 2001, ces activités seront renforcées par 7 journées pédagogiques en studio avec 2 intervenants et 2 assistants techniques. Ce studio audio-numérique professionnel sera doté de stations d'informatique musicale, de moyens analogiques et numériques d'enregistrement, montage et mixage.

Trois journées d'accueil en studio avec un assistant technique et mise à disposition de deux stations d'informatique musicale avec divers outils spécifique pour essais et réalisation personnelles sont prévues.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Institut National de l'Audiovisuel (INA) EPIC

AUTRE(S) PARTENAIRE(S)

**Université Paris IV Sorbonne
Centre de recherches en esthétique et théories musicales (CRETM)**

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		95.600 F.	95.600 F.

**Programmes pilotés par le comité scientifique pour l'analyse,
la restauration et la conservation des biens culturels**

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE:

Programme collectif de recherche (PCR) sur les papiers, les filigranes et les encres

L'objectif de ce PCR, lancé à la fin de l'année 1999 est de faire progresser la connaissance dans le domaine de l'analyse des papiers et des tracés (origine, typologie, état de conservation, compréhension des mécanismes de dégradation). Dans le cadre de ce PCR seront entrepris les travaux suivants : établissement d'un référentiel (thésaurus), identification des papiers et des caractéristiques physico-chimiques, notamment des propriétés optiques (colorimétrie), examens en laboratoire (photographie, radiographie, bétagraphie), analyse des processus de dégradation des encres ferro-galliques, numérisation et traitement de l'image (en relation avec le Comité scientifique « documentation informatisée et multimédia »)

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Unité mixte de recherche (UMR 171) « culture – CNRS » du Centre de recherche et de restauration des musées de France qui assume le rôle de coordonnateur scientifique et administratif de ce PCR.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- Musée du Louvre (Département des arts graphiques)
- Musée des arts décoratifs
- Musée des Beaux-Arts de Lille
- Direction des archives de France
- Bibliothèque nationale de France
- Centre de recherche des documents graphiques (CRCDG)
- CNRS (ITEM, IRHT, LADIR, OMM)
- Université de la Rochelle – Département de physique (LEMMA)

DUREE DU PROJET : 3 ans

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	200 000 F	200 000 F	200 000 F

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ANNÉE 2001

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Contribution à la réalisation d'un cours international de l'ICCROM en France intitulé
« Sharing Conservation Science : vers un langage commun » (cours bilingue français-anglais)

En 1997 et 1998, l'International Centre for Conservation and Restoration of Museums (ICCROM), organisation internationale intergouvernementale créée par l'UNESCO en 1956, et l'Ecole nationale du Patrimoine (ENP) décidaient de collaborer pour contribuer à l'amélioration de la spécialisation des professionnels de formation scientifique s'occupant de conservation du patrimoine. Dans le souci de consolider leur partenariat et de poursuivre cette démarche, les deux institutions s'engagent à nouveau ensemble pour la mise en œuvre d'une action de formation pilote visant à nouer un dialogue productif entre les scientifiques et les conservateurs-restaurateurs du patrimoine. Ce cours se déroulera à Paris au siège de l'Institut de Formation des Restaurateurs d'Oeuvres d'Art (IFROA).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Ecole nationale du Patrimoine (ENP)
117, bd Saint-Germain
75006 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S):

DURÉE : 1 mois (8 juin au 7 juillet 2001)

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 583 000 F TTC

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	100 000 F	100 000 F	100 000 F

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2001

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Programme collectif de recherche (PCR) sur la conservation des disques DVD

Le nouveau format de disque DVD (Digital Versatile Disc) rassemble, sous une forme physique commune des champs d'applications nettement plus vaste que ceux offerts par le CD dont la capacité d'enregistrement est beaucoup plus limitée. Les recherches réalisées sur les CD ont apportées des réponses qui ne sont pas directement extrapolables aux DVD en raison des différences de fabrication : adaptation du format numérique à la haute densité, présence de couches semi-transparentes, collages de deux disques dos-à-dos engendrant une grande sensibilité aux déformations etc.

Les enjeux que posent ces supports pour la conservation sont considérables. Quelle est la durée de vie de ces supports ? Quelles seront les stratégies de migration ou d'émulation des données à mettre en œuvre pour garantir la pérennité de l'information ? La conservation des supports n'entre en général pas en considération chez les développeurs et les fabricants de ces supports. C'est pourquoi les utilisateurs de ces supports - bibliothèques, services d'archives et ministères - se doivent de lancer à la fois une veille technologique et des programmes de recherche.

Les recherches menées dans ce domaine doivent l'être en concertation avec les scientifiques (informaticiens, physiciens, chimistes), les utilisateurs (bibliothèques, services d'archives, ministères, organismes de recherche), les fabricants et les instances de normalisation (groupe de travail de l'AFNOR CG 171 et ANSI / AES IT9-5 SC-03).

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Laboratoire d'acoustique musicale (Université de Paris VI)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Laboratoire national d'essai (LNE)

Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG)

DUREE DU PROJET : 3 ans

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	200 000 F	200 000 F	200 000 F

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2001

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Publications scientifiques (revues, actes de colloque, monographies)

En 1999, la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) a mis en place un Comité d'évaluation des publications scientifiques. L'évaluation se fait sur la base d'un dossier qui doit être rempli par les demandeurs de subvention (renseignements structurels et comptables). Les subventions seront affectées pour 2001 sur la base de la décision du Comité. Les publications suivantes seront examinées par le Comité : a) pour les subventions versées par la MRT : Coré, CRBC, Bulletin de l'ARSAG, b) pour les subventions versées par la DMF : Têchné, Paleo et Antiquités nationales. Les autres publications non soumises au Comité d'évaluation des publications scientifiques, susceptibles d'être soutenues en 2001 sont :

- la publication des actes du colloque désinfection (manuscrit remis en 2000 à CNRS-Edition)
- la publication d'un rapport final sur les travaux du PCR « stabilisation des métaux ferreux »
- la participation à la publication des actes du congrès international Prévention 2000 (Draguignan, 6-10 novembre 2000)
- la participation à la publication de cahiers techniques de la SFIIC (projet)

ORGANISMES SUBVENTIONNES :

- Editions Errance, ARRAFU, SFIIC, CNRS-Edition, CNRS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

A déterminer

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	500 000 F	500 000 F	500 000 F

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ANNÉE 2001

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Optimisation de la spectroscopie de plasma induit par laser comme technique d'analyse portable pour l'expertise de matériaux du patrimoine mobilier et immobilier (2^{ème} et dernière tranche)

Dans le domaine des techniques d'analyse portables, la fluorescence X a trouvé de nombreux champs d'application. Elle est non destructive, mais seule la surface des matériaux peut être analysée et les éléments légers ne sont pas accessibles. En revanche, la spectroscopie de plasma induite par laser permet l'analyse de tous les éléments sans interférence possible et présente une limite de détection pouvant atteindre quelques ppm seulement. Le projet, proposé par Arc'Antique, vise à optimiser dans un premier temps, à partir d'un appareillage existant, les paramètres d'analyse sur deux types de matériaux (alliages plomb/étain et verres recouverts de peinture (grisaille)). Dans un deuxième temps il sera procédé à la réalisation d'une maquette de l'appareillage avant construction d'un prototype sur la base d'un cahier des charges d'utilisation et d'une qualification.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Laboratoire de restauration et de recherche sur les objets d'art Arc'Antique (Association 1901) 26 rue de la Haute-Forêt, 44300 Nantes

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)

- Laboratoire de Génie des procédés plasma et traitements de surface (LGPPTS) de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP)
- Direction générale de l'armement (DGA), Direction des centres d'expertise et d'essais

DURÉE : 2 ans

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.

Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	60 000 F	60 000 F	60 000 F

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Participation Projet de création d'un laboratoire national de spectrométrie de masse par accélérateur (SMA)

Le projet d'un laboratoire national de spectrométrie de masse par accélérateur destiné à la mesure de la quantité de carbone 14 (SMA C14) fait suite au projet initial du Centre de recherche et de restauration des Musées de France (CRRMF) d'investissement d'un tel système ayant pour objet la datation dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Ce projet d'investissement, d'un montant de 23,6 MF HT prévoit d'associer le CNRS, le CEA et l'IRD (convention d'achat d'équipement en cours de signature). Le Ministère de la culture et de la communication y participe via une subvention versée au CNRS (1,2 MF TTC en 2000 et 0,8 MF TTC en 2001). Un appel d'offre a été lancé au premier semestre 2000 par le CEA. Il a été fructueux et l'équipementier est en cours de sélection. Des études complémentaires (analyse des besoins et des modalités de fonctionnement) sont en cours.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS-INSU (les crédits seront inscrits dans l'avenant 2001 de l'accord cadre avec le CNRS)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS : 13,6 MF HT (11 MF pour l'INSU, 1 MF pour département des Sciences Chimiques)
CEA : 8 MF HT
IRD : 2 MF

DURÉE : 2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 23,6MF HT			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	800 000 F	800 000 F	800 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Etude du séchage contrôlé des bois archéologiques gorgés d'eau peu dégradés

Le séchage contrôlé dans un environnement régulé en hygrométrie et température peut constituer une alternative au séchage par lyophilisation, notamment dans le cas des traitements *in situ*. Il est proposé d'optimiser le séchage pour les bois archéologiques peu dégradés de grandes dimensions (teneur en eau inférieure à 180 % par rapport au bois sec). L'objectif est de définir un cycle de séchage contrôlé qui amène les bois à une humidité compatible avec leurs destinations futures avec un minimum de déformation (inférieure à 5%) pour une durée de traitement raisonnable (inférieure à 12 mois). Chaque cycle de séchage sera caractérisé par des mesures physiques sur échantillons.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Arc-Nucléart (GIPC) – CEA de Grenoble
17 rue des Martyrs
F-38054 Grenoble Cedex 9

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DRASSM
LRMH

DURÉE : 2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 460 000 F TTC

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
----------------------------	-----------------------	--------------	--------------

2001	115 000 F	115 000 F	115 000 F
-------------	------------------	------------------	------------------

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Etude sur la remise en forme par gonflage CO2 supercritique d'objets en bois ayant subi un effondrement cellulaire

Les bois archéologiques gorgés d'eau dégradés sont très sensibles aux contraintes mécaniques de compression induites par les forces capillaires lors d'un séchage à l'air. Ces contraintes génèrent un effondrement cellulaire ou « collapse » de la structure du bois (jusqu'à 80 % de perte de volume pour les bois très dégradés). Il est proposé de remettre en forme le bois effondré en l'imprégnant d'un liquide dans lequel est dissous un gaz sous très haute pression. Une telle technique permettrait de recouvrer totalement ou en partie le volume et la forme d'un objet en bois effondré.

ORGANISME SUBVENTIONNE:

Arc-Nucléart (GIPC) – CEA de Grenoble
17 rue des Martyrs
F-38054 Grenoble Cedex 9

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CEA Pierrelatte

DURÉE : 1 an

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 240 000 F TTC

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	120 000 F	120 000 F	120 000 F

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ANNÉE 2001

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Etude sur les méthodes de conservation des objets composites cuir-métal

La conservation et la restauration des objets composites, notamment en cuir et en métal, posent des problèmes car les conditions de conservation de ces deux matériaux ne sont pas toujours compatibles. De plus le traitement de chacun d'eux fait appel à des spécialistes de domaines différents. Un récent problème de restauration d'une armure dont le fer a été fortement dégradé par un cuir de restauration a démontré l'influence néfaste de certains tannages et d'huiles de nourriture du cuir. Il est proposé de mieux connaître l'influence sur le fer de ces composés en déterminant le type de dégradation qu'ils provoquent.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CRCDG
36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire
75005 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Laboratoire d'archéologie des métaux (LAM) – CCSTIFM de Jarville

DURÉE : 1 an

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 299 000 F TTC			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001	149 500 F	149 500 F	149 500 F

**Programmes pilotés par le comité scientifique sur la
documentation informatisée et le multimédia**

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Lors de la journée d'étude sur la numérisation des données culturelles publiques qui s'est déroulée fin octobre 2000 et dont les actes sont en ligne sur le site numérisation du ministère : <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/> une des trois tables rondes a été consacrée aux programmes de recherche qu'il serait utile de développer dans les trois ans à venir pour répondre aux besoins des services du ministère, en matière de modernisation des systèmes d'information. Les problématiques suivantes ont été évoquées :

- ◇ l'aide à l'indexation
- ◇ la chaîne de la couleur
- ◇ les systèmes de consultation
- ◇ la protection et l'authentification des documents
- ◇ le stockage des données à long terme
- ◇ la cartographie numérique
- ◇ les systèmes portables
- ◇ les nouveaux objets numériques

Le comité scientifique « informatique documentaire et multimédia » devra organiser une réflexion sur ces sujets au début de l'année 2001 en élaborant des priorités. Il élaborera un appel à propositions spécifique, en coordination avec le plan de numérisation des fonds publics et le réseau national de la recherche en audiovisuel et multimédia qui va succéder au programme PRIAMM.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : à déterminer

Coût Total de la recherche :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98	A.P.	C.P.
2001		1 700 000 F	1700 000 F

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Projet de colloque virtuel sur les nouveaux usages de l'écrit

Le développement des nouvelles technologies de l'information constitue, à l'heure actuelle, une transformation majeure, peut-être comparable à l'invention de l'imprimerie. Quels sont les effets de cette transformation sur l'écrit et ses usages dans notre société ? S'il est vain de chercher des réponses immédiates à ces questions, il paraît possible et même urgent d'en faire l'objet d'une réflexion collective. Ce projet de colloque d'envergure internationale - dont les textes circuleraient par l'internet - permettrait de contribuer à une telle réflexion. Des acteurs et/ou des théoriciens confrontés à des changements concrets, tant dans leur vie quotidienne que dans différents domaines de leur vie professionnelle (lecture, courrier électronique, journalisme, bibliothèque, champs littéraire...) s'y exprimeront et réagiront aux différents points de vue développés.

Le programme réunit deux partenaires, la Bibliothèque publique d'information et le CNRS, institutions fortement investies autour de cette thématique. Il a pour ambition de combiner à la fois une recherche collective, une expérience de nouveau rapport à l'écrit, et une action publique de communication par le Web, le tout débouchant sur un ouvrage susceptible d'être publié de façon à la fois traditionnelle et électronique.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque publique d'information (financement MRT)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Opération conjointe DLL/BPI/CNRS. Les apports respectifs des deux institutions seront les suivants :

- BPI : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents de la Bpi (coût estimé, 249.950 F)
- CNRS : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents du CNRS (coût estimé, 120.315 F)

DUREE DU PROJET : 1 an (septembre 2001/septembre 2002)

Coût Total de la recherche :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art 12	A.P.	C.P.
2001	165 000 F	165 000 F	165 000 F

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Documentation culturelle électronique

Diffusion et gestion de documents culturels multimédias au format XML dans un environnement de logiciels libres

Dans le but de réaliser des économies d'échelle et de faciliter la recherche d'information, la documentation électronique produite par les laboratoires et institutions culturelles doit être harmonisée. L'utilisation de logiciels dont les sources sont libres de droit et des technologies XML (eXtended Markup Language) permettent de pérenniser l'information et de rendre les systèmes documentaires interopérables. Pour inciter les institutions et les acteurs culturels à changer leurs méthodes, il s'agit de fournir en libre accès des outils adaptés répondant aux besoins et de réaliser des expérimentations publiques visant à faire connaître ces techniques de normalisation.

La complexité des outils XML libres qui ont vu le jour au cours des dernières années et les changements méthodologiques qu'ils impliquent, imposent de mettre en relation autour de programmes de recherche et de développement ciblés les acteurs publics et privés concernés par des projets documentaires. Ce projet de recherche a pour but d'évaluer les outils de diffusion et de gestion de documents XML en environnement libre, et de proposer une architecture de référence pour de telles applications en collaboration avec des groupes d'utilisateurs et des services gérant des collections de documents numérisés.

Les résultats de cette recherche seront diffusés gratuitement sur le serveur du ministère afin d'accélérer la prise de conscience des impératifs de conservation et d'interopérabilité des systèmes d'information.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

SOCIETE AJLSM

PARTENAIRES :

Utilisateurs et diffuseurs d'information (unités mixtes de recherche associant les services du ministère, établissements culturels, partenaires associatifs)

DURÉE : 10 mois

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		350 000 FF	

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Grâce au développement de techniques de pointe liées au domaine de l'image de synthèse, les visiteurs d'un musée pourront bientôt « virtuellement » saisir, manipuler et sentir le relief d'objets qui, en réalité, sont placés sous vitrine. Sans être obligés de porter sur eux des systèmes encombrants comme des casques ou des gants de réalité virtuelle (complètement inappropriés dans une institution culturelle), ils découvriront certains pièces de collection, de manière poly-sensorielle et scientifique à la fois. Car, il ne serait être question, dans cette expérimentation encore au niveau de la recherche et du développement, de satisfaire seulement un désir, celui de toucher des objets de collection, mais de tenter d'en offrir un nouveau mode de connaissance qui invite à mieux comprendre leur signification.

Sur le plan technique, il nécessite la mise en oeuvre de techniques de numérisation 3D de pointe, de techniques de placage de textures et de programmes d'interfaçage images/dispositifs haptiques.

Ce projet de recherche vise à expérimenter de nouveaux modes d'appréhension de l'oeuvre d'art, et de valider certaines hypothèses proposées aujourd'hui sur l'interactivité dans les musées.

Deux objets ont été sélectionnés dans les collections du musée du Louvre : la « Dame d'Auxerre », une sculpture en pied, en calcaire, de la Grèce archaïque (Crète, vers 630 avant J.C.) et la « Coupe de Douris », signée Calliadès, Coupe à figures rouges, (vers 490-480 avant J.-C.)

ORGANISME SUBVENTIONNE

SOCIETE SIM TEAM

PARTENAIRES :

Musée du Louvre, laboratoire de recherche de France Télécom (Branche Développement, Rennes)

DUREE : 10 MOIS

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
-------------	-----------------------	--------------	--------------

2001		250 000 FF	
-------------	--	-------------------	--

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Le programme Méditerranée de l'UNESCO relie aujourd'hui un millier d'institutions publiques et privées à travers 70 réseaux engagés dans des actions concrètes dans tous les pays du Bassin méditerranéen.

La mer a été le vecteur fondamental de la civilisation méditerranéenne, le savoir technique, médical, pharmacologique, océanographique, vient du sud. C'est autour du transfert de ce savoir que s'est construit le programme Méditerranée, en s'appuyant notamment sur les « arsenaux historiques » qui jalonnent son pourtour. Ces sites sont l'expression d'un savoir-faire et constituent des pièces essentielles du patrimoine maritime

Parmi ceux-ci, Villefranche-sur-Mer fait figure de tête de pont ; en effet cet ancien port royal des ducs de Savoie, aménagé au XVIIIe, est le seul à posséder un bassin de radoub intact. Le site de Villefranche-sur-mer compte un laboratoire océanologique, des ateliers de charpenterie de marine traditionnelle de grande qualité, et la rade est en elle-même un haut lieu d'intérêt écologique et scientifique. Une antenne du programme de l'UNESCO vient de s'y installer avec un ensemble de projets de recherche, d'expositions et de publications multimédias associant le patrimoine archéologique sous-marin (fouilles de la Lomellina, etc.), l'histoire des sciences et de l'environnement, l'histoire des arsenaux et des échanges en Méditerranée.

L'objectif de ce programme est de parvenir pour le site de la rade à une synthèse des recherches en archéologie sous-marine (GRAN), en histoire de l'architecture (service régional de l'inventaire de la DRAC et conseil général) et des travaux menés par les différents acteurs scientifiques travaillant sur cet espace. La synthèse devra viser à élaborer un projet de publication électronique multimédia de valorisation de l'ensemble.

ORGANISME SUBVENTIONNE : à définir

PARTENAIRES :

UNESCO, collectivités locales, DRAC PACA, associations

DURÉE : 12 mois

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
------	----------------	-------	-------

2001		100 000 FF	100 000 FF
-------------	--	-------------------	-------------------

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHE

PRINCIP : Identification et filtrage des contenus illicites sur Internet.

Ce projet vise à fournir les meilleures technologies en matière d'outils de filtrage des contenus illégaux et préjudiciables afin de développer la confiance face à l'outil et la sécurisation des contenus de l'internet pour les populations les plus vulnérables, notamment les mineurs.

Sa base consiste à fournir, en accès libre pour les acteurs concernés de l'internet, en amont des moteurs de recherche, et en arrière plan de l'internet, une plate-forme logicielle de détection et de filtrage des contenus illégaux et préjudiciables. Il s'agit donc d'une plate-forme évolutive, mise à jour en permanence à laquelle pourraient se connecter de manière coopérative le maximum d'hébergeurs, de fournisseurs d'accès du domaine national et international.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)
Centre de Recherches en Ingénierie Multilingue (CRIM)
2 rue de Lille 75343 Paris Cedex 07

AUTRE(S) PARTENAIRE (S) :

DUREE DU PROJET : 3 ans

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montrant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
subvention du MCC	ch. 66.98 art.	A.P.	C.P.
:			

2001		A définir	A définir

Programmes pilotés par l'Institut National d'Histoire de l'Art

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Etablissement d'une base documentaire sur les sources de l'histoire de l'art en France de 1650 à 1750 : dépouillement informatisé d'inventaires d'artistes pour la période 1721-1750.(3^{ème} tranche)

Après avoir mis au point le programme informatique d'analyse des inventaires d'artistes et traité ceux de la période 1680-1720, le Centre de recherche sur l'histoire de l'art (CRHAM) poursuit son projet d'établissement d'une base documentaire sur les sources de l'histoire de l'art en France de 1650 à 1750.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université Paris IV Sorbonne
Centre de recherche en histoire de l'art André Chastel, UMR 8597
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 12 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		350.000 F.	350.000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Dépouillement informatisé des catalogues de vente en France au XVIII^e siècle (3^{ème} tranche)

- dépouillement des inventaires après décès des artistes régionaux (XVI^e-XVIII) à partir des minutes notariales conservées aux Archives départementales de la Gironde en vue de l'établissement d'un fichier
- dépouillement des catalogues de ventes, des inventaires de collections, des *Avvisi di Roma* et des licences d'exportation dans le cadre du programme « Italie-France/France-Italie : la circulation des hommes durant les périodes moderne et contemporaine » réalisé en partenariat avec l'université de Rome 3

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Université Michel-de-Montaigne Bordeaux III
Centre d'études et de recherche sur le classicisme dans l'art moderne (CERCAM)
UFR Histoire de l'Art
Domaine universitaire 33405 Talence

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

I.N.H.A. (Institut National d'Histoire de l'Art)

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.

2001		150.000 F.	150.000 F.
-------------	--	-------------------	-------------------

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Histoire de l'Art et de l'Archéologie en France.

Appel à propositions, prioritairement destiné aux équipes de recherche en région, sur les antiquaires et les historiens de l'art en France du XV^e au XVIII^e siècle.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Autres équipes et laboratoires retenus à l'issue de l'appel à propositions lancé par l'INHA.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		500.000 F.	500.000 F.

**DELEGATION GENERALE A
LA LANGUE FRANCAISE**

DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE

ACTIVITES DE RECHERCHE POUR 2001

1 - Traitement informatique du langage

La Délégation générale à la langue française a lancé plusieurs projets de recherche coordonnés avec différents partenaires visant à améliorer la création et la diffusion des ressources linguistiques en français indispensables au traitement informatique du langage et à l'élaboration d'interfaces avancées permettant de mieux accéder aux informations mises à disposition sur les supports numériques et sur les réseaux.

Les recherches engagées ont pour objectif d'identifier et de régler les problèmes juridiques liés à l'exploitation des corpus textuels, de collecter et de constituer des ressources linguistiques et terminologiques structurées ainsi que de réaliser les outils nécessaires pour accéder à l'information.

En 2001, un plus grand intérêt sera porté au développement d'outils informatiques permettant le filtrage et la recherche fine de contenus. Ces recherches sont menées en partenariat avec le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI-CNRS), la Jeune équipe DELIC (DEscription Linguistique Informatisée sur Corpus) du CNRS, basée à l'université d'Aix-en-Provence spécialisée sur les données orales, l'Université de Haute Bretagne Rennes 2 pour les outils terminologiques et l'équipe de recherche en syntaxe et sémantique du CNRS (Université Toulouse Le Mirail) pour le filtrage des contenus.

a) bilan 2000

- La réflexion comparative permettant de lever les obstacles juridiques à la valorisation des corpus et à l'utilisation des outils facilitant l'usage du français a été poursuivie ;
- La collecte du corpus du français contemporain a été presque achevée en 2000, et les questions techniques essentielles pour la valorisation du corpus ont été résolues : harmonisation des conventions de transcription de l'oral, unification des formats et des supports, permettant à terme de disposer d'un matériel d'excellente qualité pour l'alignement oral/écrit ;
- Le format d'échange entre bases de données -format « GENETER »- est en bonne voie de normalisation auprès de l'ISO (ISO 16642) et bénéficie d'ores et déjà de développements dans le cadre de projets européens (échange entre bases terminologiques des institutions européennes (projet IDATE), consortium GEMA (DG XIII) pour la constitution d'un portail multilingue d'accès aux ressources linguistiques) ainsi que dans le cadre du réseau francophone d'aménagement linguistique (RIFAL) de l'Agence intergouvernementale de la francophonie et dans des projets d'extension des bases de données terminologiques des langues latines menés avec l'Union latine.

b) orientation 2001

En 2001, les objectifs de recherche visant à établir de bonnes conditions générales d'accès aux contenus en français, tant par la normalisation de formats d'échange terminologiques que par la résolution des questions juridiques dont dépend la valorisation des ressources linguistiques seront poursuivis.

La numérisation des corpus oraux du français contemporain permettra d'en disposer pour les développements d'outils d'ingénierie linguistique. La mise en route d'un programme de recherche en informatique pour l'analyse sémantique de grands corpus et le filtrage des contenus en ligne correspond aux besoins émergents nés de l'essor de la communication en réseaux.

Ces travaux, complétés par le nouveau projet sur le filtrage des contenus en ligne, répondent ainsi à la priorité donnée par le ministère de la culture et de la communication à l'accès aux contenus en langue française, conformément aux mesures prévues par le programme d'action gouvernemental pour la société de l'information et aux recommandations du rapport de Patrick Bloche visant à améliorer l'accès à l'information en ligne.

2 - Le Développement de l'observatoire des pratiques linguistiques

Les études entreprises dans le cadre de l'observatoire sont en cours ; une partie des résultats sera comme au début de 2001 ; il conviendra alors d'être en mesure de les exploiter.

Deux appels à proposition ont déjà été lancés :

- le premier en avril 1999 portant sur la description et l'analyse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire national (métropole et DOM-TOM). Vingt projets ont été retenus et concernent les variétés et les variations du français, les langues régionales ou les contacts entre les langues, pour un montant total de 788 000 F ; les résultats seront remis à la DGLF début 2001 ;
- le deuxième en mars 2000, portant sur l'observation du contact linguistique dans des situations géographiquement et socialement délimitées. Seize projets ont été retenus portant notamment sur de jeunes locuteurs scolarisés ou relevant de la problématique des langues de France.

En 2001, la DGLF devra être en mesure d'exploiter les résultats des premières recherches pour traduire en termes opérationnels les résultats de l'observation, un contrat d'étude sera confié à un linguiste expérimenté familier des politiques publiques.

Par ailleurs, un 3ème appel à propositions sera lancé en 2001 : il pourrait concerner plus particulièrement le contact linguistique en situation de travail.

3 - Études dans le secteur des langues régionales

En décembre 1999, la DGLF sur ses propres crédits, en collaboration avec France 3 et Radio France, a fait réaliser une étude sur les représentations et les pratiques de la langue corse et le rôle des médias dans la culture régionale.

En 2001, la DGLF réalisera une étude sur la place des langues de France et des langues étrangères dans les radios associatives, à partir des données transmises par le CSA et présentées en annexe au rapport au Parlement 2000 (liste des stations diffusant en d'autres langues que le français).

FICHE DE SYNTHÈSE

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 art. 67		180 000 F
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Équipement Soutien de base Études		
Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation		
Total	420 000 F	420 000 F

**MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
ANNÉE 2001**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97 ART 67

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDES DANS LE SECTEUR DES LANGUES RÉGIONALES

Etude sur la place des langues de France et des langues étrangères dans les radios associatives, à partir des données transmises par le CSA et présentées en annexe au rapport au Parlement 2000 (liste des stations diffusant en d'autres langues que le français)

CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

à déterminer

DURÉE DU PROJET : 1 AN

Coût	Chapitre 34.97 art. 67	
2001	80 000 F	

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ANNÉE 2001

ETUDES TECHNIQUES

CHAPITRE 34.97 ART 67

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

Dans le cadre du dispositif d'observation des pratiques linguistiques mis en place en 1999 au sein de la délégation générale à la langue française, à la demande de la ministre, un premier appel à propositions a été lancé en avril 1999 sur la description et l'analyse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire national (métropole et DOM-TOM). Vingt projets ont été retenus portant sur les variétés et les variations du français, les langues régionales ou les contacts entre les langues.

Ces différents travaux dont les résultats seront remis à la DGLF début 2001, devront être finalisés : leurs conclusions devraient en effet apporter des éléments utiles à l'élaboration des politiques publiques dans les domaines sociaux, éducatifs et culturels.

En mars 2000, un deuxième appel à propositions a été lancé sur l'observation du contact linguistique dans des situations géographiquement et socialement délimitées. Seize projets ont été retenus portant notamment sur de jeunes locuteurs scolarisés ou relevant de la problématique des langues de France.

Par ailleurs, la mise en réseau des chercheurs et des centres d'études a été lancée et un annuaire des centres de recherche en sociolinguistique est disponible sur le site de la DGLF.

Au cours de 2001, la DGLF exploitera les résultats des premières recherches.

À la suite d'une série de consultations entreprises par la DGLF avec les ministères en charge de l'éducation nationale, de la recherche, des affaires sociales, de la ville pour étudier avec eux la prise en compte des résultats de l'observation dans les politiques publiques, un travail intermédiaire, confié à un linguiste expérimenté familier des politiques publiques, sera nécessaire pour traduire en termes opérationnels les résultats de l'observation.

CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS : à déterminer

DURÉE DU PROJET : 2 ANS

Coût	<i>Ch.34.97 art 67</i>	
2001	100 000 F	

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Étude juridique sur les conditions d'utilisation de corpus équilibrés du français écrit pour des traitements linguistiques.

Les entreprises et les chercheurs qui font des travaux d'ingénierie linguistique, ont besoin de corpus accessibles pour travailler sur la langue française et les autres langues, notamment des corpus multilingues dont une des langues est le français. La constitution et la mise à disposition de tels corpus se heurtent en premier lieu aux questions de propriété intellectuelle pour tous les textes qui ne sont pas tombés dans le domaine public. L'étude engagée en 1997 a pour objectif d'examiner dans quelles conditions les textes d'origine très variée nécessaires à la constitution de corpus multilingues pourraient être rendus disponibles pour permettre la réalisation de tests à caractère strictement linguistique aussi bien par des chercheurs de laboratoires publics que d'entreprises d'ingénierie linguistique.

Depuis 1997, l'accompagnement juridique effectué a permis de mettre à disposition des utilisateurs de corpus, via l'AERL, 5 années du journal quotidien "Le Monde". En 1998, il a accompagné l'INALF dans ses négociations avec les ayants droits pour ce qui concerne la base Frantext. Il a assisté ELRA (association européenne pour les ressources linguistiques) dans ses négociations avec les producteurs de données textuelles en français. Il a fourni, à parti de la jurisprudence en cours de constitution, des recommandations précises en direction des producteurs et des utilisateurs de corpus et du législateur tant au niveau national qu'européen. En 2000, il a en outre, participé à l'établissement des conventions avec les laboratoires retenus à la suite de l'appel à propositions de l'observatoire des pratiques linguistiques, pour l'utilisation des corpus réalisés à ce titre.

En 2001, le CECOJI accompagnera sur le plan juridique la conduite des appels d'offres lancés par ELRA sur les nouveaux domaines de l'ingénierie linguistique (transcription de l'oral, corpus alignés bi-multilingues). De plus, il fera l'inventaire des questions de droits les plus fréquentes, de manière à mettre les réponses, via un site web, à disposition des chercheurs (en sociolinguistique, en traitement informatique du langage).

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Centre d'études sur la coopération juridique internationale.

Antenne parisienne : CNRS, 27, rue Paul Bert 94201 Ivry-sur-Seine

AUTRE(S) PARTENAIRE (S) :

Association européenne pour les ressources linguistiques (AERL),

DUREE DU PROJET : 3 ans

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98.	A.P.	C.P.
2001	Financement accord cadre CNRS/MCC	80 000 F	80 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Collecte de corpus et études de corpus de français parlé

Le laboratoire de l'INALF "Esa 6060", situé à Aix en Provence et dirigé par Mme Claire-Blanche Benveniste détient un corpus de données orales pour le français de 800.000 mots. Il en faudrait 2 millions pour atteindre la taille des corpus européens disponibles pour l'anglais et le portugais. Il est donc nécessaire de collecter de nouvelles données, de les harmoniser (format, transcription), d'améliorer les logiciels de consultation et de les rendre accessibles à la communauté des chercheurs. En 1998, l'INALF a commencé à collecter les données nouvelles nécessaires et à élaborer un programme d'enquêtes régionales. Des travaux ont également été commencés pour améliorer la transcription, la saisie informatique et le codage du corpus ainsi que les possibilités de requête sur le corpus.

En 1999, l'INALF a poursuivi les collectes régionales dans cinq grandes régions et effectué la transcription informatique de 40 corpus enregistrés.

En 2000, l'INALF a effectué les enregistrements sur les 30 villes restantes, afin d'aboutir à un total de 50 heures d'enregistrements et mis au points les procédures permettant l'étude lexicale, morphologique et syntaxique de ces documents par des moyens informatiques. Par suite de restructurations, l'équipe CNRS ESA 6060, dirigée par Mme Claire-Blanche Benveniste, cesse d'exister. Le projet est pris en charge par l'équipe DELIC (Description Linguistique Information sur Corpus). Claire Blanche-Benveniste interviendra dans le projet au titre de Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études (IVème Section).

L'année 2001 permettra de finaliser définitivement le projet selon les objectifs initiaux : harmonisation des conventions de transcription, report des entretiens sonores et des transcriptions sur une série de cédéroms, réalisation d'une maquette d'alignement des fichiers texte et son.

La mise à disposition des chercheurs et des industriels de corpus écrits et oraux annotés pour le français est l'une des mesures prioritaires retenues par le programme d'action gouvernemental pour la société de l'information.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Université de Provence - Équipe DELIC, 29, avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex

DUREE DU PROJET : 3 ans

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
subvention du MCC :	ch. 66.98.	A.P.	C.P.
2001		40.000 F	40.000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Élaboration d'outils d'accès et de gestion de bases de données terminologiques plurilingues.

La mise à disposition de ressources terminologiques en ligne est une des conditions de la présence du français dans la société de l'information - ce point fait partie des priorités retenues dans le cadre du plan d'action gouvernemental "Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information" (Pagsi). Contrairement à d'autres pays francophones, la France ne dispose pas de grande banque de données terminologiques accessible sur support numérique en ligne ou hors ligne.

André Le Meur, de l'université de Rennes II, a développé le format GENETER, qui permet la conversion automatique des fichiers informatiques des grandes bases de données terminologiques européennes et d'assurer les échanges à grande échelle des ressources terminologiques. Ces travaux de première importance - et très bien positionnés par rapport à la concurrence internationale - sont en bonne voie de normalisation au sein de l'ISO et sont déjà mis en démonstration par l'AFNOR. En 2000, le format GENETER a été retenu par le projet européen IDATE de mise en réseau des banques de données des institutions européennes.

En 2001, l'université de Rennes II poursuivra le développement de la base de données terminologiques INESTERM et les actions visant à obtenir l'homologation du format GENETER au plan international.

Elle participera en outre à la mise en ligne des travaux terminologiques du dispositif d'enrichissement de la langue française (base de données terminologique) et aux projets menés en direction des pays francophones du sud pour la constitution de base de données terminologiques en français et dans les langues partenaires.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Université de Haute-Bretagne (Rennes II) UFR de sciences sociales, 6, avenue Gaston Berger, 35043 Rennes CEDEX.

DUREE DU PROJET : 3 ans

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montrant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
subvention du MCC :	ch. 66.98.	A.P.	C.P.
2001		100 000	100 000 F

		F	
--	--	----------	--

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Élaboration d'outils informatiques de filtrage des contenus sur l'internet

La popularisation de l'internet et l'apparition du Web ont multiplié les types de contenus mis en circulation sur la Toile. Les navigateurs et les moteurs de recherche permettent de trouver l'information et les contenus, mais la prolifération même de ces derniers impose de résoudre deux tâches pour faciliter et sécuriser l'accès de l'utilisateur aux données :

- repérer l'information pertinente grâce à des recherches fines dans le contenu des pays de la Toile, sans se limiter aux métadonnées souvent imprécises ;
- repérer les contenus et les informations à caractère illicite, ou de nature à porter préjudice à des publics vulnérables (sites à caractère raciste, négationniste, diffamatoire ou pornographique) de manière à rendre la navigation sur la Toile plus sûre et à renforcer la confiance des utilisateurs.

Les filtres installés sur les navigateurs et les portails courants sont peu efficaces, parce que fondés essentiellement sur une analyse des métadonnées et élaborés sur des ensembles de termes et de thesaurus en anglais.

Le projet consistera à mettre en place un environnement informatique permettant la récupération du contenu des sites et leur dépouillement automatique à l'aide d'outils facilitant l'analyse manuelle par des spécialistes en analyse de contenu et de développer l'adaptation multilingue de ces outils. Ce projet devrait compléter sur le plan informatique le projet PRINCIP du Centre de Recherche en Ingénierie Multilingue de l'INALCO.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique, UMR 5610 - CNRS, Université de Toulouse
Le Mirail, 5 allées Antonio-Machado, F-31058 Toulouse Cedex 1.

Directeur : Didier Bourigault.

AUTRE(S) PARTENAIRE (S) :

DUREE DU PROJET : 3 ans

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montrant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC	ch. 66.98.	A.P.	C.P.

:			
2001		F 100 000	F 100 000

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION
ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE**

(MARSEILLE)

CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Activités de recherche en 2001

En 1992, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) a décidé de créer le Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) à Marseille, par délocalisation et redéploiement de moyens des services centraux.

Cette opération a conduit fin 1996 à la création d'un laboratoire soutenu par la MRT. Ce laboratoire (personnel et équipement scientifique) bénéficie de la part apportée par l'Etat au CICRP dont l'officialisation juridique et administrative est en cours de constitution. Le CICRP sera régi par un Groupement d'Intérêt Public Culturel (GIPC- Belle de Mai) regroupant l'Etat, la ville de Marseille, le Conseil Régional PACA et le Conseil Général des Bouches du Rhône.

L'aménagement du CICRP dans ses nouveaux locaux a eu lieu au début du 4^e trimestre 2000. Le texte de la convention constitutive du GIPC a été transmis aux collectivités territoriales partenaires (ville de Marseille, conseil régional PACA, conseil général Bouches du Rhône) pour signature. Les tâches et réflexions d'ordre juridique et administratif conditionnent actuellement la mise en place du règlement intérieur, du futur fonctionnement du Centre et de la fiche financière 2001-2003.

Le CICRP va ainsi associer un laboratoire de recherche, d'études et d'assistance scientifique, aux ateliers de restauration équipés par la ville de Marseille, pour répondre à des missions de conservation- restauration et mener des actions de conservation préventive au sein de l'inter région PACA, Languedoc-Roussillon et Corse. Un centre de documentation, d'information et de formation sera aussi créé au sein de la structure.

Le laboratoire exerce d'ores et déjà une partie de ses activités, (son équipe et ses équipements scientifiques sont encore incomplets), mettant en œuvre des programmes de recherche sur les matériaux, les produits et méthodes de restauration.

Dans le cadre de sa mission de service public et en complément des activités des laboratoires du ministère, il participe à la constitution de dossiers scientifiques indispensables à la conservation et à la restauration des peintures, polychromies sur tous supports. Il assure aussi une mission de contrôle, de suivi de travaux, d'expertise, de conseil, notamment pour ce qui concerne la conservation des œuvres et objets patrimoniaux et la prévention de leur dégradation (conservation préventive).

Il préfigure ainsi la mission d'assistance technique à maître d'ouvrage et maître d'œuvre du CICRP dans les régions constituant le pourtour méditerranéen français.

Enfin, il met en œuvre des opérations de communication, de documentation et de formation.

1. Missions d'assistance pour l'année 2000

Du point de vue de ses tâches d'assistance scientifique aux maîtres d'ouvrage et d'œuvre, le laboratoire du CICRP a mené en 2000 une vingtaine d'études sur des problèmes d'environnement d'œuvres, de dégradation de matériaux constitutifs d'œuvres (peintures de chevalet, peintures murales, polychromie sur pierre), certaines étant actuellement en cours.

Cinquante dossiers de photographie scientifique, dont la moitié a été réalisée par un prestataire extérieur lors des six premiers mois ont été constitués. Huit œuvres ont été radiographiées durant les six derniers mois. Ces travaux ont été freinés par l'arrêt momentané des activités des ateliers et du laboratoire lié au déménagement.

Ces activités ont concerné les services des musées et des monuments historiques des régions PACA et Languedoc-Roussillon. Ponctuellement, le laboratoire a répondu à des demandes des musées de Castres, de Valence, de la division des Espaces Verts de la ville de Marseille, de la conservation régionale des monuments historiques d'Aquitaine (Lestelle- Bétharam).

Une série d'études pour les institutions des différentes régions et notamment la Corse est d'ores et déjà planifiée.

Le CICRP est par ailleurs impliqué dans le projet de Conservation Préventive du Sud-Est, dans le cadre d'une mission interministérielle interrégionale d'aménagement du territoire (MIAT). Il a également participé au comité de pilotage et au comité de lecture pour la mise en place du colloque international "bouclier bleu" sur la "Prévention des sinistres dans les aires de stockage", organisé par le laboratoire du CAV de Draguignan.

2. Communication- Formation en 2000

Dans le cadre de sa préfiguration, le CICRP a développé ses missions de centre de ressources et a participé à plusieurs expositions (musées de Grasse, Granet...).

Des scientifiques du CICRP ont fait des conférences à diverses reprises, à Draguignan, à Sienne, à Venise, dans le cadre de congrès internationaux.

Le laboratoire a par ailleurs poursuivi son cycle de conférences annuelles qui présentent ses activités, l'état de ses recherches ainsi que celles d'autres laboratoires aux institutions patrimoniales de l'inter-région et aux restaurateurs. Ces conférences se concluent par des débats entre participants et orateurs qui permettent d'affiner les besoins exprimés en matière de conservation- restauration et de préciser les possibilités matérielles et humaines du laboratoire ainsi que celles du futur Centre.

Le CICRP est engagé dans des actions de formation à caractère professionnel, dans le cadre : de la Maîtrise de Sciences et Techniques de l'Université de Provence, de la formation initiale d'application et formation continue (CNFPT), du DESS de conservation préventive à Paris I et de la formation des restaurateurs à l'IFROA.

Au total, le personnel de recherche du CICRP a écrit ou participé à la rédaction de cinq articles parus en 2000 et de huit autres qui sont à paraître.

Enfin, trois stagiaires universitaires ont été accueillis en 1999 dans le cadre de stage d'initiation ou de formation à la recherche et trois autres stagiaires en 3^e cycle sont d'ores et déjà accueillis pour l'année universitaire 2000-2001. Ces stagiaires sont encadrés par l'équipe du laboratoire qui participe aux jurys de soutenance.

3. Travaux de recherche en cours

Plusieurs programmes de recherche sont en cours au CICRP. Deux traitent de l'optimisation de méthodes de traitement ou d'analyse et trois autres concernent la dégradation de matériaux constitutifs des œuvres :

- Suivi spectrocrométrique de peintures sur supports organiques désinsectisées par absorption d'oxygène ;
- Mesures d'absorption d'eau sous basse pression (méthode à la pipe), en collaboration avec le CEREGE (laboratoire CNRS d'Aix en Provence) ;
- Dégradation thermique des peintures de chevalet en présence d'un incendie, avec le laboratoire de la police scientifique de Marseille ;
- Dégradation des œuvres d'art contemporain : cas de peintures de chevalet, en collaboration avec l'Université de Provence (Marseille St Charles) ; ce travail a fait l'objet de l'encadrement d'un stage d'une étudiante en 2^e année de l'IUT Chimie de Marseille et fait actuellement l'objet d'un deuxième stage d'un étudiant de 5^e année en génie chimique de l'université Technique de Compiègne ;
- Dégradation des pigments et mastics inorganiques au Plomb ; en collaboration avec le CRMC² (laboratoire CNRS à Marseille), le laboratoire de Minéralogie de l'université de Toulouse, le LRMH (Champs sur Marne) ; ce travail a donné lieu en 1999 à un stage pour l'année scolaire 1999-2000 (étudiante en DESS de l'université de Toulouse) et se poursuit par deux stages d'initiation à la recherche, un en DEA "Archéomatériaux" (université de Bordeaux III) et l'autre en DESS "Matériaux : caractérisation, élaboration et traitements de surface" (université de Toulouse).

4. Perspectives pour 2001

Le premier semestre 2001 verra la mise en place totale du nouveau Centre, par la consolidation et la poursuite de ses activités.

Le GIPC sera effectif début 2001. Les activités qui se sont déjà fortement développées en fin de la période de préfiguration, devraient trouver leur plein régime au cours de l'année 2001.

FICHE DE SYNTHÈSE

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

1°) ENVELOPPE RECHERCHE :

<p><i>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations</i> }</p>		
	AP	CP
<p>Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Etudes</p> <p style="text-align: right;">Total :</p>	<p>1 500 000 F 200 000 F</p> <p>1 700 000 F</p>	<p>1 500 000 F 200 000 F</p> <p>1 700 000 F</p>
<p>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation</p> <p style="text-align: right;">Total :</p>		

2°) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III			
Titre IV	43.30	600.000 F	<p><i>Fonctionnement</i> (par transfert des crédits recherche 34.97 à la DRAC PACA en prévision de la création du GIPC)</p>

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRE 43.30

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

TOTAL DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT :
(indiquer si les crédits sont déconcentrés)

Répartition des Crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
65 000 F	Frais de déplacement, congrès
80 000 F	Matériel informatique pour multimédia, réseau et numérisation, logiciels
150 000 F	Documentation, fournitures, consommable
305 000 F	Fonctionnement technique (fluides, chauffage, entretien, téléphone, déménagement, installation technique, sécurité, protection)

Autres crédits de fonctionnement :
(à titre indicatif)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90.90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu
(à définir)	

Autres crédits de vacances :

(à titre indicatif)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

Équipement du nouveau laboratoire (2)

Le laboratoire a emménagé en l'an 2000 dans ses nouveaux locaux.

La création officielle du CICRP conduit déjà à une activité sans cesse accrue portant sur une étude fine des matériaux constitutifs des couches picturales et de leurs supports, sur leurs vieillissements ainsi que sur l'environnement des œuvres tant dans les musées que dans le cadre des monuments historiques. L'achat de certains équipements très onéreux n'a pu être totalement effectué en 2001 (ex. : équipement pour la réalisation de radiographies X).

Il est nécessaire de compléter l'équipement de base du laboratoire, outre en petit matériel, en appareillage scientifique indispensable aux études et recherches. Ces appareils permettent aussi de développer des collaborations avec des laboratoires de la région méditerranéenne (CNRS, universités, laboratoire de la police scientifique) intéressés par des échanges en temps de machine contre un accès à des équipements scientifiques lourds comme la microscopie électronique. Le laboratoire a besoin d'acquérir :

- 1°) des équipements de base pour le laboratoire de microbiologie et du petit matériel complémentaire pour les autres laboratoires (psychromètre, thermo-hygromètres, four, micro-préleveur d'échantillons ...), équipement pour le développement de négatifs noir et blanc (dont une développeuse, un agrandisseur), équipements pour le studio de prise de vue (ex. éclairages UV) etc.)
- 2°) des équipements plus lourds (complément radioscopique pour la radiographie X, enceinte à vieillissement de type brouillard salin, DSC)

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- 1°) Bioblock, Kodak (ou équivalents)
- 2°) Cégélec (ou équivalents)

DUREE : 2 ANS

NB : indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	ARTICLE 90	1 500 000 F	1 500 000 F
2002	Article 90	1 000 000 F	1 000 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Dégradation des pigments utilisés dans l'art contemporain
(en collaboration avec le laboratoire de la police scientifique de Marseille)**

Un premier financement a permis de mettre en évidence l'existence des dégradations des pigments de peintures sur toile réalisées par des artistes contemporains en région PACA. La recherche va maintenant porter sur la vérification des premiers résultats, la caractérisation des mécanismes de dégradation et l'influence des techniques d'application des pigments sur leur conservation.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- Université de Provence

DURÉE DU PROJET : 2 ans

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	35 000 F	35 000 F
2002	Article 90	25 000 F	25 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Dégradation thermique des pigments et liants des peintures de chevalet
(en collaboration avec laboratoire de la police scientifique de Marseille)**

On a observé au cours de divers incendies (ex. Palais du Pharo à Marseille) que les couches picturales des peintures de chevalet se dégradait dans les espaces qui subissaient des échauffements à des températures relativement élevées (entre 60° et 200 °C), sans qu'il y ait forcément proximité immédiate d'un foyer. Le but de la recherche est de déterminer à partir de quel couple température/ temps on observe des dégradations de la matière picturale. L'objectif final serait de déterminer des recommandations en cas d'incendie ou d'exposition à de fortes chaleur, cas fréquents dans l'inter-région méditerranéenne.

Les résultats obtenus pourront également être appliqués aux possibilité de désinsectisation par la chaleur ainsi que pour le transport en climat chaud et contribuer à une meilleure compréhension de traces sur les œuvres de sinistres anciens.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- CRMHT Orléans ou Arts et Métiers (Paris)

DURÉE DU PROJET : 2 ans

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	60 000 F	60 000 F
2002	Article 90	60 000 F	60 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

Processus de dégradation des pigments à base de plomb : cas du minium et du blanc de plomb (en collaboration avec le LRMH)

Un premier financement a permis de mettre en évidence certaines phases minérales secondaires (ex. litharge, massicot, cérusite, plattnérite) apparaissant lors de la dégradation du minium et la nécessité d'utiliser des techniques de caractérisation fines (Microscopie électronique à transmission 200 KV équipé d'un analyseur en éléments légers) et de quantification (analyses sur lame mince par microsonde de Castaing).

La recherche va maintenant porter sur la vérification des premiers résultats, la caractérisation des mécanismes de dégradation et l'influence des techniques d'application des préparations et des pigments sur leur conservation.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- CRMC², Marseille
- Laboratoire de minéralogie, Toulouse

DURÉE DU PROJET : 2 ans

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	85 000 F	85 000 F
2002	Article 90	65 000 F	65 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**L'interprétation quantitative des mesures d'absorption d'eau sous basse pression
(méthode à la pipe)**

L'objectif de ce projet est d'optimiser la méthode d'étude de l'absorption d'eau (dite à la pipe), méthode non destructive, peu onéreuse et utilisée couramment sur site ou en laboratoire, afin d'aider les maîtres d'œuvre et d'ouvrage dans leur diagnostic avant toute décision de prélèvement par carottage.

Des travaux préliminaires réalisés par le CICRP (en collaboration avec l'Université Paris 7 et le LRMH) sur la mesure d'absorption d'eau sous basse pression ont permis d'évaluer les influences de différents paramètres (structure poreuse du matériau, humidité relative de l'atmosphère ambiante, gravité...) sur les coefficients d'absorption capillaire des matériaux inorganiques mis en œuvre, comme la pierre, les mortiers. Une méthode de modélisation a été mise au point afin de quantifier le processus en trois dimensions à partir des coefficients d'absorption capillaire utilisés sur carottes, en une dimension. Le modèle, qui s'applique à un matériau poreux sain et homogène, a été complexifié afin de pouvoir s'appliquer à des matériaux hydrofugés. Il a été utilisé pour une interprétation quantitative de mesures effectuées *in situ* sur des matériaux traités par des produits hydrofuges ayant vieilli et ayant une efficacité résiduelle amoindrie. Pour la poursuite de ce travail, de nouvelles expériences sont prévues afin de valider des méthodes de quantification pour une gamme étendue de conditions expérimentales. Les mesures de flux d'absorption capillaire seront couplées à des mesures pétrophysiques et à des mesures de résistivités électriques. Ceci permettra d'étudier les propriétés capillaires macroscopiques des matériaux en relation avec les propriétés de l'interface affectée par un produit hydrofuge à différents stades de vieillissement.

CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

- CEREGE, Aix en Provence

DURÉE DU PROJET : 2 ans

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	20 000 F	20 000 F

ANNEXE SUR LES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DU CICRP

1. RADIOGRAPHIE X

La radiographie par rayons X est une méthode non destructive classiquement utilisée dans l'analyse interne des œuvres d'art

Un appareil de ce type a été acheté à la fin de l'année 2000, par un marché. La tranche ferme du marché concernait le générateur et ses accessoires, le support de l'appareil radiographique ainsi que le support recevant les œuvres.

Il était par ailleurs envisagé (afin d'avoir une numérisation directe des images obtenues et de diminuer les coûts en consommable) de travailler principalement en radioscopie (scintillateur permettant de restituer l'image en direct), ce qui a constitué la tranche conditionnelle de l'appel d'offre.

En effet, la radioscopie rend possible une meilleure gestion des images de radiographie et diminue le coût des consommables. Les tirages ne seront réalisés que dans des cas particuliers (radiographie nécessitant une visualisation fine pour étude poussée, recherche, publication).

Enfin, la numérisation directe des images permet d'envisager l'achat de logiciel de traitement mathématique des images, notamment à des fins de recherche sur les matériaux et leur vieillissement (mesures de contraintes...).

2. LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE

Le laboratoire de microbiologie ne dispose en 2000 d'aucun équipement scientifique. Un technicien de recherche, microbiologiste, sera en poste au 1^{er} janvier 2001. Afin de pouvoir réaliser les analyses, examens, mises en culture indispensables à son travail, du petit matériel (verrerie de laboratoire, milieux de culture, systèmes de prélèvement...) ainsi que des appareillages (balances, plaque chauffante, étuve...) sont nécessaires.

3. LABORATOIRE PHOTOGRAPHIQUE

Le laboratoire de développement et tirage photographiques est constitué d'un matériel de base indispensable aux laboratoires scientifiques œuvrant dans les domaines de la conservation et de la restauration des œuvres d'art.

Les raisons en sont la rapidité de la réponse, les problèmes de coût, la qualité des résultats obtenus.

Au vu du nombre d'œuvres documentées scientifiquement lors de leur restauration, du nombre de prises de vues réalisées ainsi que des coûts de développement et tirage pratiqués par les laboratoires professionnels privés, l'investissement dans l'acquisition de ce type de matériel est rentabilisé en moins de 2 ans.

4. VIEILLISSEMENT DES MATERIAUX

A) Chambre d'essais à brouillard salin

La situation particulière du CICRP, en région méditerranéenne, et le lieu de ses interventions (régions PACA, Languedoc- Roussillon, Corse) induisent des particularités dans l'approche de la conservation et de la restauration d'œuvres stockées et/ ou exposées en bordure de mer et donc soumises à une atmosphère saline.

Afin de mieux comprendre le rôle des sels dans la dégradation des couches picturales et des supports des œuvres, il est indispensable de reproduire et simuler expérimentalement, en milieu contrôlé et accéléré, les phénomènes d'altération sur des éprouvettes. C'est pourquoi le laboratoire souhaite acquérir une chambre d'essais à brouillard salin.

B) Analyse thermodifférentielle des matériaux (ATD ou DSC)

Le vieillissement des matériaux organiques constitutifs des œuvres d'art anciennes (liants, vernis...) entraîne notamment une modification de leurs propriétés intrinsèques. Ainsi, la température de transition vitreuse peut être abaissée, ce qui se traduit par une fragilité du matériau, conduisant à une altération irréversible de l'œuvre.

La mesure des pics endothermiques et exothermiques au cours du chauffage du matériau analysé et la température de transition vitreuse, doivent être connues, si l'on veut bien appréhender les phénomènes de vieillissement des matériaux constitutifs des œuvres.

Cet appareil sera notamment utilisé dans le cadre des recherches sur les dégradations thermiques des œuvres et permettra d'aborder des problèmes liés aux incendies, au transport, aux traitements de désinsectisation par la chaleur et à une certaine forme de suivi de vieillissement par oxydation.

recherche architecturale

groupe de programmes n° 7

LA POLITIQUE DE RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

Activités de recherche en 2001

1. Actions de recherche et soutien de programmes

Au cours de l'année 2001, les actions de recherche du programme scientifique pluriannuel entreront dans leur dernière phase de réalisation. La période quadriennale se terminera en effet par la procédure, maintenant devenue traditionnelle, d'évaluation et d'habilitation des différentes formations de recherche des écoles d'architecture. Après avis du Comité consultatif de la recherche architecturale (CCRA), la direction de l'Architecture et du Patrimoine avait habilité en 1998 quarante-deux formations de recherche. Les derniers mois de l'année 2001 seront consacrés à la préparation d'une nouvelle séquence quadriennale de recherche institutionnalisée et à l'initiation d'une méthode de travail qui devra notamment dissocier la phase d'évaluation de la phase d'habilitation.

Sur les quarante-deux formations de recherche habilitées en 1998, douze ont été réévaluées à mi-parcours de la période quadriennale. Les expertises qui seront effectuées en fin d'année 2001 à la demande du bureau de la Recherche architecturale et urbaine permettront de confirmer les réserves déjà exprimées, d'écarter les initiatives infructueuses, de faire procéder à des regroupements de compétences scientifiques, de susciter l'émergence de nouvelles dynamiques, ou encore de promouvoir la mise en réseau de certaines orientations thématiques.

2. Evolution et renouvellement des thématiques de recherche

Plusieurs types d'évolution doivent être mentionnés, qui prolongent les remarques évoquées lors de la dernière programmation budgétaire.

Les équipes et laboratoires du programme pluriannuel ont tendance à renforcer leurs stratégies de développement et d'organisation transversale. Du point de vue des thématiques de recherche appréhendées, les différentes formations s'orientent davantage vers des partenariats et des échanges nationaux ou internationaux. Les productions de recherche de chaque formation s'ouvrent sur des problématiques voisines, sur des approches parallèles, sur des investigations scientifiques initiées par d'autres projets, cristallisant ainsi le besoin généralisé d'une collaboration entre chercheurs, entre équipes et entre laboratoires.

Les formations de recherche qui ont orienté leurs travaux sur le thème de la ville se sont penchées et se penchent encore sur l'étude des processus de mise en œuvre des projet urbains. Parallèlement à l'étude plus traditionnelle des tissus urbains (qui emprunte les méthodes d'analyse classiques sur la typologie architecturale et la morphologie urbaine), un grand nombre d'initiatives s'attache à étudier plus globalement les mutations rapides de la ville contemporaine. Les investigations en ce domaine sont larges et majoritairement pluridisciplinaires. Sont étudiés notamment les espaces périphériques de la banlieue, les quartiers de restructuration urbaine lourde, les grands ensembles, les situations construites issues d'un urbanisme de dalles, les territoires intermédiaires, les paysages de lotissements pavillonnaires, etc.

S'agissant des travaux de recherche menés sur le thème du paysage, il est encore trop tôt – les premières formations sur le sujet n'ont émergé que récemment – pour pouvoir établir un bilan. Néanmoins, il convient de remarquer que les orientations principales tentent d'appréhender deux axes d'investigations scientifiques : les paysages urbains, entendus sous l'acception la plus large des formes physiques des agglomérations et de l'espace construit ; les échelles territoriales, analysées sous l'angle

des systèmes complexes de représentation, de perception et de réflexion propres à la géographie des lieux.

Le sujet de prédilection déjà appréhendé depuis de nombreuses années par les équipes et laboratoires de sciences humaines concerne l'étude des processus de conception du projet architectural et du projet urbain. Mais les chemins empruntés récemment se penchent davantage sur l'analyse des dispositifs complexes qui régissent la division du travail dans les opérations d'aménagement urbain. Ainsi en est-il des travaux consacrés aux multiples acteurs qui, dans le cadre d'initiatives locales d'aménagement de l'espace, s'engagent dans une dynamique collective où se côtoient notamment la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

3. Les réseaux scientifiques de la recherche architecturale et urbaine

La mise en œuvre de la politique des réseaux scientifiques est une orientation qui tend à confirmer le nécessaire regroupement des équipes et laboratoires des écoles d'architecture. Après les premières expériences positives, il s'agira en 2001 d'évaluer la pertinence des différents réseaux scientifiques existants, de promouvoir pour les uns le passage à un stade de structuration institutionnelle plus pérenne, de conserver pour les autres une situation légère de regroupement uniquement basée sur la « couverture thématique ».

4. Les relations avec l'enseignement de l'architecture

L'application de la réforme des écoles doctorales dans l'Enseignement supérieur et la Recherche est l'expression principale des relations entre la recherche architecturale et urbaine et l'enseignement de l'architecture dans les écoles. Cette application concerne évidemment les troisièmes cycles des filières doctorales. Dans le cadre du protocole d'accord qui lie le ministère de la Culture et les deux ministères de l'Education nationale et de la Recherche, la mise en œuvre de cette réforme doit se faire avec précaution et détermination. Mais il s'agira aussi, au cours de l'année 2001, d'entamer une réflexion visant à réunir les éléments d'évaluation des retombées de la recherche architecturale et urbaine dans l'enseignement de l'architecture.

5. Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine

La publication des Cahiers de la recherche architecturale et urbaine accompagne la production scientifique issue des écoles d'architecture. Elle rend compte des travaux de recherche menés par les équipes et laboratoires habilités dans le cadre du programme quadriennal de la recherche architecturale et urbaine. Elle a aussi pour mission de s'ouvrir sur le monde scientifique et culturel et d'aller à la rencontre des nouvelles problématiques liées à l'architecture, la ville et les territoires. En cela, elle devra accompagner et se faire l'écho des orientations futures qui seront adoptées par la DAPA pour une redynamisation de la politique de recherche architecturale et urbaine.

6. Les perspectives incitatives de la recherche architecturale et urbaine

Les deux premières orientations qu'il conviendra de définir au cours de l'année 2001 seront articulées avec la mise en œuvre du projet des Grands ateliers de l'Isle d'Abeau. La première aura pour objectif de réactiver le réseau déjà ancien des formations de recherche consacrées aux « Cultures constructives ». La seconde, en partenariat avec la DAP, les universités et les institutions spécialisées, aura pour ambition de créer les conditions d'existence et de développement de recherches scientifiques consacrées aux relations entre art et architecture.

L'année 2001 sera également l'occasion de préparer la mise en place de deux initiatives incitatives. La première devra s'appuyer sur un partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, la DATAR, la Caisse des dépôts et une association d'élus locaux.

Il s'agira de placer les intérêts de la recherche architecturale et urbaine sur le terrain prospectif des nouveaux dispositifs de l'aménagement de l'espace issus des lois dites « Chevènement », « Voynet » et « Gayssot-Besson-Bartolone ». Au centre d'une préoccupation que la recherche architecturale et urbaine doit appréhender, figurent effectivement le présent et l'avenir des enjeux urbains relatifs aux « agglomérations » et à la « ville durable ». La seconde initiative aura pour mission, dans le cadre notamment des relations qu'entretient déjà la DAPA avec les collectivités locales (cf. conventions de ville), de mettre en œuvre des partenariats ponctuels susceptibles de mobiliser la communauté des chercheurs sur un territoire urbain particulier, en amont des processus d'aménagement de l'espace, des procédures d'urbanisme ou des projets urbains. Seront engagées en 2001, avec comme objectif prioritaire la production scientifique des connaissances nécessaires à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre, les réflexions préparatoires qui conduiront à la mise en œuvre de ces appels d'offres locaux.

7. Coordination et partenariat de la recherche architecturale et urbaines

Les orientations de la politique de recherche architecturale et urbaine auront nécessairement à s'insérer dans le dispositif de coordination de la recherche au sein de la DAPA. Elles auront d'autre part à s'inscrire au sein des collaborations déjà anciennes entretenues par la DAPA avec le PUCA et la DIV. Elles devront aussi initier des relations avec l'Action concertée incitative « Ville » du ministère de la Recherche. Elles devront enfin matérialiser, avec l'IFA et la future « Cité de l'architecture et du patrimoine », la coordination des opérations de promotion et de diffusion des connaissances.

Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

**TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 1 305 000
(crédits non déconcentrés)**

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
304 000 F	Edition et diffusion de la revue <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>
636 000 F	Raccordement des formations de recherche des écoles d'architecture au réseau Internet
365 000 F	<ul style="list-style-type: none">- dépense de fonctionnement courant- expertises évaluation/habilitation pluriannuel 2002/2005- expertises de manuscrits- conception graphique, réalisation et mise en page de la revue <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>- traduction d'articles

Autres crédits de fonctionnement : 2 150 000 (chap.36.60/58)

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :

Répartition des vacances	Nature du programme soutenu

Autres crédits de vacances : (*à titre indicatif*)

RECHERCHE ARCHITECTURALE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98/70

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- Soutien de programmes des équipes et laboratoires de recherche des écoles d'architecture habilitées dans le cadre du programme pluriannuel de recherche 1998/2001.
- Les subventions aux UMR 694 (MAP) et UMR 1563 (ambiances architecturales) seront versées au CNRS avec les autres subventions inscrites dans l'avenant 2001 à l'accord cadre.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Ecoles d'architecture

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Institut Français d'Architecture
divers éditeurs

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		4.810.000 F	4.810. 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98/70

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Equipement informatique des formations de recherche des écoles d'architecture habilitées dans le cadre du programme pluriannuel de recherche 1998/2001

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Ecoles d'architecture

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		900 000 F	900 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98/70

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : Bureau de la recherche architecturale et urbaine

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- Valorisation de la recherche : aides à l'édition d'ouvrages scientifiques et pédagogiques ; financement de cédéroms (à partir des textes de recherche menés par les formations de recherche des écoles d'architecture) ; financement de colloques et séminaires scientifiques, rencontres... ; financement des réseaux de la recherche architecturale et urbaine
- Actions de valorisation de la recherche architecturale et archives d'architecture du XXe siècle

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Ecoles d'architecture

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Institut Français d'Architecture
Divers éditeurs

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.

2001		1 190 000 F	1 190 000 F
-------------	--	--------------------	--------------------

LISTE DES ABREVIATIONS

AE	: association pour la création et la recherche sur les outils d'expression
A	: association pour les fouilles archéologiques nationales
	: autorisation de programme
B	: budget civil de recherche et développement
BN)	: bibliothèque nationale de France
	: bibliothèque publique d'information
	: commissariat à l'énergie atomique
	: centre d'études supérieures de la Renaissance
	: comité français d'histoire de l'art
P	: centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
V	: centre de musique baroque de Versailles
	: conseil ministériel de la recherche
C-GP	: centre national d'art et de culture Georges Pompidou
	: centre national de la cinématographie
	: centre national du livre
HS	: caisse nationale des monuments historiques et des sites
	: centre national de préhistoire
A	: conseil national de la recherche archéologique
	: centre national de la recherche scientifique
IDP	: conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
	: crédit de paiement
RG	: centre de recherche sur la conservation des documents graphiques
IF	: centre de recherche et de restauration des musées de France
	: cité des sciences et de l'industrie
	: direction des archives de France
	: direction de l'administration générale
	: délégation aux arts plastiques
	: direction de l'architecture et du patrimoine
	: délégation au développement et à l'action territoriale
	: département des études et de la prospective
	: direction du livre et de la lecture
RS	: direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
	: direction des musées de France
	: dépenses ordinaires
C	: direction régionale des affaires culturelles
	: formation de recherche en évolution
	: institut mémoire de l'édition contemporaine
A	: institut national de recherche en informatique et automatique
	: institut national polytechnique de Grenoble
M	: institut de recherche et de coordination acoustique/musique
F	: institut de recherche sur le patrimoine musical en France
	: ingénieurs, techniciens administratifs
	: laboratoire d'acoustique musicale
	: loi de finances initiale
F	: laboratoire de recherche des musées de France
H	: laboratoire de recherche des monuments historiques
	: musée des arts et des civilisations
	: musée des antiquités nationales
	: ministère de la culture et de la communication
	: ministère de l'environnement
	: ministère de l'éducation nationale
	: musée du Louvre
TP	: musée national des arts et traditions populaires
N	: muséum national d'histoire naturelle
	: mission du patrimoine ethnologique
	: mission de la recherche et de la technologie
	: fondation maison des sciences de l'homme
	: Resource Description Framework
	: répertoire international des sources musicales
	: sciences chimiques (CNRS)
	: sous-direction de l'archéologie
I	: sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire
	: sciences de l'homme et de la société (CNRS)
	: soutien de programme
	: sciences pour l'ingénieur (CNRS)
	: unité mixte de recherche (CNRS)
	: unité mixte de service (CNRS)
	: unité propre de recherche (CNRS)

: unité de recherche associée (CNRS)

: eXtensible Markup Language

LISTE DES ABREVIATIONS

ACROE	: association pour la création et la recherche sur les outils d'expression
AFAN	: association pour les fouilles archéologiques nationales
AP	: autorisation de programme
BCRD	: budget civil de recherche et développement
BnF (BN)	: bibliothèque nationale de France
BPI	: bibliothèque publique d'information
CEA	: commissariat à l'énergie atomique
CESR	: centre d'études supérieures de la Renaissance
CFHA	: comité français d'histoire de l'art
CICRP	: centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
CMBV	: centre de musique baroque de Versailles
CMR	: conseil ministériel de la recherche
CNAC-GP	: centre national d'art et de culture Georges Pompidou
CNC	: centre national de la cinématographie
CNL	: centre national du livre
CNMHS	: caisse nationale des monuments historiques et des sites
CNP	: centre national de préhistoire
CNRA	: conseil national de la recherche archéologique
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
CNSMDP	: conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
CP	: crédit de paiement
CRCDG	: centre de recherche sur la conservation des documents graphiques
C2RMF	: centre de recherche et de restauration des musées de France
CSI	: cité des sciences et de l'industrie
DAF	: direction des archives de France
DAG	: direction de l'administration générale
DAP	: délégation aux arts plastiques
DAPA	: direction de l'architecture et du patrimoine
DDAT	: délégation au développement et à l'action territoriale
DEP	: département des études et de la prospective
DLL	: direction du livre et de la lecture
DMDTS	: direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
DMF	: direction des musées de France
DO	: dépenses ordinaires
DRAC	: direction régionale des affaires culturelles
FRE	: formation de recherche en évolution
IMEC	: institut mémoire de l'édition contemporaine
INRIA	: institut national de recherche en informatique et automatique
INPG	: institut national polytechnique de Grenoble
IRCAM	: institut de recherche et de coordination acoustique/musique
IRPMF	: Institut de recherche sur le patrimoine musical en France
ITA	: ingénieurs, techniciens administratifs
LAM	: laboratoire d'acoustique musicale
LFI	: loi de finances initiale
LRMF	: laboratoire de recherche des musées de France
LRMH	: laboratoire de recherche des monuments historiques
MAC	: musée des arts et des civilisations
MAN	: musée des antiquités nationales
MCC	: ministère de la culture et de la communication
ME	: ministère de l'environnement
MEN	: ministère de l'éducation nationale
ML	: musée du Louvre
MNATP	: musée national des arts et traditions populaires
MNHN	: muséum national d'histoire naturelle
MPE	: mission du patrimoine ethnologique
MRT	: mission de la recherche et de la technologie
MSH	: Fondation maison des sciences de l'homme
RDF	: Resource Description Framework
RISM	: répertoire international des sources musicales
SC	: sciences chimiques (CNRS)

SDA	: sous-direction de l'archéologie
SDEDI	: sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire
SHS	: sciences de l'homme et de la société (CNRS)
SP	: soutien de programme
SPI	: sciences pour l'ingénieur (CNRS)
UMR	: unité mixte de recherche (CNRS)
UMS	: unité mixte de service (CNRS)
UPR	: unité propre de recherche (CNRS)
URA	: unité de recherche associée (CNRS)
XML	: eXtensible Markup Language